



HAL
open science

Bonne: Église Saint-Nicolas (Bonne, Haute-Savoie)

Loïc Benoit, Christophe Guffond, Danielle Decrouez

► **To cite this version:**

Loïc Benoit, Christophe Guffond, Danielle Decrouez. Bonne: Église Saint-Nicolas (Bonne, Haute-Savoie). [Rapport de recherche] 2212452, UAPB; Département de la Haute-Savoie. 2018. halshs-02046530

HAL Id: halshs-02046530

<https://shs.hal.science/halshs-02046530>

Submitted on 2 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Bonne : Eglise Saint-Nicolas

(Bonne, Haute-Savoie, 2017)

Loïc Benoit (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, dir)

Christophe Guffond (UAPB)

Avec la collaboration de

Danielle Decrouez, géologue

Rapport d'opération archéologique



Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune : Bonne

Code INSEE commune : 74040

Opération archéologique n° : 2212452

Type d'opération : Sauvetage, fouilles et suivi de travaux du 8 au 23 novembre 2016

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Septembre 2018

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION

SÉRIE MOYEN ÂGE

Étude de bâti, Sauvetage.

BONNE : EGLISE SAINT-NICOLAS
(Bonne, Haute-Savoie, 2017)

Loïc Benoit (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, dir)

Christophe Guffond (UAPB)

Avec la collaboration de
Danielle Decrouez, géologue

Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Unité Archéologie et Patrimoine Bâti

Université Lumière Lyon 2
CIHAM

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie

« Les peuples passent, les trônes s'écroulent, l'église demeure. »

N. Bonaparte.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS :

BAJULAZ Pierre (Architecte)
CHEMINAL Yves (Maire de Bonne)
DECROUEZ Danielle (Géologue)
DESBIOLLES Martine
DUGAND Caroline (Pôle Culture Patrimoine – Département de la Haute-Savoie)
DUMONT-SAGAERT Sébastien (Mairie de Bonne, Directeur Général des Services)
GUFFOND Christophe (Unité Archéologie et Patrimoine Bâti, Département de la Haute-Savoie)
LAROUCHE Colette (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
LAIR Jonathan (UAPB, Département de la Haute-Savoie)
LAISSUS Denis (UAPB, Département de la Haute-Savoie)
LETTERLE Frédéric (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
MACHERAT Sylvain (Université de Savoie-Mont-Blanc)
PEILLEX Marie-Françoise (Restauration Peinture Murale)
TEPPE-ROGUET Marie-Claire (Conseillère Départementale)

Merci également à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

<u>PARTIE 1 : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : DONNÉES ADMINISTRATIVES</u>	13
RÉSUMÉ – NOTICE SCIENTIFIQUE	15
FICHE SIGNALÉTIQUE	19
PIÈCES ADMINISTRATIVES	23
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	26
<u>PARTIE 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION</u>	29
INTRODUCTION	31
<u>1 : LE SITE ET SON HISTOIRE</u>	33
<u>1.1 : Historiographie</u>	33
<u>1.2 : Données historiques</u>	34
1.2.1 : Contexte administratif et géopolitique	34
1.2.2 : Le château :	34
1.2.2.1 : Disposition	35
1.2.2.2 : Travaux	35
1.2.2.3 : Le bourg	36
1.2.3 : Les églises	37
1.2.3.1 : Situation	37
1.2.3.2 : Informations sur le bâti	37

1.3 : Sources à disposition	40	4 : ÉTUDE DE BÂTI	58
1.3.1 : Les sources manuscrites	40	4.1 : Le mur gouttereau nord	58
1.3.2 : Les sources documentaires éditées	40	4.2 : Le chevet	63
1.3.3 : Les sources planimétriques	41	4.3 : Le mur gouttereau sud et ses espaces adjacents	64
1.3.4 : Les photographies	41	4.3.1 : Le mur gouttereau sud	66
2 : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE SAUVETAGE	43	4.3.2 : L'espace des fonts baptismaux	72
2.1 : Contexte d'intervention et problématiques	43	4.3.3 : La chapelle latérale	75
2.2 : Équipe et déroulement	45	4.4 : La façade	80
2.2.1 : Équipe de recherche	45	4.5 : L'extérieur du bâtiment	83
2.2.2 : Calendrier d'intervention	45	4.6 : Chronologie de la construction – Synthèse	85
2.3 : Méthodologie	46	5 : CONCLUSION	89
2.3.1 : Méthode de relevé	46		
2.3.2 : Système d'enregistrement	47	BIBLIOGRAPHIE	90
2.3.3 : Documentation	47	1 : SOURCES PUBLIÉES	91
3 : DESCRIPTION GÉNÉRALE	49	2 : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	92
3.1 : Topographie	49	2 : RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET MÉMOIRES	97
3.2 : Étude géologique	51	TABLE DES ILLUSTRATIONS	99
3.2.1 : Grès molassique	51	ANNEXES	101
3.2.2 : Calcaires	53	SOMMAIRE	103
3.2.2.1 : Calcaire indifférencié	53	PLANCHES	105
3.2.2.2 : « Calcaire urgonien »	55	ANNEXES	129
3.2.2.3 : « Noir de Sixt »	55	Annexe 1 : Système d'enregistrement	130
3.2.3 : Du tout-venant dans les murs	55	Annexe 2 : Inventaire des Entités Spatiales	132
3.3 : Vue d'ensemble des vestiges	57	Annexe 3 : Inventaire des Entités Archéologiques	136
		Annexe 4 : Inventaire des Unités Stratigraphiques	159
		Annexe 5 : Diagramme Stratigraphique	176

PARTIE 1 :
OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :
DONNÉES ADMINISTRATIVES

RÉSUMÉ – NOTICE SCIENTIFIQUE:**Auteur :** BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)**Numéro d'OA :** 2212452**Responsable de l'opération :** BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)**Nature de l'opération :** Sauvetage, fouilles et suivi de travaux du 8 au 23 novembre 2016**Couverture géographique :** Auvergne - Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Bonne**Code INSEE de la commune :** 74040**Mots-clés du thésaurus :** Eglise, étude de Bâti**Chronologie :** Moyen Âge, Bas Moyen Âge**Keywords :** Medieval Period, , church, architecture**Titre :** Bonne : Église Saint-Nicolas

En janvier 2017, à l'occasion de travaux d'assainissement des maçonneries, les parements internes de l'église Saint-Nicolas à Bonne en Haute-Savoie sont décaissés sur une hauteur variant entre 1.70 et 3.0 mètres. Ces travaux ont été l'occasion accord avec le Service Régional de l'Archéologie et la commune, de réaliser une fouille préventive de sauvetage afin d'étudier un ensemble bâti peu connu.

La ville de Bonne, aussi nommée plus localement Bonne-sur-Menoge, se situe dans la basse vallée de la Menoge sous le massif des Voirons à 7.73 kilomètres au sud-est d'Annemasse et à 12 kilomètres au nord-ouest de Bonneville. Localisé sur la rive nord de la rivière Menoge, la petite agglomération se divise en deux espaces bien distincts à savoir Haute et Basse Bonne. Le premier se situe sur un éperon rocheux à 540 m d'altitude environ. Comprenant l'espace castral installé sur un mamelon et le premier bourg, il domine ainsi la vallée et ses proches environs. Des morceaux de fortification sont encore observables à l'emplacement de l'ancien château ainsi qu'autour du molard rocheux. De même, le relief visible de nos jours laisse apparaître les anciens fossés entourant l'excroissance rocheuse. Le deuxième espace correspond à un second bourg. Il est positionné aux pieds du versant sud de l'éperon rocheux et au bord de la rivière à une altitude de 496 m. S'il était fortifié durant le Moyen Âge, il ne reste aujourd'hui plus rien du système défensif ni des trois portes fortifiées desservant les routes principales. D'importants axes routiers, tels que la route menant de la basse vallée de l'Arve à la basse vallée du Chablais ou celle remontant vers la vallée du Giffre, traversaient Bonne.

Notre intervention a consisté en la réalisation d'une étude de bâti ainsi que d'une remise en contexte plus large du bâtiment ecclésiastique. Aussi, notre étude s'est limitée à l'emprise des travaux réalisés à l'intérieur de l'église. Quelques observations complémentaires sur l'extérieur de l'édifice ont été réalisées lorsque cela était réalisable afin de vérifier certains éléments présents en intérieur. Bien que limitée en surface, en temps et en moyen, notre étude a permis la mise en exergue de plusieurs états de construction des maçonneries [Fig. 1]. La première phase de construction met en œuvre un appareil de construction régulier et assis constitué de moellons de calcaire et de molasse pour les parements ainsi



Fig. 1 : Echantillon de vestiges de l'église. Cliché : L. Benoit (UAPB).

Fig. 2 : Les différents états de construction. DAO : L. Benoit (UAPB).

EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

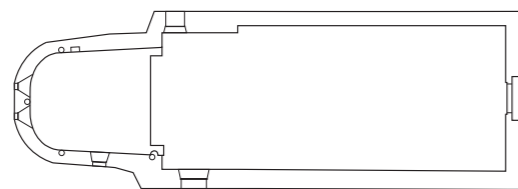
Etats de construction - Hypothèses

Mars 2018. Echelle 1/400e.

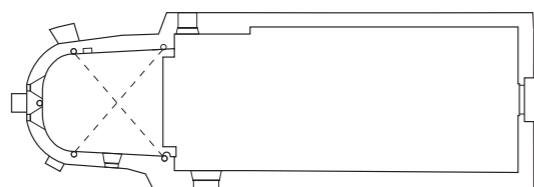
DAO : L. Benoit (UAPB).

Fond de plan: Atelier d'architectes Pierre Bajulaz.

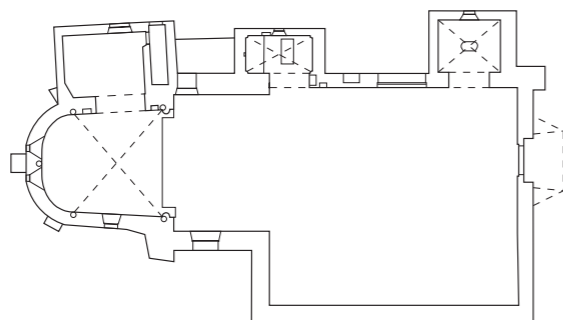
Etat 1



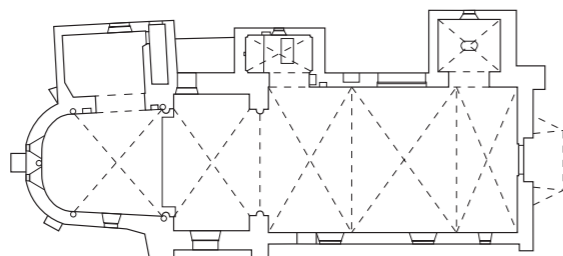
Etat 2



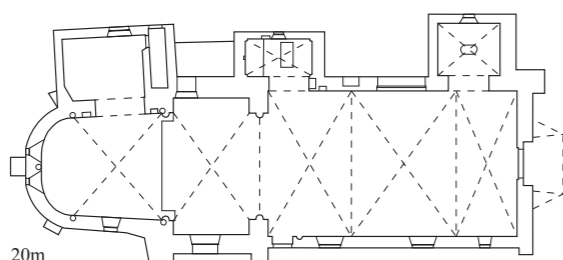
Etat 3



Etat 4



Etat 5



0 20m



que de pierre de taille en tuf pour les éléments architectoniques. S'il est peu observable, cet état semble correspondre à un bâtiment charpenté à nef unique et abside semi-circulaire. Dans un second temps, une partie du chevet est reconstruit afin de voûter le chœur. Des vestiges d'enduits potentiellement datables du XIV^e siècle sont encore observables sur la croisée d'ogives. Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, le bâtiment se dote de plusieurs espaces adjacents tels que des chapelles, une sacristie et un baptistère. Le manque d'éléments ne nous a pas permis d'affiner cette troisième phase de construction qui est de fait assez large au niveau chronologique. Toutefois, les matériaux employés et leurs mises en œuvre nous a permis de le faire remonter au XVI^e siècle au plus tôt tandis que les cadastres nous permis de délimiter la limite avec la phase suivante. Cette dernière a pu être délimitée par l'observation des vestiges et par la comparaison entre la Mappede sarde de 1730 et le cadastre français du milieu du XIX^e siècle. À ce moment, l'espace construit au nord est détruit et un nouveau mur gouttereau est construit à son emplacement. De même, le portail est repris en sous-œuvre sûrement à cause de la démolition précédente. Enfin dans un dernier temps, des reprises au ciment et au béton sont réalisées sur diverses maçonneries et une nouvelle porte est percée dans le gouttereau nord [Fig. 2].

Les résultats de cette campagne de sauvetage sont pour le moins intéressants, malgré des datations toutes relatives. Aussi, ce bâtiment mériterait une investigation plus approfondie ainsi que des datations absolues pour permettre de saisir au mieux la chronologie de l'édifice. Toutefois, ce sauvetage nous a permis de mettre en avant cinq états de constructions ainsi que des vestiges médiévaux encore méconnus au sein de la commune de Bonne en Haute-Savoie. Aussi, cette opération de sauvetage participe, à son échelle, à la connaissance de l'histoire locale, mais aussi à celle du patrimoine religieux départemental.

FICHE SIGNALÉTIQUE :**LE SITE :**

Nom du site : Église Saint-Nicolas
Lieu-dit : Haute-Bonne
Commune : Bonne
Département : Haute-Savoie (74)
Région : Auvergne – Rhône-Alpes
Coordonnées Lambert 93 :
 X : 956568.24 m
 Y : 6568462.10 m
 Z : 539.74 m

Références cadastrales (2010) :

Commune : Bonne
Année : 2010
Section : OB
Parcelles : 488

STATUT JURIDIQUE :

Propriétaire : Commune de Bonne
Protection : aucune

L'opération Archéologique :

Type d'opération : Sauvetage, Étude de bâti, suivit de travaux
Arrêté d'autorisation n° : 2017/59
Opération archéologique n° : 2212452
Responsable d'opération : Loïc Benoit

Mots-clés des thésaurus :

Chronologie : Bas Moyen Âge, Période Moderne
Interprétation : Église



EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

Planche 1 - Localisation de la commune.

Mai 2017. Echelle 1/200000e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: IGN.

0 10km



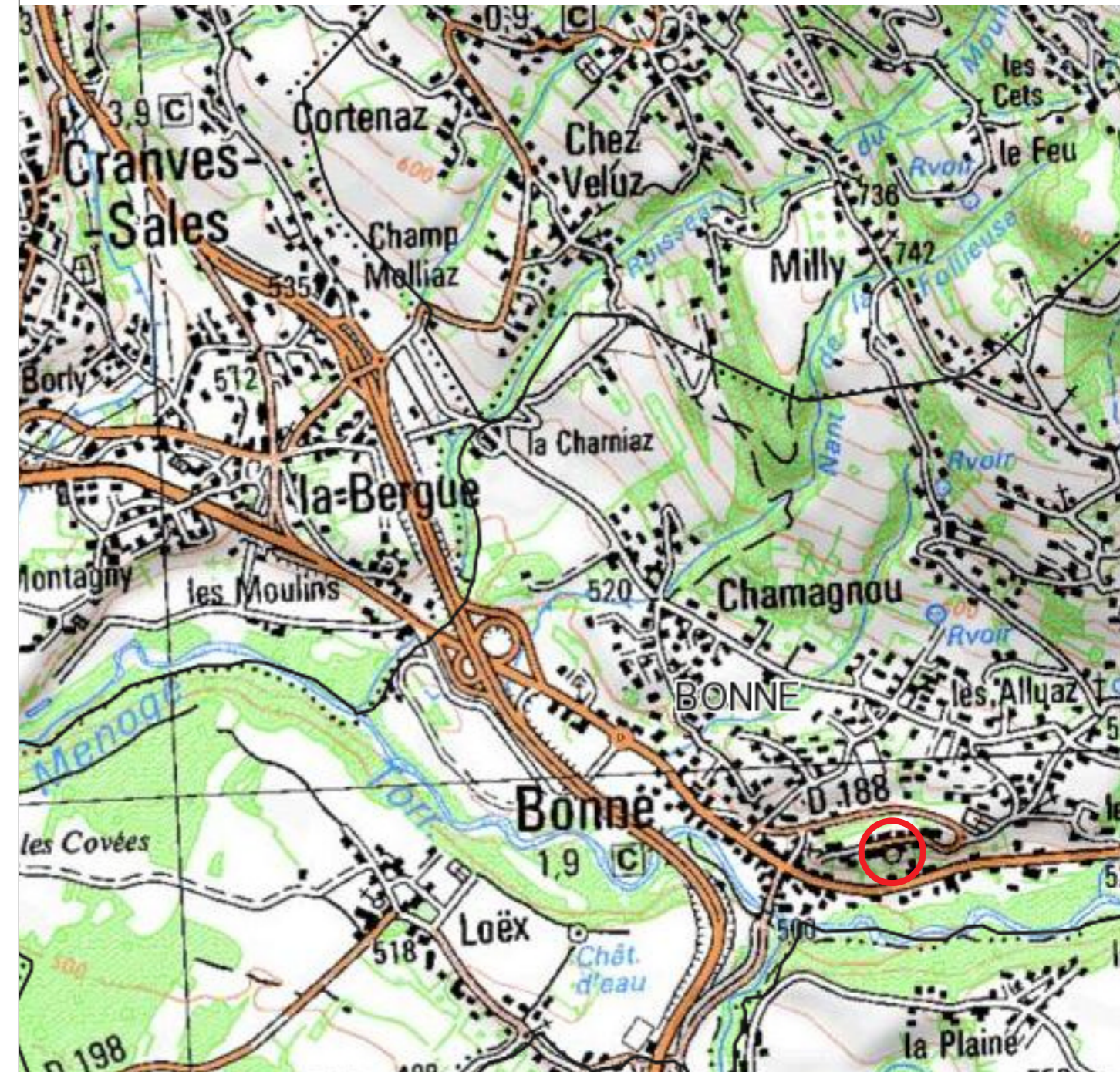
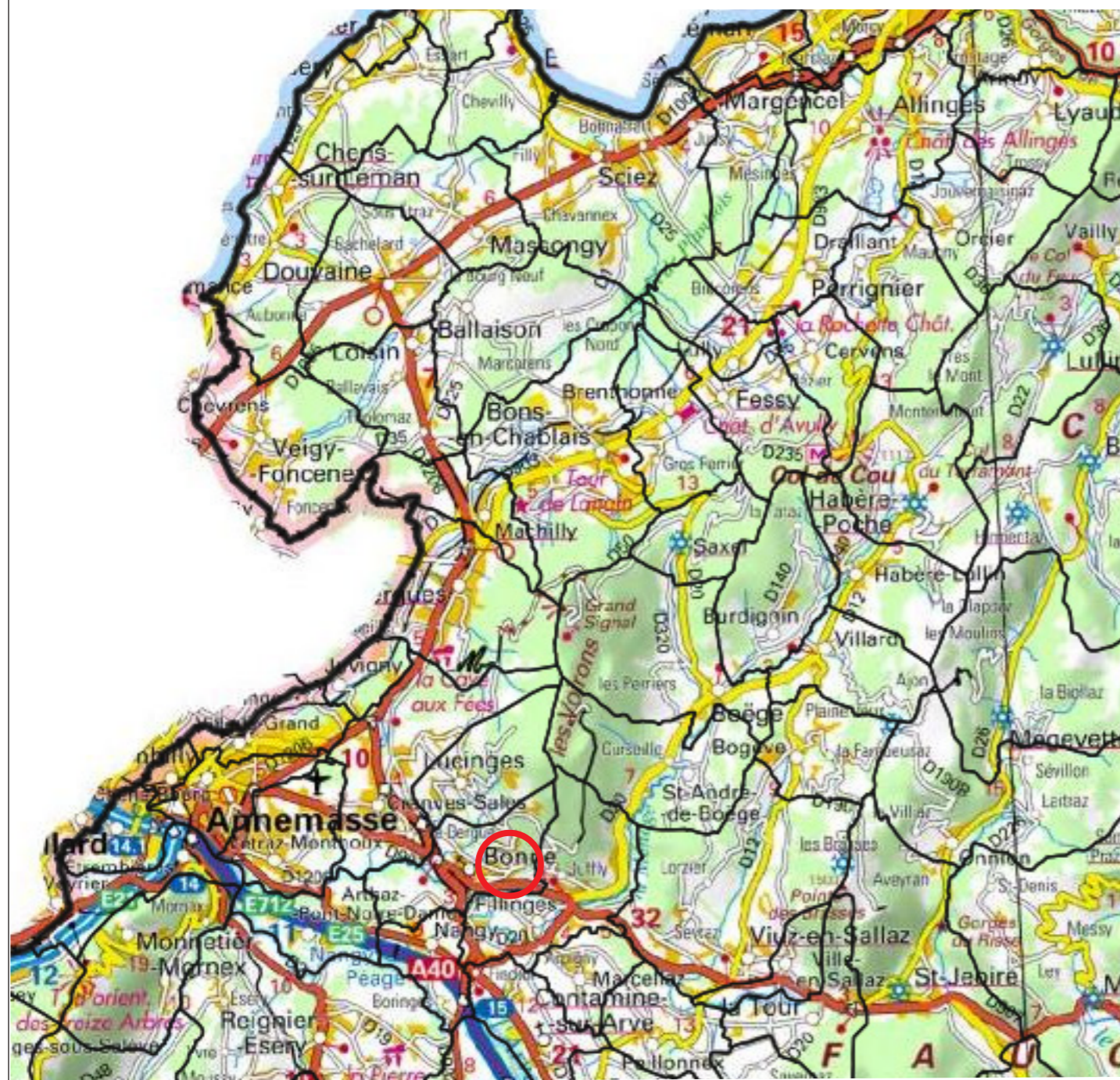
EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

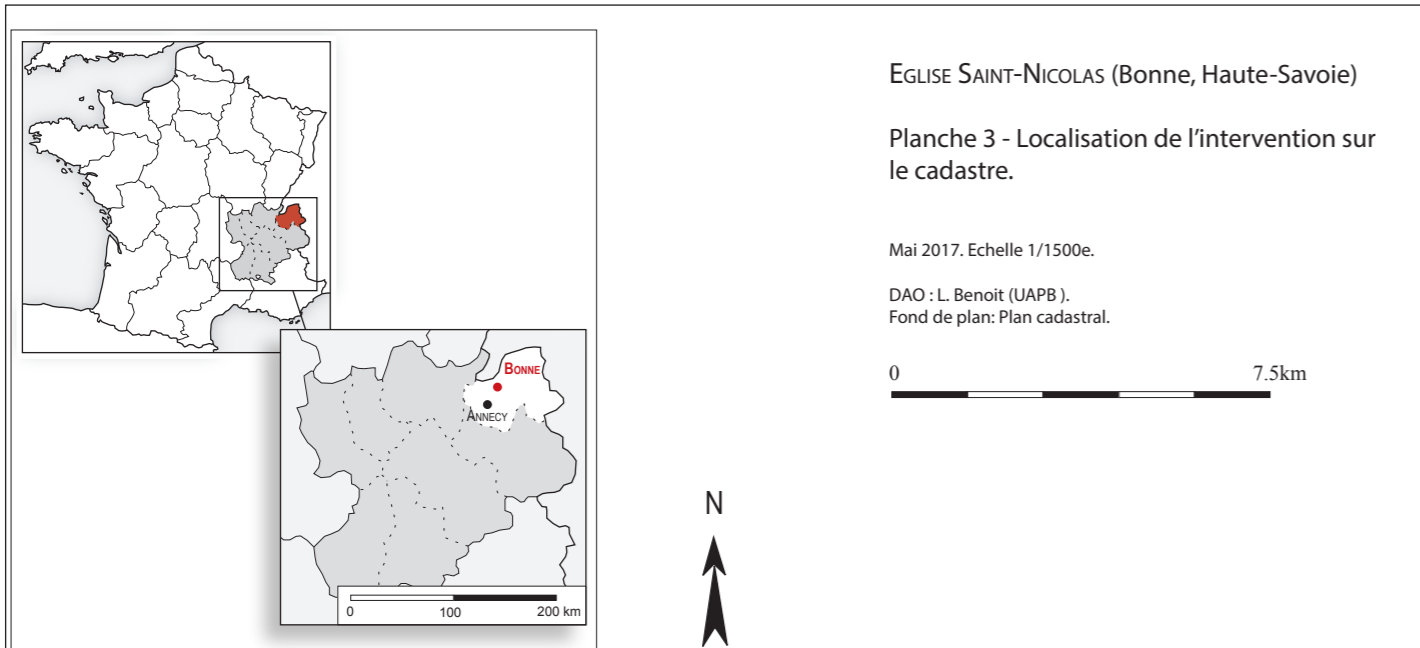
Planche 2 - Localisation de la commune.

Mai 2017. Echelle 1/25000e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: IGN.

0 1.25km





PIÈCES ADMINISTRATIVES :

- Autorisation de travaux : DRAC Auvergne - Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture et patrimoines
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2017/59 du 9 janvier 2017
relatif à une autorisation de fouille préventive d'urgence**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-430 du 3 octobre 2016, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n° 2016-11 du 15 novembre 2016 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Loïc BENOIT** est autorisé à procéder à une opération de fouille nécessitée par l'urgence absolue à partir du 16/01/2017 jusqu'au 27/01/2017 concernant en région **AUVERGNE - RHONE-ALPES**, le(s) site(s) de :
Département: HAUTE-SAVOIE
Commune: BONNE
Lieu-dit : Eglise Saint-Nicolas, Haute-Bonne
Cadastre: Année cadastrale: 2010 Parcelle(s): OB 488
Code opération PATRIARCHE : **2212452**
Organisme de rattachement : COLL
Raison de l'intervention : l'opération s'intègre dans un projet de restauration en cours de l'intérieur de l'église avec observation et études des structures en élévation.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur,

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en **trois exemplaires** un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site Revues.org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

En tout état de cause, les études du mobilier devront être achevées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en œuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération :

Néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 9 janvier 2017

Pour le Directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par délégation


le Conservateur régional de l'archéologie
Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

Intéressé(e) Préfet de région Mairie(s) Direction régionale des affaires culturelles
 Organisme de rattachement Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) Gendarmerie Sous-direction de l'archéologie
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION :

SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne – Rhône-Alpes :
LETERLE Frédéric, Conservateur régional de l'Archéologie par intérim
LAROCHE Colette, Ingénieur

Unité Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie (UAPB) :
GUFFOND Christophe, Responsable de l'Unité

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPÉRATION

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)

RESPONSABLE ADJOINT

GUFFOND Christophe (UAPB)

INTERVENTION SUR LE TERRAIN

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM) , GUFFOND Christophe (UAPB),
LAISSUS Denis (UAPB)

RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe, LAISSUS Denis

PHOTOGRAPHIES

BENOIT Loïc

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe

ÉTUDE GÉOLOGIQUE

DECROUEZ Danielle

ÉTUDE DU MOBILIER

CECI Liliana

RÉDACTION DU RAPPORT

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe

CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET INFORMATISATION DES RELEVÉS

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe

RELEVÉS PHOTOGRAMMÉTRIQUES

BENOIT Loïc

MISE EN FORME ET ÉDITION DU RAPPORT

Jocelyn Laidebeur - buttermilk.fr

PARTIE 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION



Fig. 3 : Vue sud-est de Haute-Bonne. Cliché : Fond Ernest-Pittier – ArchDep 74.

INTRODUCTION :

Début janvier 2017, à l'occasion de travaux d'assainissement de l'église Saint-Nicolas au lieu-dit Haute-Bonne à Bonne-sur-Menoge (Haute-Savoie), les parements intérieurs de l'édifice ont finalement été partiellement décastrés de leurs enduits du fait de remontées capillaires plus importantes que prévu. Cette découverte a été l'occasion, en accord avec la mairie et le Service Régional de l'Archéologie, de réaliser une intervention de sauvetage afin d'étudier un ensemble bâti important au cœur d'une châtelainie historique.

C'est donc dans un cadre de sauvetage que l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie est intervenue sur l'église Saint-Nicolas de Bonne pendant un peu plus d'une semaine au début de l'année 2017. L'opération archéologique a alors consisté à étudier les maçonneries mises au jour dans un temps très restreint par les travaux en cours. Dans un second temps, il fallait essayer de replacer le bâtiment et les observations dans un contexte plus large.

Situé à 7.7 kilomètres au sud-est d'Annemasse dans la basse vallée de la Menoge et à une altitude d'environ 541 mètres, la ville de Bonne se situe en rive nord de la rivière [Fig. 3]. Cette petite agglomération divisée en deux noyaux distincts (haute et basse Bonne) est bien connue pour son rôle de chef-lieu du mandement éponyme. Aussi, durant le bas Moyen Âge, le château de Bonne et son bourg servaient de contrôle des axes routiers desservant les basses vallées de l'Arve et du Chablais ainsi qu'un passage au-dessus de la Menoge. Toutefois, malgré ce rôle de premier plan, la connaissance des vestiges médiévaux reste à ce jour relativement limitée de par des remaniements systématiques au sein de la commune. Seuls quelques éléments disparates, tels que quelques tronçons d'enceinte, nous permettent d'observer l'occupation médiévale.

Cette découverte fortuite issue d'un changement dans la direction des travaux nous a permis de mettre en exergue des vestiges médiévaux encore méconnus au sein de la commune de Bonne en Haute-Savoie. Aussi, cette opération de sauvetage participe, à son échelle, à la connaissance de l'histoire locale, mais aussi à celle du patrimoine religieux départemental.

1 : LE SITE ET SON HISTOIRE :

1.1 : Historiographie :

La localité de Bonne n'a pas bénéficié du même engouement des chercheurs comme sur certains autres sites médiévaux hauts savoyards. Il y a donc peu d'écrits sur ce site et la majorité se concentre sur le site castral, aujourd'hui presque disparu. Nous pouvons citer le recueil de textes médiévaux composé par Paul Lullin et Charles LeFort en 1866¹. Nous y trouvons les premières mentions du bourg et du château ainsi que quelques textes sur la paroisse. En 1956, Louis Blondel propose la première analyse historique, architecturale et archéologique du site². Toutefois, il s'agit d'une notice s'insérant dans un travail de plus grande ampleur. Aussi, si son approche pose les bases de l'ensemble architectural, il faudra pousser l'analyse pour obtenir de plus amples détails. Henri Baud et Jean-Yves Mariotte écrivent dans les années 80 une longue notice sur Bonne, son histoire et ses monuments dans leur *Histoire des communes savoyardes*³. Cette dernière reprend en partie les propos de L. Blondel tout en développant plus la période moderne. Dans le même temps, Élisabeth Sirot s'intéresse également à la commune lors de prospections visant à recenser les sites fortifiés du département. Néanmoins, son corpus étant conséquent, elle ne développera pas spécifiquement le site de Bonne⁴. Au début des années 2000, Matthieu de la Corbière réalise une thèse de doctorat sur l'invention des frontières et le milieu castral dans l'ancien diocèse de Genève⁵. Le château de Bonne fait alors partie du corpus d'étude. Toutefois, seuls les fortifications et les bourgs sont abordés, les édifices religieux étant en retraits. De 2010 à 2012 ont lieu de nouvelles prospections sur le milieu castral haut savoyard⁶. Il s'agit alors de recenser les sites et la documentation respective à chacun d'entre eux. Une notice historique ainsi qu'un descriptif des vestiges sont alors réalisés. Les deux églises ne sont à nouveau que mentionnées. Enfin, en 2016, un inventaire et un état des lieux des vestiges médiévaux urbains et civils sont réalisés⁷. Les bourgs de Bonne sont incorporés au corpus d'étude.

Au final, nous constatons que les édifices religieux de Bonne n'ont pas fait l'objet d'études dédiées. Cela n'est guère surprenant et reflète un état des lieux départemental où peu d'édifices de culte liés à une forteresse ont fait l'objet d'études plus avancées. À titre de comparatif, nous pouvons citer l'église de Châtillon-sur-Cluses et les chapelles castrales d'Allinges.

1 LULLIN, LEFORT 1866.
 2 BLONDEL 1956, p. 253.
 3 MARIOTTE, BAUD 1981, p.104-110.
 4 CHALMIN-SIROT 1988 à 1997.
 5 CORBIERE 2002.
 6 D'AGOSTINO et alii 2011.
 7 BENOIT 2016.

1.2 : Données historiques :

Christophe Guffond (UAPB)

1.2.1 : Contexte administratif et géopolitique.

Le château de Bonne est situé sur un éperon dominant la basse vallée de la Menoge et participe au dispositif fortifié commandant les marges nord-ouest du Faucigny. Par Bonne passe la route qui mène de la basse vallée de l'Arve vers le bas Chablais et celle qui remonte vers la vallée du Giffre. Cette situation explique la mise en place d'un péage géré successivement par les sires de Faucigny puis par les comtes de Savoie⁸. La localité est mentionnée pour la première fois en 1225⁹. Le château devient le siège d'un mandement, qui couvre une bonne partie de la vallée de Boège, au début du XIV^e siècle, garde ce rôle jusqu'à la fin du Moyen Âge et héberge même le bailli du Faucigny en 1337-1338¹⁰.

1.2.2 : Le château :

La première mention du château remonte à 1284, Béatrice de Savoie renonçant à faire travailler les hommes du chapitre de Genève, aux « murs et bâtiments du château¹¹ ». En 1293, Béatrice de Savoie reconnaît tenir du comte de Savoie sa baronnie de Faucigny et entre autres châteaux celui de Bonne¹². En 1309, Béatrice ordonne au châtelain de Bonne de défendre les terres de l'évêque de Genève¹³, dont la terre de Sallaz n'est qu'à quelques kilomètres en amont. Entre 1319 et 1320, beaucoup de troupes cantonnent à Bonne¹⁴. Louis Blondel rappelle le rôle de justice attaché à ce lieu, qui est avant tout centre de la châtellenie. En 1354, Bonne subit les assauts du comte de Savoie¹⁵, et de nouveau, en juillet 1355, Bonne est attaqué et incendié¹⁶.

Au milieu du XVI^e siècle, le châtelain de Bonne ne réside plus au château, en raison de son état de délabrement, car « il n'y oseroyt habiter pour aultant qu'il tumber en ruyne¹⁷... ». L'état n'est pas si catastrophique que cela ou le château fait peut-être l'objet de réparations puisqu'en 1589 il est pris par les troupes genevoises et bernoises qui le conservent durant plusieurs mois. Ce n'est que sous l'assaut savoyard qui

8 MARIOTTE, PERRET 1979, PI XXVIII, 1.

9 LULLIN, LE FORT 1866, p. 164.

10 MARIOTTE, PERRET 1979, PI. XXII et CORBIÈRE 2002, p. 195.

11 LULLIN, LE FORT 1866, p. 291.

12 CORBIÈRE 2002, p. 87 citant LULLIN, LE FORT 1866, p. 343.

13 BLONDEL 1956, p. 253 citant « Comptes de châtellenie de Bonne ; copies de l'auteur. »

14 *Idem.*

15 CORBIÈRE 2002, p. 159.

16 *Idem*, p. 164 citant notamment ADS, SA 12 890, Bonne, 1355-1356, fe 3 et 4.

17 DEVOS 1995, p. 247 citant ADHS SA 18717, 70.

lâchera 120 coups de canon que les 400 Genevois se rendent. Jean-Louis Grillet leur attribue la traîtrise d'avoir miné le château avant de le remettre aux troupes savoyardes, causant une explosion spectaculaire entraînant la mort de 90 Savoyards¹⁸. La place serait réparée puisqu'elle est réutilisée en 1590 et sert de base de départ pour « l'Escalade » de 1602¹⁹. Le même auteur mentionne la démolition des restes du château et des fortifications du bourg au XVII^e siècle²⁰.

1.2.2.1 : Disposition.

L'enquête de 1339²¹ décrit le château de Bonne comme construit sur un molard et sur un plan « presque rond » doté d'une enceinte élevée (allant jusqu'à 11 toises !) couronnée de « merlons doubles ou crénelage » à laquelle est adjointe une autre enceinte talutée vers l'est. À l'intérieur de l'enceinte se trouve un bâtiment contenant cetour, salle chauffée, chambres et cuisine. Le château contient un puits de 10 toises de profondeur et on y accède par une porte et une poterne. Aucune mention n'est faite d'une tour. Les bâtiments sont tous couverts de tuiles en bois. Une chapelle y aurait existé²².

1.2.2.2 : Travaux.

À Bonne, en 1314-1315 le charpentier entreprend des travaux sur la cuisine et une grange²³. D'importants travaux sont menés en 1319-1320²⁴, montrant l'attention toute particulière que le Dauphin porte à cette place forte au regard des autres, et on y construit notamment un « chaffal » et des palissades²⁵. En 1337-1338 le châtelain de Bonne consacre la moitié des dépenses aux travaux du château²⁶. L'administration savoyarde exige des travaux à Bonne en 1355-1356²⁷. En 1359-1360 sont entrepris des travaux aux couvertures²⁸.

En 1561²⁹, devant l'état de délabrement du château est dressé un état des réparations à envisager pour assurer la conservation des édifices :

« Premièrement quant au toit dudit chasteau qui est couvert de prin ancelle que s'est retire du coste de bise fault six croches de fer pour accrocher les chevrons. Plus fault audit toit tout pour iceluy affrester et recouvrir plusieurs trous troys millier de prin encelle et les calvins assortissantz. Pour recouvrir la muraille dudit chasteau fault deux toyses de pierres plattes. Touchant le couvert du granyer dudit chasteau

18 GRILLET 1807, tome I, p. 373.

19 BLONDEL 1956, p. 253.

20 *Idem*, p. 374.

21 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 27-29 citant Archives du Vatican, Collectoria 259, fol 216-217.

22 CHALMIN-SIROT 1988, annexes p. 2.

23 CORBIÈRE 2002, p. 459 citant ADS, SA 12888, Bonne, 1314-1315.

24 *Idem*, p. 420.

25 *Idem*, p. 436 citant ADS, SA 13211, Faucigny, 1313-1314, f° 18 et ADS, SA 12889, Bonne, 1319-1320.

26 *Idem*, p. 420.

27 *Idem*, p. 440.

28 *Idem*, p. 454.

29 DEVOS 1995, p. 250 citant ADHS SA 18718, 53v-54.

il y a plusieurs gottieres et faudroit pour y recoultrer ung millier de tuilles plattes et quatre douzaines de corniers et troys douzaines de grosses taches pour serrer auxdits corniers. Plus fault refaire le coin dudit granyer et mettre au couvert troys douzaines de litelz et pour les serrer deux centz taches. Pour racoultrer la chambre ou cabinet pres la cuisine faut demy douzaine de postz et deux douzaines de litelz pour mettre sur les jointures. » Sans oublier le «... le cuing de la muraille du coste du levant est fendu des le mylieu des fenestres et se perit de ruyne », le mur de l'étable percé d'un grand trou, l'avant-toit sur l'escalier extérieur donnant au grenier, les plafonds et planchers, et remettre les portes enlevées. En 1566 les travaux ne sont toujours pas faits et le mur de soutènement de la plateforme du château menace ruine : «... il y a plusieurs trouz que pourront causer la ruyne de la murallie dudit chasteau avec grand dangier pour ceulx qui passent journellement par là... » À la différence des autres châteaux étudiés dans cette enquête publiée par Roger Devos, une part, au moins, des travaux projetés semble réalisée puisque Bonne joue encore un rôle de choix dans le cadre des combats de 1589.

1.2.2.3 : Le bourg

Le bourg probablement prospère bénéficie de chartes de franchises en 1310, accordées par Hugues, dauphin de Viennois, dans un mouvement assez général puisque la même année, les localités de Lullin, Sallanches, Cluses et peut-être Monthoux bénéficient également d'octrois³⁰.

Ainsi que le décrit précisément l'enquête de 1339, le château de Bonne se voit adjoint de deux bourgs : Basse-Bonne et Haute-Bonne, tous deux protégés alors par des enceintes et de « grands et forts fossés et terreaux³¹ ». Des tours semi-circulaires de l'enceinte de Haute-Bonne figureraient sur la carte Dufour de 1838³². Haute-Bonne se développe sur l'éperon dans le prolongement du château et Basse-Bonne, dont la fondation pourrait être ultérieure³³ et portant néanmoins le nom d'Aya³⁴ commun à d'autres localités, en contrebas de part et d'autre de l'axe de circulation principal. La porte du côté de Saint-Jeoire de Basse-Bonne aurait été dénommée, selon Louis Blondel, porte « moletarum³⁵ ». Chaque bourg a même son église, une en bas ne servant qu'aux sépultures et une en haut servant à tous les sacrements sauf les sépultures³⁶. Matthieu de la Corbière met en évidence des similitudes entre Bonne et le bourg de Poli à Rome³⁷. En termes de dimensions, le bourg double de Bonne apparaît comme de taille intermédiaire et dans la même catégorie que Versoix, Bonneville, La Roche et Léaz³⁸.

30 CORBIÈRE 2002, p. 221-222.

31 CARRIER, CORBIÈRE, op. cit.

32 BLONDEL 1956, p. 254.

33 CORBIÈRE 2002, p. 391.

34 *Idem*, p. 497.

35 BLONDEL 1956, p. 254. Ce nom a-t-il un lien avec les meulières de Vouan ?

36 BINZ 2006, p. 426-430.

37 CORBIÈRE 2002, p. 388.

38 *Idem*, p. 390.

1.2.3 : Les églises :

1.2.3.1 : Situation

Si le site urbain de Bonne et son château apparaît dans la documentation au XIII^e siècle, nous n'avons que peu d'informations précises sur la construction des édifices de culte. Il semble que Saint-Nicolas de Haute-Bonne soit édifiée en même temps qu'un des deux bourgs sous l'impulsion d'Aymon, sire de Faucigny³⁹. L'église Saint-Pierre de Basse-Bonne était alors déjà présente et paraît correspondre au premier édifice de culte de la petite agglomération. Son vocable, Saint-Pierre, va dans ce sens puisqu'il est régulièrement attribué aux plus anciennes églises du département⁴⁰. Cette dernière se situait hors les murs en contrebas de Haute-Bonne. Aujourd'hui, complètement disparu, son cimetière était encore notifié en 1730 sur la Mappede sarde⁴¹. L'apparition, probablement au XIII^e/XIV^e siècle, de Saint-Nicolas, fait perdre son importance à Saint-Pierre. Toutefois, même si le culte est déplacé, cette dernière garde les fonctions funéraires de la localité, et ce jusqu'au XV^e siècle⁴². En effet, dès 1470, l'évêque autorise Saint-Nicolas à prendre les fonctions funéraires et dès le XVI^e siècle, Saint-Pierre est décrite en ruine.⁴³ Elle ne sera pas relevée. Le seul vestige connu correspond à une dalle de calcaire possédant une inscription latine et utilisée en remploi dans le portail de l'église de Haute-Bonne. Nous y trouvons la description de différentes messes données dans les deux bâtiments.

L'église Saint-Nicolas subira un certain nombre de réfection et de travaux par la suite⁴⁴. Ainsi, le portail est refait à la fin du XVI^e siècle. En 1768, le baptistère menace ruine et l'on ordonne sa réédification. De même, la nef sera modifiée et reconstruite en partie entre 1880 et 1913. Enfin, des travaux de restaurations de l'église sont réalisés entre 2000 et 2017.

1.2.3.2 : Informations sur le bâti

La majorité des mentions de travaux sur l'église Saint-Nicolas sont tirées de l'ouvrage de J-Y. Mariotte et H. Baud, eux-mêmes tirant leurs informations des archives modernes ainsi que du bâti en place⁴⁵.

Dans un premier temps, un élément lapidaire comprenant une inscription latine en façade nous renseigne sur diverses fondations de messes au sein des deux bâtiments religieux de Bonne au XV^e siècle [Planche 21]. Une transcription de l'inscription a été réalisée par Sylvain Macherat et donne le résultat suivant :

« - Ave Ihesus Ma<ria.>/

- Epytaphus divinatorum infra fondendorum :/

- Primo : In adiacenti capella dotata allo-/

39 MARIOTTE, BAUD 1981, p.108

40 CECI, BENOIT 2017 ; PERNOUD 1984.

41 Archives Départementales de la Haute-Savoie, 1 C d 251.

42 MARIOTTE, BAUD 1981, p.108-109.

43 *Idem*.

44 *Idem*.

45 *Idem*.

- -dialiter ad missas obdemadales duas /
 - martis et sabati. Secundo : In capella beate Caterine, /
 - sancti Petri de Bassa Bona pro anniversario Ansermete /
 - ipsius de Clauso matris septembris et missa an-/
 - -nalis com⁴⁶ orationibus deffunctorum unde bichetus frumenti /
 - per Noytom debitur perpetuo. Tercio : Pro anniversario /
 - missarum trium annuo in ecclesia beati Nycolay Bone /
 - unde barrelletus vini annuus debetur super pratom⁴⁷ XII^a /
 - septembris. Quarto : In bino anniversario per de Clau-/
 - -so restaurato uno domini Ansermi Balli die VII^a in decembri /
 - et tres misse anno tercio dempto quo due cum sufragiis in /
 - secundario Aymonete filie Iohannis Balli condam VIII^a die decembris /
 - quo octo misse celebrentur per curatum Bone cum precibus def-/
 - -functorum et inde tres floreni annui instrumentis per Philibertum Co-/
 - -<lacti.>/ »⁴⁸

Cette inscription nous montre la mise en place de plusieurs messe dans l'église Saint-Nicolas ainsi que sa montée en puissance par rapport à sa voisine Saint-Pierre-de-Basse-Bonne qui sera abandonnée peu de temps après.

Au XVI siècle plusieurs travaux sont réalisés. La nef plafonnée serait ainsi agrandie ou construite en même temps que la modification du portail datée par l'inscription 1581. Au début du XVIII^e siècle, la toiture de la nef est refaite. Cette dernière est encore en tavaillons comme nous l'indique le prix fait suivant :

« L'an mil sept cents et cinq et le vingt deux du mois d'avril a comparu devant moy not[ai]re et les témoins honnête Jean Rigaud m[aitr]e charpentier de la paroisse de Bonne lequel a déclaré par serment qu'après avoir fait exacte visite du Sancta Sanctorum de l'église de Bonne il y falloit pour le rétablir scavoir six milliers de tavallon battus, six milliers de clavins, une pane de douze pieds de long, une livre de crache, un cent de cloux maltailles pour relever le toit et retenir les chevrons, de tout quoy R[everen]d M[essir]e Jean le Blanc curé moderne m'a requis acte que iceluy ay accordé a Bonne en presence de R[everen]d M[essir]e Pierre Bertet curé de Lucinge et m[essir]e André Tissot témoins requis. Le dit Rigaud illeteré dece enquis ont signé Blanc Curé dud[it] lieu. Bertet curé de lucinge. André Tissot pr[esen]ts.

P. Mugnier not[ai]re »⁴⁹.

En 1739, un inventaire des meubles appartenant à une chapelle placée sous le vocable de « la conception de notre Dame » dans l'église Saint-Nicolas, nous apprend que « la voûte (de ladite chapelle) menace ruine et le couvert est entièrement délabré ». Cette chapelle n'est pas localisée aujourd'hui, mais pourrait être présente dans le corps de bâtiments représenté en 1739 sur la Mappe sarde et qui n'existe

plus de nos jours⁵⁰. En 1768, le baptistère est en ruine et sa consolidation ou réédification est ordonnée. Entre 1880 et 1913, la voûte sur croisée d'ogives est mise en place dans la nef et on ouvre des fenêtres et de vastes baies dans les murs. Enfin, en 1961, la porte actuelle est mise en place⁵¹.

46 *sic pour cum.*

47 *sic pour pratum.*

48 Transcription par Sylvain Macherat aidé par l'approche de Paul-Edmond Martin faite en 1929. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève 1929.

49 Archives de l'académie Salésienne, Fonds Rebord. Transcription par C. Guffond (UAPB).

50 *Idem.*

51 MARIOTTE, BAUD 1981, p.108-109.

1.3 : Sources à disposition :

Rapidement mentionnées dans les rapports de prospection archéologique réalisés dans le cadre du projet européen A.V.E.R – des montagnes de châteaux entre 2010 et 2012, les sources concernant le site historique de Bonne n'ont jamais fait l'objet d'un inventaire. Nous avons essayé dans le cadre de cette opération de regrouper les sources les plus significatives.

1.3.1 : Les sources manuscrites.

Nous connaissons peu de documents antérieurs au XIV^e siècle et concernant le site Bonne malgré une apparition au XIII^e siècle. Toutefois, les sources restent nombreuses et permettent d'avoir un aperçu général du site entre le début du XIV^e siècle et nos jours.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 J 318 : Vente de biens immobiliers à Basse - Bonne.
- 1 J 1204 : Inventaire des titres et habits de l'église de Bonne.
- 1 J 1648 : Vente de biens provenant de la cure de Bonne.
- 1 J 2128 : Comptes de la châtellenie de Bonne 1319.
- 4 O 317-320 : Archives des dons et legs : Bonne.
- 1 Q 222 : Inventaires des biens nationaux ci-devant ecclésiastiques.
- 107 J 47 : Fiche signalétique de Bonne, inventaire archéologique.

Archives départementales de Savoie :

- SA 1863 : dénombrement des feux du Chablais, Genevois et Faucigny (1515).
- SA 12887 à 13043 : comptes de châtellenie de Bonne (1313 – 1543).
- SA 13044 à 13078 : comptes de subsides (1356 – 1504).

1.3.2 : Les sources documentaires éditées.

Les ouvrages regroupant des mentions nous intéressant sont présents en quantité. Nous répertorions ci-dessous, les manuscrits nous ayant apporté le plus d'informations.

Publications récentes :

- CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVI^e siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.

Bibliothèque Nationale de France - Gallica :

- GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.
- BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759.

Bibliothèque de Genève :

- GLN-5790 : *Statuta Sabaudie nova et vetera noviter impressa* (1512).

Autre⁵² :

- CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889⁵³.
- CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.
- LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

1.3.3 : Les sources planimétriques.

Les sources planimétriques sont nombreuses et nous ont permis d'agrémenter notre travail de recherche.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 C d 251 – Original : Mappede sarde de Clermont (1728-1738).
- 1 C d 251 – Copie : Copie de la Mappede sarde de Clermont.
- 3 P 3/2885-2889 : Cadastre français (XIX^e siècle).
- 3 P 3/2890-2909 : Cadastre français (1901).

Archives : Atelier d'Architecte Pierre Bajulaz :

- sans côte : plans de l'église Saint-Nicolas.

1.3.4 : Les photographies.

La fin du XIX^e siècle est riche en photographie et en cartes postales notamment dans les domaines des châteaux en ruines.

⁵² Google Book, etc.

⁵³ Répertoire de documents anciens analysés.

La série 8 Fi 847-852 des archives départementales de la Haute-Savoie regroupe un certain nombre de clichés concernant la commune de Bonne. Néanmoins, il est quasiment impossible de réaliser un inventaire exhaustif tellement les différentes œuvres sont réparties de manières aléatoires. Aussi, il faut compter sur les collections privées pour compléter les vues existantes. Nous avons notamment pu accéder à la collection Joël Serralongue comprenant des clichés du début du XX^e siècle.

2 : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE SAUVETAGE :

2.1 : Contexte d'intervention et problématiques :

En janvier 2017, lors de travaux de réfection de l'église Saint-Nicolas, dans le bourg de haute Bonne à Bonne en Haute-Savoie, les parements intérieurs des murs du bâtiment religieux ont été décroûtés sur une hauteur variant entre 1.5 et 5 m afin de traiter un problème d'humidité et remettre aux normes l'ensemble de l'édifice. Plusieurs structures anciennes sont alors apparues dans les maçonneries [Fig. 4]. L'architecte Pierre Bajulaz, en charge du projet, ainsi que les élus de la commune, propriétaires du bien, ont alors contacté l'Unité Archéologique du département afin d'obtenir avis et conseils⁵⁴. Suite à notre visite, nous avons conclu qu'il serait important d'enregistrer les données avant le début de travaux de ma-



Fig. 4 : Vestiges présents sous les enduits. Cliché : L. Benoit (UAPB).

çonneries, car ces derniers auraient détruit les informations concernant le bâti en place. Les différents partenaires ont alors accepté de décaler le début de mise en œuvre du gros œuvre.

C'est dans ce contexte d'urgence et d'impossibilité de mise en place d'une étude préventive qu'a été demandée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles une autorisation d'opération archéologique d'urgence afin de pouvoir mener une étude de bâti sur l'église. La découverte fortuite n'aurait pu être prévenue. Précisons également que c'est grâce à l'intérêt patrimonial des différents acteurs du projet que cette étude a pu voir le jour. De fait, les problématiques liées à notre intervention étaient relativement simples. Il s'agissait dans un premier temps d'obtenir une lecture du bâti la plus complète malgré une emprise d'étude limitée et d'enregistrer toutes les données observables. En effet, le

décroulage des murs n'étant que partiel, nous n'avons pu obtenir une lecture complète. Toutefois, nombre d'informations nous sont parvenues et nous avons pu dégager plusieurs états de construction. Dans un second, nous avons réuni une documentation plus large sur le site de Bonne pour pouvoir replacer l'église Saint-Nicolas dans un ensemble à plus grande échelle.

Aussi, cette opération a permis, nous le verrons, de comprendre l'évolution d'un bâtiment et d'un lieu de vie dans le temps.

2.2 : Équipe et déroulement :

2.2.1 : Équipe de recherche.

L'étude de bâti de sauvetage réalisée à Bonne a été menée par l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie (UAPB). L'équipe de terrain était composée de Loïc Benoit (dir. UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM) et Christophe Guffond (dir. adjoint, UAPB). Enfin, Denis Laissus (UAPB) est venu renforcer l'équipe une journée.

Danielle Decrouez (Géologue) a gracieusement réalisé une étude géologique des matériaux présents au sein de l'édifice religieux. De même, Marie-Françoise Peilleux a fait l'étude des différents enduits peints retrouvés à la commande de la mairie de Bonne.

C'est donc au final 5 scientifiques qui ont participé à cette opération.

2.2.2 : Calendrier d'intervention.

Le chantier de restauration de l'église ne s'arrêtant pas en hiver, nous avons pu obtenir un créneau d'intervention courant janvier 2017.

L'étude de bâti d'urgence a été réalisée entre le 16 et le 27 janvier 2017 en présence du responsable d'opération et de son adjoint. Une personne supplémentaire est venue renforcer l'équipe pendant une journée. Notre intervention représente un total de 11 jours hommes effectifs.

La phase de post-fouille s'est déroulée sur le reste de l'année civile.

2.3 : Méthodologie :

2.3.1 : Méthode de relevé.

Les objectifs de cette intervention étaient clairs : il s'agissait de documenter et comprendre la chronologie des vestiges en place ainsi que du bâtiment dans un ensemble plus large, à savoir le bourg de Bonne. L'étude archéologique des vestiges présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur une série de relevés manuels, photogrammétriques et photographiques. Aussi, grâce à ces techniques nous avons réussi à mettre en place des relevés exhaustifs des différentes structures dans le temps imparti à notre intervention.

Notre lecture se veut donc la plus complète possible. De plus, les comparaisons au sein de notre étude ainsi que les liens entre les différents éléments seront facilités par cette documentation.

Nous allons maintenant détailler les techniques employées:

Au sujet des relevés manuels, nous avons utilisé les méthodes de l'archéologie du bâti. Nous avons tendu un axe horizontal fixé par des clous dans les parements et réglé par un niveau. De même, un deuxième axe, vertical, symbolisé par un fil à plomb a été ajouté au premier. Nous avons ensuite mis en place un décimètre sur l'axe horizontal afin d'avoir des références métriques. Les différents points correspondant aux structures ont été relevés à l'aide d'un mètre à ruban ainsi que d'un second fil à plomb. Ces points, une fois placés et reliés entre eux, laissent apparaître les unités de construction relevées sur le papier calque et millimétré. Les éléments caractéristiques de la structure sont notifiés sur le graphique grâce à une légende complète et commune à toute l'équipe de recherche. Une fois terminés, les relevés sont scannés et importés sous le logiciel Adobe Illustrator pour être informatisés et mis en page selon des normes graphiques établies. Les parements ont été traités à l'échelle 1/20^e tandis que certaines élévations ont quant à elles été traitées à l'échelle 1/50^e.

Le travail de couverture photographique a été fait avec deux appareils différents : un Nikon D5500 (24 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-120 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

Les annotations et les tracés démonstratifs ont été produits sous le logiciel Adobe Illustrator.

Enfin, les orthophotographies, relevés utilisant la technique de corrélation de points, relèvent d'une méthode différente. Nous utilisons une série de photographies rapprochées de la structure étudiée pour créer un nuage de point donnant un modèle 3D. Les clichés répondent tous au même réglage de l'appareil photo. À partir du nuage de point et donc du modèle 3D, nous pouvons extraire une ortho-image servant pour faire du relevé en plan ou dans notre cas en élévation. Le nombre de clichés utilisés pour la création du modèle varie en fonction de la surface étudiée. Enfin, l'image est traitée via Adobe Photoshop puis Adobe Illustrator pour obtenir un cliché à l'échelle.

2.3.2 : Système d'enregistrement.

Le site de Bonne faisant partie des sites prospectés lors du projet européen A.V.E.R. – des montagnes de châteaux, un premier système d'enregistrement avait été mis en place pour le site fortifié entre 2010 et 2012. Dans un souci d'homogénéité, nous reprenons ce système et l'étendons au reste de l'agglomération médiévale.

Le site est donc considéré comme une seule entité que nous divisons en différentes zones. Bonne se compose d'une place forte et de deux bourgs distincts, à savoir haute et basse Bonne **[Planche 4]**. La place forte avait été désignée comme **Zone 1** dans la précédente étude. Aussi, nous avons logiquement nommé le bourg haut, où se situe le château, **Zone 2** et le bourg bas, **Zone 3**. Chaque zone est par la suite divisée en espaces correspondants aux différents bâtiments ou divisions de ces derniers. Notre étude se situe dans la **Zone 2** et comprend 4 espaces à savoir, les espaces **ES 2.1 à 2.4 [Annexe 2]**.

Les différentes données archéologiques recueillies lors de notre intervention ont été enregistrées sur des feuilles US et USC papier avant d'être reprise informatiquement sur notre base de données durant la phase de post-fouille. Ces informations ont été réparties en Zone, Entités Spatiales (ES) et Entités Archéologiques (EA). Ces dernières sont complétées par des Unités Stratigraphiques (US) et des Unités Stratigraphiques Construites (USC).

L'ensemble de ces fiches a été rempli selon un le système d'enregistrement que vous trouverez en **Annexe 1**. Le système de fiches numériques a été réalisé sous le logiciel FileMaker Pro et permet d'obtenir des descriptions ainsi que des liens entre entités. L'enregistrement sur le terrain a été réalisé par les différents membres de l'équipe sous la supervision de Loïc Benoit.

La couverture photographique ainsi que l'enregistrement des divers fichiers photo ont été réalisés par l'équipe présente sur le terrain.

Enfin, les différentes orthophotographies servant de plans et de supports à notre étude ont été réalisées par Loïc Benoit.

2.3.3 : Documentation.

La documentation, qu'elle soit écrite, graphique ou photographique a été inventoriée lors de la phase de post-fouille selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant sur les *définitions des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques*, et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant *définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* ; ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommé *Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et ar-*

chives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opérations d'archéologie préventive en Rhône-Alpes.

Le diagramme stratigraphique [Annexe 5], les inventaires des structures archéologiques (EA, US, USC) [Annexes 2 à 4] et l'inventaire des minutes de terrain sont présentés en annexe de ce rapport.

Les documents graphiques ont été mis en forme et informatisés par les membres de l'équipe avec le logiciel Adobe Illustrator et Adobe Photoshop. La page de couverture a été réalisée avec l'aide d'Adobe Indesign.

3 : DESCRIPTION GÉNÉRALE :

3.1 : Topographie :



Fig. 5 : Vestiges de la courtine du château. Cliché : C. Guffond (UAPB).

La ville de Bonne, aussi nommée plus localement Bonne-sur-Menoge, se situe dans la basse vallée de la Menoge sous le massif des Voirons à 7.73 kilomètres au sud-est d'Annemasse et à 12 kilomètres au nord-ouest de Bonneville [Planches 1 et 2]. Localisée sur la rive nord de la rivière Menoge, la petite agglomération se divise en deux espaces bien distincts à savoir Haute et Basse Bonne. Le premier se situe sur un éperon rocheux à 540 m d'altitude environ. Comprenant l'espace castral installé sur un mamelon et le premier bourg (Zone 1 et 2), il domine ainsi la vallée et ses proches environs. Des morceaux de fortifications sont encore observables à l'emplacement de l'ancien château ainsi qu'autour du molard rocheux [Fig 5]. De même, le relief visible de nos jours laisse apparaître les anciens fossés entourant l'excroissance rocheuse. Le deuxième espace correspond à un second bourg (Zone 3). Il est positionné aux pieds du versant sud de l'éperon rocheux et au bord de la rivière à une altitude de 496 m. S'il était fortifié durant le Moyen Âge, il ne reste aujourd'hui plus rien du système défensif ni des trois portes fortifiées desservant les routes principales.

D'importants axes routiers, tels que la route menant de la basse vallée de l'Arve à la basse vallée du Chablais ou celle remontant vers la vallée du Giffre, traversaient Bonne⁵⁵. La fréquentation était telle qu'un péage avait été mis en place entre le XIII^e et le XIV^e siècle⁵⁶.

Notre étude se concentre sur l'église Saint-Nicolas située au cœur du bourg de Haute-Bonne (**Zone 2**), élément structurant de cet espace.

3.2 : Étude géologique :

Danielle Decrouez

Cette église, d'orientation approximativement est-ouest, est située sur la commune de Bonne à Haute-Bonne, un lambeau d'une ancienne terrasse lacustre épargné par l'érosion.

3.2.1 : Grès molassique :

Des encadrements de fenêtre et de porte en grès molassique subsistent encore sur la face orientale, la face septentrionale et la face méridionale. Par leur mauvais état de conservation, ils se distinguent nettement des encadrements restaurés avec de la roche calcaire peinte pour simuler la roche gréseuse. Cette roche sédimentaire détritique (au moins 50% de débris issus de l'érosion de roches préexistantes) est un grès de l'époque tertiaire (Oligocène, autour de -25 millions d'années dans la région), constitué essentiellement de grains de quartz et de glauconie qui lui confère une teinte verte, jaunissante à l'altération et avec un ciment calcaire argileux. S'il a l'avantage d'être tendre et donc facile à sculpter, il est très sensible aux alternances gel/dégel et aux pluies acides et s'altère donc facilement. Le plus souvent comme dans le cas présent, il est réservé pour les encadrements de fenêtres et de portes [Fig. 6].



Fig. 6 : Encadrements d'origine en grès molassique et restauration en calcaire. Clichés : D. Decrouez (Géologue).

55 D'AGOSTINO et alii 2011.

56 MARIOTTE, BAUD 1981, p.104-105.



Fig. 7 : Extrait de la carte géologique 1/50 000. Source : Carte géologique de France (1/50 000) et notice explicative, feuille Annemasse (654), Orléans, BRGM, 1998.



Fig. 8 : Affleurement, légèrement en retrait du chemin des carrières, vraisemblablement un ancien front de taille. Clichés : D. Decrouez (Géologue).

Cette roche est disponible dans l'environnement tout proche. L'extrait de la carte géologique au 1/50 000 ci-dessous montre deux affleurements de molasse (Mr, en rose sur la carte, à l'est du Chât. d'eau) après le pont sur la Menoge à l'ouest de la route D198 qui conduit de Bonne à Loëx et à la voie rapide, direction Annecy (D903). Leur exploitation est attestée notamment par le nom du chemin parallèle à cette route, situé à l'ouest en haut du talus, le chemin des carrières. De la molasse affleure dans le talus du chemin des carrières et dans celui de la D198 [Fig. 7 et 8].

3.2.2 : Calcaires :

3.2.2.1 : Calcaire indifférencié.

Les pierres de taille observables en particulier à la base de l'édifice et sur les parties restaurées des encadrements de fenêtres sont en calcaire [Fig. 9].

Si aucun prélèvement n'a été effectué dans ce calcaire de couleur blanc-gris, il est possible de faire un rapprochement avec les calcaires de couleur claire qui furent exploités comme pierre à bâtir dans la région de l'époque romaine à la moitié du 20^e siècle.

Des carrières sont connues dans les calcaires crétacés notamment au Salève (Etrembières, Mornex, Esserts-Salève) ainsi qu'à Reignier (Plaine aux Rocailles) et ses environs (Cornier) et dans les calcaires du Jurassique supérieur près de Mieussy (carrière d'Anthon).



Fig. 9 : Utilisation du calcaire. Clichés : D. Decrouez (Géologue).



Fig. 10 : Les traces plus foncées correspondent à des fragments de coquilles de mollusques fossilisés. Cliché : D. Decrouez (Géologue).

3.2.2.2 : « Calcaire urgonien ».

La plaque apposée sur la façade occidentale a été taillée dans un beau bloc de calcaire fossilifère (nombreux débris de tests de mollusques observables sur la surface). Les roches qui présentent ce faciès sont les « calcaires urgoniens ».

Ces calcaires du Crétacé inférieur sont présents au Salève, dans le Jura et dans les chaînes subalpines (Bornes, Semnoz). Leur exploitation est attestée depuis l'époque romaine [Fig. 10].

3.2.2.3 : « Noir de Sixt ».

Le bénitier à droite de la porte de la façade nord est en calcaire gris foncé [Fig. 11].

Dans le prélèvement effectué, une lame mince a été réalisée pour observer le microfaciès. Il s'agit d'une micrite recristallisée avec des débris de tests de mollusques, un microfaciès caractéristique d'un dépôt de plateforme marine.

Bien qu'aucun élément ne nous permette d'attribuer un âge précis à ce calcaire et donc de la rattacher à une formation lithologique de l'environnement géologique du site, la roche qui répond à ces caractéristiques et dont l'emploi est connu notamment pour des éléments liturgiques tels que les bénitiers, est le « noir de Sixt ».

Son exploitation est connue à Samoëns sur les flancs des Suets au lieu-dit « les Fontaines » et à Sixt-Fer-à-Cheval dans le défilé des Tines [Fig. 12].

Les pierres de taille de l'arc de la chapelle côté sud sont en calcaire gris foncé.

Un prélèvement a été réalisé pour faire une lame mince afin d'observer le microfaciès. Celui-ci montre une biomicrite recristallisée avec des débris de tests de mollusques et d'algues ainsi que des foraminifères. Nous n'avons aucun élément pour dater ce calcaire et donc de le rattacher à une formation lithologique dans le contexte géologique. Mais comme pour la roche du bénitier, celle qui répond le mieux à ces caractéristiques est le « noir de Sixt » [Fig. 13].

3.2.3 : Du tout-venant dans les murs :

À l'intérieur de l'église, on observe du tout-venant hétérogène (nature et tailles diverses) dans les murs : blocs de calcaire et de grès, des galets de roches diverses provenant des terrains quaternaires et disponibles à proximité immédiate et du tuf.

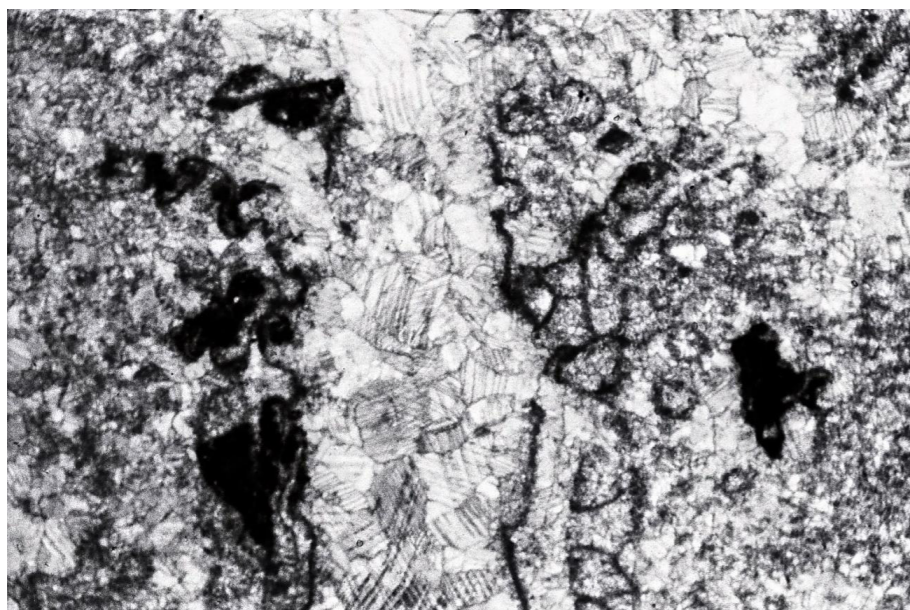
La carrière de tuf la plus importante fut celle de Pouilly à Saint-Jeoire (Broise, 1986). Des gisements sont aussi signalés à Etrembières et Contamine sur Arve (De Mortillet, 1858). Il ne faut pas exclure l'exploitation temporaire de petits gisements proches du lieu d'utilisation.



Fig. 12 : Arc en noir de Sixt et son microfaciès.
Clichés : D. Decrouez
(Géologue).



Fig. 13 : Détail d'une zone recristallisée avec structures de coraux.
Cliché : D. Decrouez
(Géologue).



3.3 : Vue d'ensemble des vestiges :

Le site de l'église Saint-Nicolas de Haute-Bonne se situe sur un promontoire rocheux dominant l'ensemble de la commune au nord de la rivière « la Menoge ». Le bâtiment étudié se situe sur la moitié sud du molard, ce dernier étant divisé en deux par une rue centrale. L'ensemble constitue les vestiges d'un bourg médiéval dont il ne reste plus que l'organisation parcellaire et quelques vestiges épars de bâtiment appartenant à l'époque moderne⁵⁷. Cette aire urbaine correspond aux **Zones 1 et 2** respectivement rattachées au château ainsi qu'au bourg. Ce dernier a dû être divisé en différents espaces afin de faciliter le discours et restreindre la zone concernée.

L'église Saint-Nicolas se situe approximativement au centre de la **Zone 2** au milieu d'une grande place [Planches 3 et 4]. Elle a été divisée en quatre espaces distincts [Planches 5 et 6]. L'espace **ES 2.1** correspond à la nef et à l'abside du bâtiment. La salle des fonts baptismaux représente l'espace **ES 2.2** tandis que la chapelle latérale est identifiée en tant que **ES 2.3**. Enfin, la sacristie correspond à l'espace **ES 2.4**⁵⁸.

Le premier (**ES 2.1**) comprend les entités archéologiques suivantes :

- **M 2001, 2004, 2014, 2015 ; POR 2002, 2032 ; CTF 2003, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2056, 2057 ; FEN 2023, 2024, 2028, 2029, 2030, 2031, 2033, 2034, 2035, 2038, 2049, 2051, 2053 ; ARC 2037, 2039, 2044, 2045, 2046, 2047 ; PLC 2048, 2050, 2052 [Planche 6].**

Les espaces suivants sont plus restreints et comprennent par extension moins d'entités archéologiques.

L'**ES 2.2** contient les suivantes :

- **M 2004, 2005, 2006 ; FEN 2022 [Planche 6].**

La chapelle latérale est quant à elle constituée de :

- **M 2008, 2009, 2010 ; FEN 2025 ; PLC 2036, 2042, 2043 [Planche 6].**

Enfin, la sacristie comprend huit entités enregistrées par souci d'homogénéité, car elle n'est pas incluse dans l'étude.

- **M 2011, 2012, 2013, 2055 ; FEN 2027 ; POR 2026, 2040 ; ESC 2041 [Planche 6].**

Cet ensemble d'entités est conséquent, mais il permet de simplifier le discours lorsque nous parlerons d'un endroit en particulier au sein du bâtiment. Les vestiges, qui étaient présents sous un enduit, sont en bon état de conservation.

Notre sauvetage concerne les espaces **ES 2.1 à 2.3** sur une hauteur variant de 1.5 à 4 m sur la quasi-totalité de leurs maçonneries [Planche 5 à 9]. En effet, nous étions limités dans notre intervention par l'emprise des travaux de maçonneries qui ne s'attaquaient majoritairement qu'aux parties basses des murs du bâtiment. Aussi, notre compréhension globale du bâti a été très limitée. Toutefois, des éléments intéressants sont apparus et nous ont permis de mettre en exergues différentes évolutions du bâtiment en combinant analyse des vestiges et étude des plans et archives. L'étude serait à compléter par l'analyse des parties hautes. De même, l'extérieur de l'édifice n'a pas été touché par ces travaux. Les enduits ayant été refaits il y a quelques années sans étude de bâti, nous devons nous contenter d'un petit relevé fait in extremis autour des différentes ouvertures [Planche 10].

⁵⁷ BENOIT 2016. Le parcellaire ainsi que les vestiges bâti des bourgs de Bonne ont fait l'objet d'une analyse et d'un inventaire.

⁵⁸ Ce système d'enregistrement laisse la place nécessaire si d'autres découvertes avaient lieu aux alentours.

4 : ÉTUDE DE BÂTI :

L'étude archéologique de sauvetage menée à l'intérieur de l'église Saint-Nicolas de Haute-Bonne à Bonne n'a porté que sur une emprise très limitée. En effet, cette opération intervenant en urgence, nous avons dû suivre les travaux sur une surface partielle des élévations (une bande d'environ 1.60 m de hauteur décrotée sur l'ensemble du bâti à l'exception de certains secteurs plus importants) ainsi qu'un intervalle de temps contraint. La restauration ne touchant qu'à l'intérieur du bâtiment, seul ce dernier a pu être observé. Au final ce sont environ 172 m² d'élévations qui ont pu faire l'objet d'observations.

4.1 : Le mur gouttereau nord :

Le parement sud du mur gouttereau nord **M 2015** montre plusieurs états de construction perturbés par des interventions successives et probablement modernes [**Planches 15 et 16**]. Toutefois, l'ensemble reste assez lisible.

Un premier état de construction (*USC 20001*) est observable sur l'extrémité orientale de **M 2015** sur 4.5 m de longueur pour 1.92 m de hauteur. Cette section débord légèrement sur **M 2014** et fait ainsi le lien avec le chevet. La fondation de ce parement n'est pas observable, toutefois, l'absence d'affleurement rocheux à proximité du site laisse supposer une fondation en tranchée. La construction mêle pierres de taille en tuf et moellons équarris en calcaire et molasse. Leurs modules oscillent entre 0.22 x 0.07 m, pour les plus petits, et 0.55 x 0.35 m pour les plus imposants [**Planche 16 et Fig. 14**]. Le tout est lié à un mortier de chaux un peu sableux à granulométrie moyenne et de couleur beige. Les pierres de taille en tuf sont utilisées pour les éléments architectoniques telles qu'une chaîne d'angle ou encore l'ancienne fenêtre **FEN 2052** sur laquelle nous reviendrons. A contrario les blocs équarris de calcaire et molasse, accompagnés de galets, composent le corps de la maçonnerie murale. Ils sont disposés en assises régulières et réglées. Le parement sert d'appui à la réfection *USC 20005* à l'ouest tandis qu'il est perturbé en partie par l'implantation de la fenêtre **FEN 2031** (*USC 20004*). Son extrémité est marquée, comme évoquée précédemment, par une structure maçonnée en tuf. Il s'agit d'un piédroit accompagné d'une feuillure. Cette dernière est par ailleurs recouverte d'un enduit peint [**Planche 16 et Fig. 15**]. La fonction de cette structure reste indéterminée à ce jour. Il pourrait s'agir d'une ancienne fenêtre de la zone du chœur ou d'une niche. Malheureusement, l'emprise limitée de notre intervention ne nous a pas permis d'en apprendre davantage. Toutefois, la structure étant noyée dans une maçonnerie plus récente (*USC 20011*), il s'agit du plus vieil état de construction environnant. Cette hypothèse trouvera confirmation dans l'approche des autres maçonneries. L'ensemble sert d'appui au parement *USC 20011* du mur de chevet. Une perturbation est visible au niveau de la colonne engagée marquant l'entrée dans le chœur. Elle est liée



Fig. 14 : Extrait du parement USC 20001. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 15 : Feuillure et enduit peint de la structure FEN 2052. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 16 : Parements USC 20001, 20003 et 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).

à l'installation de ladite colonne et relève sans doute d'un ajout tardif [**Planche 16 et Fig. 16**].

Le second état de construction correspond à la partie du mur **M 2015** se développant plus à l'ouest. Il s'agit du parement *USC 20005*. De construction homogène, il présente toutefois plusieurs sous-états de constructions. Son extrémité est vient en appui contre le parement *USC 20001* tandis que son extrémité occidentale est chaînée au mur **M 2001** [**Fig. 17**]. La construction est réalisée en moellons bruts ou éclatés de calcaire avec quelques galets disposés en assises peu réglées et de manière irrégulière.

Le module des blocs varie de 0.03 x 0.08 m à 1.47 x 0.16 m. De même, nous notons la présence de pierres en remplois telle qu'une demi-cuve, probable vestige d'un bénitier. Le tout est lié par un mortier de chaux jaunâtre gras et dur. Ce parement est observable sur un peu plus de 15.74 m de longueur pour une hauteur observable de 1.72 m en moyenne [**Planche 15**]. Plusieurs structures apparaissent comme contemporaines de la construction de ce mur. Aussi, une niche (**NIC 2054**) est maçonnée dans le premier tiers ouest du parement *USC 20005* [**Planche 15**]. Aujourd'hui bouchée par l'*USC 20010*, la niche mesure 0.64 m de longueur pour une hauteur de 0.94 m. Sa partie basse se compose d'une base monolithe. Cette dernière a été buchée sur le tronc tandis que le pied a été enfoui dans le sol actuel. Si nous n'avons pu déterminer avec précision la fonction de cet ensemble, il pourrait s'agir d'un petit oratoire ou d'un support pour bénitier [**Fig. 18**]. Plus à l'est, la fenêtre **FEN 2053**, elle aussi contemporaine du parement, est également bouchée (*USC 20009*). D'assez grandes dimensions (1.01 m de longueur pour 1 m de haut visible), elle n'est pas observable dans toute sa hauteur. Ses piédroits ainsi que sa base sont construits en petits moellons de calcaire ébauchés avec quelques blocs de tuf. Le bouchage met en œuvre des briques ainsi que des blocs bruts de calcaire le tout lié par un mortier bâtardé. L'usage de la brique dans la région étant relativement tardif, et les textes nous parlant de travaux entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, nous pensons ce bouchage en lien avec ces dernières interventions [**Planche 15**].



Fig. 17 : Parement USC 20005. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 18 : Structure NIC 2054 et sa base buchée. Cliché : L. Benoit (UAPB).

Une autre ouverture bouchée est présente un peu plus à l'est entre la fenêtre **FEN 2053** et la porte **POR 2032**. Mesurant environ 2 m de large pour 1.70 m de hauteur observable, il s'agit d'une ancienne porte. La structure est reconnaissable aux deux piédroits ainsi qu'au seuil encore visible dans la maçonnerie. Le bouchage *USC 20006* mêle blocs bruts de calcaire, bois et béton confirmant ainsi sa modernité [Planche 16]. Le piédroit oriental de la structure sert d'appui au parement *USC 20011* comprenant la porte **POR 2032** ainsi que le bénitier *USC 20007*. Si la facture de ce dernier le renvoie au XVI^e siècle avec l'utilisation de la boucharde ainsi que du calcaire noir de Sixt, il est ici en remploi puisque le parement est construit en blocs de plus gros modules et liés au ciment [Fig. 19]. Cette phase est observable sur 1.70 m de haut pour 1 m de long. De plus, la porte **POR 2032**, qui est contemporaine, est datée de 1961.



Fig. 19 : Bénitier en calcaire noir de Sixt arborant la croix de Savoie. Cliché : L. Benoit (UAPB).

4.2 : Le chevet :

Le mur de chevet **M 2014** prolonge le mur gouttereau nord sur sa partie orientale. De forme semi-circulaire, il présente plusieurs états de construction et perturbations en lien avec l'évolution du bâtiment [Planche 14]. Leur lecture est relativement simple, bien qu'à nouveau limitée dans la dimension verticale. Le premier état de construction de cet ensemble est assez peu visible. Il se constitue de la fin de l'*USC 20001* débordant du mur **M 2015** sur **M 2014** ainsi que de l'*USC 20015* [Planches 14 et 15]. Cette dernière correspond à un parement observable au centre de la maçonnerie sous les fenêtres **FEN 2028** et **2029**. Il est observable sur une cinquantaine de centimètres en hauteur et sur environ 4 m en longueur. La mise en œuvre est régulière et les blocs de calcaire ébauchés relativement bien assisés. Le liant est un mortier de chaux beige un peu sableux. L'assise moyenne est de l'ordre d'environ 0.15 m et les modules des moellons de calcaire varient entre 0.10 x 0.05 m, pour les plus petits, et 0.36 x 0.15 m pour les plus grands. Deux petits coups de sabre sont visibles dans la maçonnerie à la verticale des fenêtres susmentionnées [Planche 14 et Fig. 20]. Cela ne semble pas être en lien avec une quelconque structure, mais plutôt un résultat de la reprise de l'ancienne maçonnerie. Aussi, l'intégralité de l'*USC 20015* sert d'appui à l'état de construction suivant.



Fig. 20 : Mur de chevet M 2014. Cliché : L. Benoit (UAPB).

Ce dernier est représenté par l'unité de construction *USC 20011*. Cela correspond à la majorité de l'élévation observable dans notre étude et ne comporte que peu de perturbations. Ainsi, la maçonnerie est homogène et régulière dans sa grande majorité. L'extrémité nord-ouest du chevet vient s'appuyer sur un état antérieur (*USC 20001*) tandis qu'au sud-ouest le mur **M 2014** est grandement perturbé par la mise en place plus tardive de la sacristie **ES 2.4** [Planches 6 et 14]. La mise en œuvre du parement *USC 20011* est relativement régulière malgré des moellons inégaux et des assises de construction toutes relatives (en moyenne : 0.14 m) [Fig. 21]. Nous trouvons principalement des blocs de calcaire, de grès molassique et des galets de modules très variés : 0.09 x 0.06 à 0.24 x 0.20 m. Quelques blocs épars de tuf sont à notifier, potentiels réemplois de maçonneries plus anciennes. Le liant est un mortier de chaux blanchâtre assez dur et homogène sur l'ensemble du parement et des structures liées. Notons la présence au nord de **M 2014** d'une structure indéterminée pouvant correspondre à un ancien placard ou une ancienne fenêtre. Cette dernière, **PLC 2051**, n'est visible qu'à moitié puisqu'elle a été recoupée et bouchée probablement lors de l'installation de la fenêtre **FEN 2030**, aménagement observable via la perturbation *USC 20014*. L'ouverture **PLC 2051** mesure à minima 0.72 m de hauteur pour 0.50 de long [Fig. 22]. Les piédroits et l'appui sont en calcaire gris et une feuillure est visible sur tout l'encadrement ce qui suggère une fermeture. L'appui est monolithe et présente deux trous d'ancrage qui étaient également bouchés au mortier. La mise en place de cette structure est sans aucun doute contemporaine de la construction du parement *USC 20011* dans la mesure où aucun désordre lié à un percement de la maçonnerie n'est observable [Planche 15]. Son bouchage (*USC 20012*) comprend des blocs de calcaire, de la tuile et du bois le tout désordonné et lié à un mortier de chaux bâtardé. À l'est de cette ouverture, une réfection au ciment de 1.10 x 0.85 m (*USC 20013*) masque en partie le parement.

L'extrémité sud-ouest du mur de chevet **M 2014** est complètement perturbé par l'installation de la sacristie **ES 2.4** qui coupe et réorganise toute la maçonnerie. Cela en ferait donc un troisième état de construction au sein du mur. En effet, le parement *USC 20011* est percé à cet endroit afin d'installer le placard liturgique **PLC 2050** ainsi que l'ouverture **ARC 2039** permettant d'accéder à la sacristie [Planche 5]. Ces deux structures sont construites en même temps puisqu'elles partagent un piédroit commun. Elles sont réalisées en calcaire gris et présentent un certain nombre de traces de tailles dont des ciselures et un travail à la boucharde [Fig. 23]. Le liant est difficilement observable du fait d'un rejointoiement au ciment courant sur l'ensemble des deux entités. Le placard mesure 0.63 m de long pour une hauteur de 0.75 m et présente un linteau en accolade. L'arc, légèrement surbaissé, atteint 2.91 m dans son embrasure pour une hauteur de 3.12 m. Notons la présence sous **PLC 2050** d'un bloc de belles dimensions jurant avec le reste de la maçonnerie. Si nous n'avons pu l'identifier avec précision, il pourrait s'agir d'un remploi. Les caractéristiques communes des structures ainsi que les traces d'outils observées nous permettent d'avancer l'idée que cette implantation ne peut guère remonter avant le XVI^e siècle. Toutefois, le décroûtage partiel ne nous permet pas d'obtenir plus d'informations. De même, l'ensemble de l'**ES 2.4** (représentant la sacristie) n'était pas compris dans l'emprise des travaux et nous n'avons donc pas pu observer les différentes maçonneries.



Fig. 21 : Parement USC 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 22 : Structure indéterminée PLC 2051 aménagée dans le parement USC 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 23 : Entrée de la sacristie, espace 2.4. Cliché : L. Benoit (UAPB).

4.3 : Le mur gouttereau sud et ses espaces adjacents :

4.3.1 : Le mur gouttereau sud.

Le parement nord du mur gouttereau sud, **M 2004**, est constitué de plusieurs états de construction bien visibles, chacun perturbant l'état antérieur [Planches 12 et 13]. Ces différentes perturbations nous renseignent ainsi sur l'évolution de l'édifice. Nous retrouvons des phases similaires à celles observées sur d'autres parties de l'église.

Le premier état de construction (*USC 20016*) est reconnaissable à l'extrémité orientale de **M 2004**, entre la fin du mur de chevet et la chapelle latérale (**ES 2.3**) sur environ 4.60 m de long et sur la totalité du décroûtage, soit 1.94 m de haut [Planche 12 et Fig. 24]. Une petite portion est également visible à l'extrémité ouest dudit mur. Comme pour le reste de l'édifice, nous n'avons pas pu observer les fondations de la maçonnerie. La mise en œuvre du parement *USC 20016*, régulière, mêle galets, moellons équarris de calcaire et grès molassique ainsi que des pierres de taille en tuf [Planche 12]. Ces dernières sont utilisées exclusivement dans l'ouverture **FEN 2049**. Les blocs utilisés dans le parement sont de modules variés allant de 0.10 m de longueur pour 0.06 m de hauteur à 0.34 par 0.13 m. Disposées en assises régulières d'une hauteur moyenne de 0.16 m⁵⁹, deux assises de réglages sont observables sur la portion de parement mis au jour [Fig. 25]. Ces dernières sont réalisées en petits galets ou plaquettes de calcaire. Les moellons sont liés avec un mortier de chaux de couleur beige, sableux, à granulométrie moyenne similaire à celui observé sur l'*USC 20001*. L'entité **FEN 2049** mesure 0.94 m de long pour 0.93 m de hauteur observable. La structure est plus grande, mais la partie haute est masquée par l'enduit encore en place [Planche 12]. Construite entièrement en tuf, elle présente un arc en plein cintre et était bouchée par un mélange de blocs bruts, de bois et d'enduits peints (*USC 20017*). Nous avons pu enlever le bouchage de cette structure lors de notre intervention. Des vestiges d'enduit sont apparus sur les parois et nous avons pu voir que le fond n'était pas chaîné aux piédroits. Il semble que la maçonnerie ait été doublée par l'extérieur sur cette portion. De même, deux ressauts sont apparus aux départs de l'arc en plein cintre [Fig. 26]. Peut-être s'agissait-il d'un placard avec un support horizontal (une planche ?). Toutefois, le fond de structure pose tout de même des questions et il pourrait tout aussi bien s'agir d'une ancienne fenêtre. Dans l'état actuel de la connaissance du bâti, nous ne pouvons en dire beaucoup plus. La liaison entre le parement *USC 20016* et le mur **M 2014** à l'est n'est pas observable, car le décroûtage n'est pas complet à cet endroit. De même, la mise en place de la sacristie⁶⁰ semble avoir perturbé le secteur. Toutefois, à l'ouest, nous observons un chaînage partiel avec le contrefort **CTF 2056** présentant le même appareil associant tuf et moellons de calcaire [Fig. 27]. L'installation d'une colonne engagée au sein du contrefort a grandement perturbé la maçonnerie et de nombreuses réfections au ciment et en tuiles sont observables. De même, le lien entre ce premier secteur et l'arc **ARC 2037** menant à la chapelle latérale n'était pas observable. Enfin, à l'extrémité ouest du mur **M 2004**, nous pouvons observer un départ d'arc



Fig. 24 : Premier état de construction (USC 20016) sur le mur gouttereau sud. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 25 : Détail du parement USC 20016. Cliché : L. Benoit (UAPB).

59 Les hauteurs vont de 0.08 à 0.18 m de hauteur selon les blocs utilisés.

60 Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.



Fig. 26 : Ouverture FEN 2049 partiellement débouchée. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 27 : Contrefort CTF 2056. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 28 : Départ d'arc en tuf conservé à l'extrémité ouest de M 2004. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 29 : Parement USC 20019. Cliché : L. Benoit (UAPB).

en plein cintre construit en tuf (**ARC 2047**, **USC 20018**) [Fig. 28]. La structure n'est que très partiellement conservée, car le mur est reconstruit. Toutefois, la technique de construction ainsi que les matériaux employés sont similaires à ceux de l'état 1, le tuf n'étant utilisé que dans celui-ci [Planches 12 et 13]⁶¹. Notons également que le mur gouttereau sud n'est pas chaîné à la façade **M 2001**.

Le deuxième état est difficile à définir, car plusieurs événements apparaissent sur la maçonnerie sans réel lien apparent. Aussi, la période chronologique qu'il couvre est relativement longue. Le parement **USC 20019** (2e état) n'est visible que sur le tiers ouest de **M 2004**. Il correspond à une reconstruction du mur gouttereau sud et à la mise en place du premier espace **ES 2.2**⁶². De fait, il vient boucher l'arc en tuf **ARC 2047** appartenant au premier état de construction [Planche 13 et Fig. 29]. Ce parement est visible sur 1.71 m de long pour une hauteur de 1.78 m. Il est constitué de blocs de calcaire bruts ou ébauchés d'un module variant entre 0.09 x 0.05 m et 0.30 x 0.15 m. L'ensemble est lié à la chaux et est relativement assisé lui donnant un aspect assez soigné. Cette maçonnerie a été perturbée à un moment par l'installation de la chapelle latérale **ES 2.3** et l'arc **ARC 2037** permettant l'accès. La mise en place de cette entité est difficile à ajuster chronologiquement, toutefois, sa mise en œuvre (traces de boucharde, linteau en accolades arrondies) et le matériau utilisé sur les éléments architectoniques (noir de Sixt)⁶³

61 Il est difficile d'être plus catégorique dans la mesure où l'observation de la maçonnerie n'est que partielle.

62 La chronologie de cet espace sera développée ultérieurement.

63 Cf 3.2 et 4.3.3.



Fig. 30 : Détail de l'arc permettant l'accès à la chapelle latérale ES 2.3. Cliché : L. Benoit (UAPB).

nous permettent de dire que la chapelle n'est pas construite avant le XVI^e siècle [Fig. 30]. Un problème persiste néanmoins, car aucun parement du mur gouttereau sud n'est associable à cet arc. En effet, le piédroit ouest de l'arc **ARC 2037** sert d'appui au parement *USC 20020* [Planche 13]. Si cela peut correspondre à l'installation du portail, le piédroit présente du côté du parement un chanfrein bien taillé avec un congé triangulaire en partie basse et un espace en partie haute pouvant accueillir un deuxième départ d'arc [Planche 13 et Fig. 30]. Aussi, il semble qu'un deuxième arc était adjacent à la chapelle latérale, car il est peu probable que les tailleurs aient travaillé le côté du piédroit sans intention utile.

Le parement *USC 20020* est construit dans un troisième temps. Il vient alors boucher un espace situé entre la chapelle latérale **ES 2.3** et la salle des fonts baptismaux **ES 2.2** [Planche 13]. Des moellons ébauchés en calcaire et des galets liés par un mortier de chaux grisâtre assez dur sont mis en œuvre dans la construction. Leurs modules sont compris entre 0.09 x 0.09 m pour les

plus petits et 0.30 x 0.14 m pour les plus grands [Planche 13 et Fig. 31]. Les blocs sont assisés avec une épaisseur d'assise moyenne d'environ 0.15 m. Le parement s'appuie à l'est sur le piédroit de l'arc **ARC 2037** tandis qu'il est percé à l'ouest par la fenêtre **FEN 2023**. Il semble donc postérieur à la chapelle, mais antérieur à la baie.

Le dernier état de construction est représenté par la fenêtre **FEN 2023** précédemment mentionnée. Cette dernière possède des piédroits en pierres de molasse sciées. Elle est construite entre 1880 et 1913 tandis que plusieurs baies sont percées dans le gouttereau sud⁶⁴. Son installation, très probablement en sous-œuvre, perturbe toutefois la maçonnerie à proximité des fonts baptismaux si bien qu'une partie du parement situé entre l'arc **ARC 2045** et la nouvelle baie **FEN 2023** a dû être reconstruit [Planche 13]. Ce dernier, *USC 20021*, est visible sur 1.32 m de long et une hauteur d'un peu plus de 2 m. Il se compose de blocs bruts et de galets éclatés de modules variant entre 0.06 x 0.07 m et 0.18 x 0.09 m. Le tout est lié par un mortier de chaux bâtardé montrant bien l'aspect tardif de la construction. Notons également la présence de plusieurs assises disposées en arêtes de poissons ou *opus spicatum*, disposition relevant dans notre cas non pas d'une ancienneté de la maçonnerie, mais plutôt d'une commodité d'installation. En effet, ce parement *USC 20021* vient s'appuyer sur l'ancien piédroit d'accès à l'espace **ES 2.2** comme nous le verrons dans la partie dédiée [Planche 13 et Fig. 32].

⁶⁴ MARIOTTE, BAUD 1981, p.108-109.



Fig. 31 : Parement USC 20020 venant boucher une ancienne ouverture. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 32 : Parement USC 20021. Cliché : L. Benoit (UAPB).

4.3.2 : L'espace des fonts baptismaux.



Fig. 33 : Parement occidental du mur M 2007. Cliché : L. Benoit (UAPB).

L'espace des fonts baptismaux (**ES 2.2**) se situe à l'extrémité occidentale du mur gouttereau sud **M 2004**. Elle se compose des murs **M 2005**, **2006** et **2007** et nous y entrons par une ouverture dans le mur **M 2004**. Cet espace, relativement homogène, présente à minima deux états de construction si l'on ne prend en compte que ses trois murs. Toutefois, au vu de ce que nous avons pu observer sur **M 2004** précédemment, nous pouvons en compter au moins un de plus⁶⁵.

Un premier état de construction (*USC 20024*) est identifiable sur le mur oriental de l'édifice, **M 2007** ainsi que dans l'arc **ARC 2045**. La mise en œuvre du mur est assez irrégulière et les blocs de calcaire, bruts ou ébauchés, le composant sont de modules très variables allant de 0.10 x 0.07 m pour les simples galets à 0.33 x 0.26 m pour les pierres les plus imposantes [**Planche 18 et Fig. 33**]. Nous retrouvons également quelques assises très grossières et très irrégulières (0.12 m en moyenne). De même un grand bloc calcaire semble ici être en emploi⁶⁶. Le liant est un mortier de chaux beige foncé très dégradé et donc très friable. Ce parement est observable sur 3.08 m de long et sur une hauteur de 1.44 m [**Planche 18**]. Nous ne notons pas de perturbation spécifique sur ce tronçon. Le mur **M 2007** est chaîné au nord au mur **M 2004** ainsi qu'à l'arc **ARC 2045** tandis que son extrémité sud sert d'appui à **M 2006** [**Fig. 33**]. L'arc **ARC 2045** est présent dans **M 2004**. Aujourd'hui presque détruit, il est observable par le biais des vestiges de deux piédroits qui ont par la suite été doublés afin de former un nouvel arc **ARC 2046** [**Fig. 34**].

⁶⁵ CF 4.3.1 : le mur gouttereau sud.

⁶⁶ Les traces observable sont liées au décrouantage un peu fort au marteau-piqueur des employés du bâtiment.



Fig. 34 : Chemisage du premier arc par un second. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 35 : M 2006 et FEN 2022. Cliché : L. Benoit (UAPB).

Le deuxième état de construction de l'espace est visible au travers des murs **M 2005**, **M 2006** et l'arc **ARC 2046**. Le mur sud (**M 2006**) de l'espace **ES 2.2** vient s'appuyer contre **M 2007** à l'est. De facture très irrégulière, son parement intérieur (*USC 20023*) est constitué de blocs bruts de calcaire gris très peu assisés et liés par un mortier de chaux bâtardé beigeâtre, beurré et à grosse granulométrie. Il est visible sur 3.66 m de long et 1.47 m de haut. Les modules des blocs sont compris entre 0.05 x 0.08 m, pour les petits, et 0.51 x 0.13 m pour les grands [Planche 17]. La fenêtre **FEN 2022** est construite de façon contemporaine au parement, car aucun percement n'est observable dans la maçonnerie [Planche 17 et Fig. 35]. L'extrémité ouest de **M 2006** est chaînée au mur **M 2005**. Ce dernier possède un parement (*USC 20022*) aux caractéristiques similaires à celui précédemment observé. La maçonnerie est liée avec ce même mortier de chaux bâtardé, beigeâtre et beurré. La construction, assez irrégulière, emploie des blocs bruts et ébauchés de calcaire gris peu assisés et de modules variables (0.10 x 0.06 à 0.28 x 0.17 m). L'*USC 20022* est visible sur une longueur de 3.07 m et une hauteur de 1.50 m. L'ensemble vient s'appuyer contre le mur **M 2004** et l'arc **ARC 2045** au nord de l'espace ce qui nous indique une postériorité [Fig. 36]. Ces deux phases successives de constructions correspondent, semble-t-il, à des réfections de l'espace **ES 2.2**. Dans un premier temps, on perce une entrée en forme d'arc (**ARC 2045**) dans le mur gouttereau sud et l'on construit un édifice à trois pans de murs chaînés au bâtiment principal (**ES 2.1**). Il est possible que l'installation de tout l'espace des fonts baptismaux ait été soumise à une construction en sous-œuvre au vu de l'évolution du mur gouttereau que nous avons observée. Toutefois, il faudrait voir les parties hautes du parement pour pouvoir confirmer cette hypothèse. Dans un second temps, sans doute l'espace



Fig. 36 : Extrait du parement USC 20022 du mur M 2005. Cliché : L. Benoit (UAPB).

était-il partiellement ruiné. Alors, on reconstruit deux des murs (**M 2005** et **2006**) et on réduit l'arc d'entrée par la construction d'un nouvel arc plus petit (**ARC 2046**). Cette réduction avait peut-être pour objectif de réduire les poussées. Cette théorie est confortée par une source de 1768 mentionnant la « chapelle baptistère » en ruine et l'ordre de consolidation ou réédification de l'édifice⁶⁷.

4.3.3 : La chapelle latérale.

La chapelle latérale, **ES 2.3**, se situe approximativement au centre du mur gouttereau sud et est constituée principalement des murs **M 2008**, **2009** et **2010** ainsi que de l'arc **ARC 2037**. L'ensemble est très homogène et ne permet que peu de doutes quant au caractère contemporain de la structure.

L'entrée de la chapelle, représentée par l'arc **ARC 2037**, est ouverte au sein du mur gouttereau sud [Planche 19]. Chainée avec les murs **M 2008** et **M 2010**, l'arc possède quelques particularités sur son piédroit occidental. Outre la présence du placard liturgique **PLC 2036**, il présente comme nous l'avons vu précédemment un chanfrein ainsi qu'un potentiel départ pour un nouvel arc à l'ouest aujourd'hui disparu⁶⁸. L'entité **ARC 2037** est construite en pierres de taille en calcaire noir de Sixt, d'une dimension moyenne de 0.88 x 0.50 m. Des traces de tailles sont visibles telles que l'utilisation de la boucharde, du ciseau et de la broche [Fig. 37]. Les joints de mortier sont fins et ont été refaits ce qui ne nous permet pas de documenter la construction initiale. Toutefois, la pierre utilisée ainsi que les traces d'outils repérées

67 MARIOTTE, BAUD, p.108.

68 CF : 4.3.1 : le mur gouttereau sud.



Fig. 37 : Détails de l'arc d'entrée dans la chapelle latérale ES 2.3.
Cliché : L. Benoit (UAPB).

nous permettent de poser un *terminus post quem* au XVI^e siècle.

La structure de l'ensemble de l'espace est homogène et fonctionne en simultané. Aussi, les angles entre chaque mur sont représentés par des piliers encastrés servant de départ aux arcs de la croisée d'ogives [Planches 19 et 20 ; Fig. 38]. Si les piliers et les bases sont construits en calcaire noir de Sixt, les arcs soutenant la voûte sont, quant à eux, réalisés en grès molassique gris-vertâtre. Les premiers claveaux de chaque arc sont également encastrés et forment ainsi un monolithe faisant office de chaîne d'angle et de claveau. Les modules de M 2008 oscillent entre 0.30 x 0.72 m et 0.31 x 0.34 m [Planche 19]. Des traces de broche et de ciseau sont visibles sur les voussoirs. Les différents parements des murs M 2008 à 2010 remplissent ensuite le vide entre chaque pilier encastré. Si la construction laisse à penser que les parements sont venus boucher un vide existant, il semble plus cohérent d'imaginer une construction simultanée [Fig. 39].

Le parement USC 20025 du mur occidental de l'espace ES 2.3 est visible sur une longueur de 2.02 m pour une hauteur atteignant 3.38 m. L'appareil de construction est assez irrégulier. Les blocs de calcaire, bruts ou légèrement ébauchés, possèdent un module variant de 0.11 x 0.03 m, pour les plus petits, à 0.31 x 0.19 m pour les plus imposants. Les pierres sont relativement assisées mais de façon très irrégulière et sont liées par un mortier de chaux très dégradé de couleur blanchâtre [Planche 19].

La colonne encastrée sud-ouest sert de chaînage d'angle entre les murs M 2008 et 2009. Le parement de ce dernier, USC 20026, possède des caractéristiques similaires au précédent. Ainsi, il est construit



Fig. 38 : Liaison entre les murs de la chapelle et départ de la croisée d'ogive. Cliché : L. Benoit (UAPB).

en blocs bruts ou éclatés de calcaire de modules variables (0.10 x 0.06 à 0.35 x 0.19 m) partiellement assisés [Planche 20]. Notons la présence de la fenêtre FEN 2025 au sein du parement. Mise en place en même temps que le reste de la maçonnerie, elle est, elle aussi, construite en calcaire noir de Sixt et mesure 0.83 m de long pour 1.51 m de haut. L'ouverture présente un léger ébrasement ainsi qu'un linteau en plein cintre. De même, des traces de boucharde peuvent être observées rendant ainsi sa construction cohérente avec le reste de la chapelle [Fig. 40]. Un placard liturgique ou petit autel, PLC 2043, est également présent au sein du mur M 2009. Il mesure 0.35 m de long pour 0.40 m de haut et est construit en calcaire noir de Sixt. De plus, il est orné d'un linteau en accolade. Si ses caractéristiques correspondent avec la chronologie du reste de l'édifice, il n'a toutefois pas été mis en place en même temps que le parement USC 20026 comme l'atteste la perturbation autour de l'entité USC 20028 [Planche 20]. Il pourrait alors soit s'agir d'une pièce contemporaine de la maçonnerie, mais rapportée ultérieurement ou tout simplement d'une mise en place légèrement décalée dans le temps.

Le pilier encastré sud-est fait office de chaîne d'angle entre M 2009 et le mur oriental M 2010. L'appareillage et la mise en œuvre du parement de ce dernier (USC 20027) sont similaires aux deux parements précédents (USC 20025 et 20026). Les modules et les types de blocs sont les mêmes⁶⁹. Nous distinguons toutefois deux blocs de tuf isolés en potentiels emplois. La construction est visible sur 1.98 m de longueur et 3.38 m de hauteur. Au centre du parement est présente une niche maçonnée. Réalisée en calcaire gris,

⁶⁹ Blocs bruts ou éclatés de calcaire pour des modules variant de 0.08 x 0.06 à 0.35 x 0.16 m.



Fig. 39 : Parement oriental de M 2008. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 40 : Extrait du parement de M 2009. Cliché : L. Benoit (UAPB).

elle mesure 0.25 x 0.44 m en intérieur. L'ensemble est lié au ciment et les blocs de pierre ont été sciés puis smillés afin d'obtenir un rendu « ancien ». De même, la perturbation USC 20029 marque le percement et l'insertion postérieure de la structure au sein du mur. Le travail de la pierre et notamment leurs sciages nous indiquent une construction relativement récente. Enfin, le mur **M 2010** est chaîné au mur **M 2004** et à l'arc **ARC 2037** par une colonne engagée supportant un des départs de la croisée d'ogives. Cette dernière a par ailleurs été modifiée afin de passer des câbles électriques au XX^e siècle [Fig. 41]. Cet ensemble est donc très homogène et n'a, semble-t-il, été perturbé que par l'installation de deux niches maçonnées.



Fig. 41: M 2010. Cliché : L. Benoit (UAPB).

4.4 : La façade :



Fig. 42 : Millésime présent sur tympan du portail. Cliché : L. Benoit (UAPB).

Le mur de façade **M 2001** constitue l'extrémité occidentale de la nef et de l'espace **ES 2.1**. Le parement intérieur a été décroûté sur toute sa longueur, soit 8.41 m, et sur une hauteur de 3.34 m ce qui correspond à toute la surface présente sous la tribune. Sur cette portion maçonnée, une seule phase de construction (*USC 20030*) semble présente. Toutefois, les observations extérieures, que nous verrons ultérieurement, laissent présager de plusieurs états, non visibles en partie basse.

Le parement *USC 20030* est observable sur une surface rectangulaire de 8.41 x 3.34 m. Il comprend le portail **POR 2002** (1.76 x 2.27 m) qui est surmonté à l'extérieur d'un tympan taillé avec le millésime 1581 [Fig. 42]. Ce portail possède des voussures moulurées en arc brisé reposant sur des chapiteaux à décors de picots associés à des colonnes engagées. La porte possède un linteau plat reposant sur coussinets. L'ensemble est construit en molasse légèrement verdâtre à l'exception des différentes bases du portail qui sont réalisées en calcaire blanc [Fig. 43]. La nécessité d'isoler les parties basses du bâtiment pour les protéger apparaît donc ici clairement. À l'intérieur, la mise en œuvre du portail est moins soignée, mais paraît homogène. Nous notons que sur le tympan la pierre datée à l'extérieur semble être un remploi, car une encoche est présente en son centre [Planche 11 et Fig. 44]⁷⁰. Le parement *USC 20030* est chaîné au nord au mur **M 2015** tandis qu'il s'appuie au sud sur **M 2004** [Planche 11 et Fig. 45]. De par cela nous pouvons dire que **M 2001** est, dans sa partie basse, postérieur à **M 2004** tandis que le chaînage avec

⁷⁰ De plus, aucune autre structure dans la maçonnerie ne fait écho à celle-ci.



Fig. 43 : Vue d'ensemble du portail de la façade M 2001. Cliché : L. Benoit (UAPB).

M 2015 indique une contemporanéité. Le parement est constitué de blocs bruts et équarris de calcaire et de moellons de tuf probablement en remploi dans ce contexte. L'ensemble est relativement assisé (0.15 m en moyenne) et présente des modules assez variables allant de 0.10 x 0.06 m à 0.37 x 0.33 m. L'aspect est donc plutôt hétérogène. Le liant utilisé est un mortier de chaux jaunâtre gras et dur semblable à celui observé sur le deuxième état de **M 2015**. Quelques traces de broche sont visibles sur certains blocs du parement, mais nous ne pouvons pas en dire plus. Il semble que cette construction hétérogène soit issue du ramassage de blocs épars et provenant d'endroits variés et de récupérations environnantes. Nous notons aux abords des jambages du portail l'utilisation de lamelles de bois à des fins de calage des blocs de pierre. Le contexte de l'opération ne nous a pas permis de réaliser



Fig. 44 : Encoche présente à l'arrière du tympan. Cliché : L. Benoit (UAPB).

d'analyses radiocarbone sur ces restes végétaux. Trois percements liés à l'installation de la rambarde pour l'escalier menant sur la tribune sont également observables.

Le manque de visibilité sur la hauteur ne nous a pas permis d'obtenir plus d'information sur l'une des maçonneries présentant des perturbations bien marquées à l'extérieur [Fig. 46].



Fig. 45 : Extrémité sud du mur M 2001. Cliché : L. Benoit (UAPB).



Fig. 46 : Echantillon du parement USC 20030. Cliché : L. Benoit (UAPB).

4.5 : L'extérieur du bâtiment :



Fig. 47 : Liaison entre le mur de façade et le mur gouttereau nord. Cliché : L. Benoit (UAPB).

L'extérieur du bâtiment, aujourd'hui complètement enduit, n'a pu être analysé en détail durant notre intervention de janvier 2017. Seules des observations de plan et de quelques éléments architectoniques ont été réalisées. Toutefois, en 2015, lors des premiers travaux de décaissage portant sur les extérieurs, un relevé scanner 3D avait été réalisé sur certaines portions. Cette intervention tardive, mise en place alors que les échafaudages étaient déjà installés, ne permet pas de dégager une analyse fine du bâti extérieur.

Cependant, cela nous permet tout de même de réaliser quelques observations sur les différentes ouvertures accessibles au scanner [Planche 10]. Dans le mur gouttereau nord (M 2015), deux ouvertures bouchées ont pu être repérées sur la moitié occidentale du mur [Planche 10]. L'une d'entre elles, située au niveau du sol (541.4 m NGF), correspond à l'USC 20006 observée sur le parement intérieur et identifiée comme une ancienne porte grâce aux piédroits et au seuil.

La porte possède un arc surbaissé et est entièrement construite en calcaire gris. Son ouverture mesure 1.80 m de haut pour 1 m de large. Des traces de piquetage sont présentes sur les pierres de taille. Cela ne ressemble pas à des traces de tailles, mais plutôt à des accroches pour l'enduit ou au résultat d'une destruction de décors. Le bouchage est assez régulier et met en œuvre des moellons bruts de calcaire. La deuxième ouverture bouchée se situe à l'étage (545 m NGF) et n'a donc de ce fait pas pu être observée à l'intérieur pendant notre opération. Sa structure externe présente les mêmes caractéristiques que la porte précédemment évoquée. Elle est construite en pierre de taille de calcaire et possède un linteau surbaissé avec chanfrein [Planche 10]. Les autres perturbations identifiées sur le parement interne de M 2015 ne sont pas visibles sur les relevés de 2015, car l'attention n'avait été portée que sur les éléments marquants.

Les détails autour des ouvertures existantes ne permettent pas d'analyse particulière sur le mur de chevet (M 2014) ou celui de façade (M 2001) [Planche 10]. Cela est regrettable dans la mesure où ce dernier présente, malgré l'enduit, une perturbation bien marquée au niveau de sa liaison avec le mur gouttereau nord [Fig. 47]. Cette dernière est très probablement liée à la reconstruction du mur gouttereau nord

lorsque l'espace visible sur la mappe est détruit [Fig. 48]. Au vu des observations réalisées à l'intérieur du bâtiment, il semble très probable que la partie basse de la façade ait été reprise en sous-œuvre. Mais cela restera à confirmer.

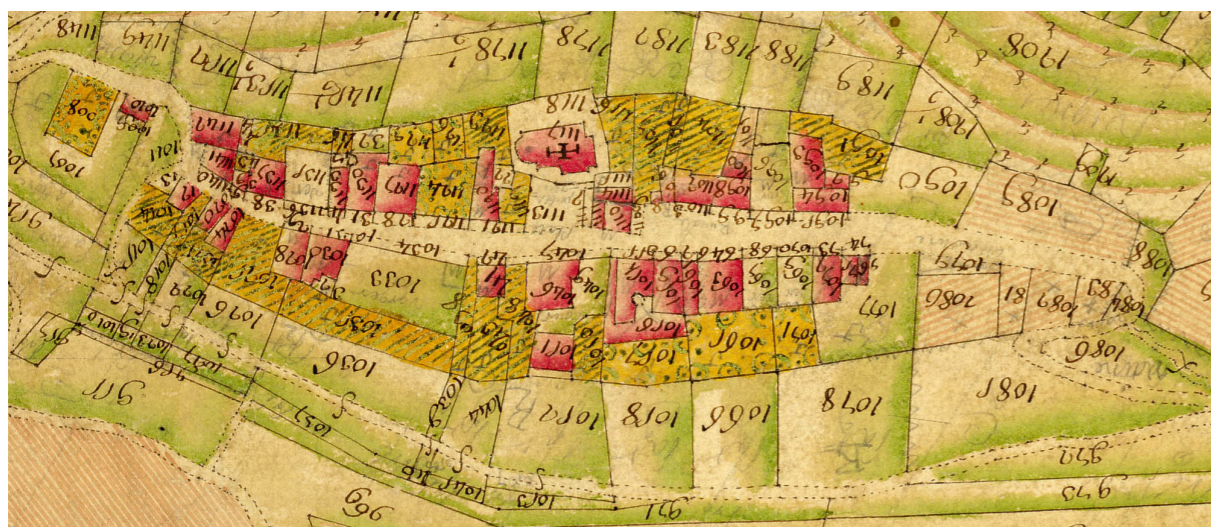


Fig. 48 : Cadastres sarde et Français de Haute-Bonne. Crédits : ArchDep 74.

Le mur gouttereau sud (**M 2004**) n'a fait l'objet que d'un seul focus. Il s'agit d'une portion maçonnée présentant un fruit important intégrant la fenêtre **FEN 2038**. Le mur présente plusieurs poches de réfections réalisées en galets et blocs éclatés de calcaire [Planche 10]. A contrario, l'appareil de construction original est réalisé en moellons équarris de calcaire de modules moyens (0.30 x 0.20 m en moyenne) et des assises moyennes d'une vingtaine de centimètres. La fenêtre **FEN 2038** possède un arc légèrement surbaissé réalisé avec des moellons calcaires posés sur chant [Planche 10]. Cet appareillage n'a été observé à aucun autre endroit du site. Il semble donc exclusif à ce fruit. Toutefois, au vu des données nous ne pouvons en dire plus. Peut-être que sa mise en place est liée à celle de la voûte dans la nef ? Cela peut également avoir un lien avec la topographie naturelle.

Au final ce sont peu d'éléments qui nous renseignent sur le bâti et il sera intéressant, quand cela sera possible, de réaliser des compléments d'observations et d'analyses afin d'affiner la connaissance du bâti de l'église Saint-Nicolas.

4.6 : Chronologie de la construction – Synthèse :

Réalisée dans un contexte d'urgence et de sauvetage, cette étude de bâti demeure très limitée dans l'espace et la quantité de vestiges abordés. De plus, ces derniers ne présentent que très peu d'éléments datables. Aussi, du fait de l'absence d'une analyse complète du bâti de l'église Saint-Nicolas, il n'existe pas de phasage assuré concernant la construction des différents éléments de l'église.

Néanmoins, une première chronologie relative a pu être mise en place. Cette dernière a été également complétée par quelques éléments apportant des précisions même si aucun morceau de bois ou charbon n'a pu faire l'objet d'analyses scientifiques de type carbone 14. C'est donc sur une analyse incomplète, bien qu'apportant son lot d'informations sur le bâti, qu'il faut se reposer afin de proposer un certain nombre d'hypothèses [Annexe 5]. Aussi, plusieurs états de construction ont émergé de cette étude de sauvetage [Planche 23].

Le premier état de construction (**État 1**) est globalement peu visible sur le site. Il s'agit vraisemblablement du premier bâtiment religieux construit au Moyen Âge. Cet édifice, probablement à abside semi-circulaire et nef unique, était charpenté puisque les voûtes apparaissent ultérieurement comme nous le verrons. Sa construction, régulière, mêle moellons de calcaire et de molasse ainsi que des pierres de taille en tuf pour les éléments architectoniques (USC 20001-2, 20015-16 et 20018). Les assises sont réglées et la construction est caractérisée par un mortier de chaux un peu sableux à granulométrie moyenne et de couleur beige. Cet état est observable dans le quart nord-est du mur gouttereau nord, en partie basse du mur de chevet ainsi que dans le quart sud-est et l'extrémité occidentale du gouttereau sud. Nous ne pouvons présumer de sa hauteur conservée. Toutefois, lorsque cette phase est observable, elle l'est sur toute la hauteur mise au jour soit 1.75 m. Un fragment d'enduit peint ocre est conservé sur le piédroit de la fenêtre **FEN 2052**, mais il n'a pu être daté. L'emploi du tuf est caractéristique de cette première phase de construction puisque sur les suivantes nous ne le trouvons qu'en remploi⁷¹.

La seconde phase de construction (**État 2**) n'a pu être examinée que de manière très partielle au niveau du chevet de l'édifice (**M 2014**). Nous observons dans cet espace un nouveau parement (USC 20011) venant s'appuyer contre et sur l'état précédent. Cette nouvelle construction voit également la mise en place des fenêtres du chœur (USC 20004 et 20014) et supporte une voûte sur croisée d'ogives. Nous savons grâce aux sources que le chœur et la nef ne sont pas dotés de voûtes en même temps⁷². De plus, la découverte sur l'intrados de la voûte d'enduits peints potentiellement datables du XIV^e siècle pour les plus anciens tend à confirmer ces sources [Fig. 49]⁷³. Le parement USC 20011 est observable sur environ 6 m de long pour une hauteur moyenne observable de 1.70 m. La maçonnerie, homogène et régulière, est constituée de moellons de calcaire et de molasse ainsi que de galets liés par un mortier de chaux blanchâtre assez dur. Il semble donc que le premier chevet ait été détruit ou restauré afin d'accueillir la structure voûtée. L'ensemble est perturbé au sud par la construction de la sacristie qui ouvre, probablement en sous-œuvre, un passage dans le mur.

71 Sur l'église Saint-Pierre à Châtillon-sur-Cluses, également dans la vallée de l'Arve, le tuf était également caractéristique du premier état de construction. CECI, BENOIT 2017.

72 CF : 1.2.3. La voûte de la nef n'est construite qu'au XIX^e siècle.

73 D'après M-F. Peillex.



Fig. 49 : Enduits peints présent sous les couches peintes moderne de la voûte du chœur. Cliché : L. Benoit (UAPB).

La phase suivante (**État 3**) est assez longue dans le temps. Elle est observée de manière discontinue sur l'ensemble de l'édifice (*USC 20019-21, 20025-29*). Toutefois les traces d'outils relevées, les matériaux employés ainsi que l'analyse du cadastre nous permettent d'estimer que la mise en place des nouveaux éléments se fait entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Durant cette période assez longue, le mur gouttereau sud sera percé puis complètement reconstruit afin d'accueillir les espaces **ES 2.2** à **2.4** correspondant à une sacristie, une chapelle et une salle baptismale. De même, le mur gouttereau nord originel sera détruit afin d'agrandir l'église de ce côté. Ces différents espaces sont visibles sur la mappe sarde de 1730. Nonobstant, la mise en œuvre des espaces au sud avec l'utilisation de la boucharde et du calcaire « noir de Sixt » nous incite à voir le XVI^e siècle comme *terminus post quem*⁷⁴. L'extension au nord est quant à elle plus difficile à cerner, car elle a complètement disparu aujourd'hui. Seules la mappe et les ruptures dans la maçonnerie attestent de son existence aujourd'hui.

L'**État 4** a été déduit des différences entre les parements *USC 20001 et 20005*, des ruptures dans la salle des fonts baptismaux, de comparaisons entre les cadastres sarde (1730) et français (fin XIX^e siècle) et

74 D'AGOSTINO et alii 2013.

grâce à des textes du XVIII^e siècle mentionnant certains travaux à réaliser dans l'église. Aussi, lorsque nous regardons les deux cadastres, nous pouvons observer que la partie nord de l'église n'existe plus au XIX^e siècle et qu'elle a été reconstruite à la manière d'une nef unique avec un léger décroché au niveau du chœur. À cet emplacement, nous avons observé un changement notable dans la construction du mur avec le parement *USC 20005* venant en appui sur le premier état de construction (*USC 20001*). Ce parement marque une rupture franche avec les appareils de construction observés jusqu'alors. De facture irrégulière, il se constitue de blocs bruts ou éclatés de calcaire non assisés et liés par un mortier bâtardé jaunâtre, gras et dur. De même, nous notons la présence d'un certain nombre de remplois qu'il s'agisse de tuf ou de vestiges de structures plus anciennes (bénitiers, piédroits, etc.). Une porte, une niche ainsi qu'une fenêtre sont également installées en partie basse de la maçonnerie nord. Cette reconstruction de la partie nord impactera également la façade qui sera reprise en sous-œuvre comme semblent le suggérer les ruptures visibles à l'extérieur. La salle baptismale **ES 2.2** fait également l'objet d'une restauration importante. En 1768, l'espace est décrit comme étant ruiné et sa reconstruction est ordonnée⁷⁵. Cette dernière est bien observable sur les maçonneries puisque les murs sud et ouest ne sont pas chaînés à l'église et viennent s'appuyer sur des structures antérieures (les murs nord et est).

La dernière phase (**État 5**) se retrouve de manière très localisée (*USC 20003, 20006-7, 20009-10, 20012-13, 20015 et 20021*) et correspond à toutes les interventions modernes ayant lieu après la réalisation du cadastre français. Aussi, les ouvertures du mur gouttereau nord sont bouchées et une nouvelle porte est ouverte⁷⁶. Différentes réfections au ciment et au béton viennent également habiller les murs de l'édifice. Enfin, de grandes ouvertures sont percées dans le gouttereau sud.

Au final, ce sont donc cinq phases de construction distinctes qui ont pu être mises en avant durant cette étude [**Fig. 50**]. Ces états, mal datés, seraient à affiner par une étude plus complète des maçonneries et des datations absolues nous permettant de saisir au mieux la chronologie de l'église. Toutefois, cela nous paraît compliqué vu la pose récente de nouveaux enduits afin d'assainir le bâtiment. Une attention particulière devra à l'avenir être portée sur cet édifice qui semble encore avoir un certain nombre de bases médiévales.

75 MARIOTTE, BAUD 1981, p.108-109.

76 Datée par le millésime 1961.

5 : CONCLUSION :

L'emprise limitée de notre intervention ne nous a pas permis de dresser un bilan exhaustif de l'évolution du bâti et des différents états de construction de l'église Saint-Nicolas de Bonne. Toutefois, si notre étude ne révolutionne pas en profondeur les connaissances locales, les données récoltées s'avèrent au final nombreuses et nous ont permis d'avancer un certain nombre d'hypothèses.

Plus de 172 m² d'élévations ont été analysés ce qui est assez peu par rapport à la surface globale du bâtiment. Cinq états de construction présumés ont pu être mis en exergue au vu des données de terrain et d'archives. Parmi ces phases, deux sont fortement présumées comme étant médiévales et contemporaines de la création et de la mise en place du bourg de Haute-Bonne. Très peu observables et mal conservés, les vestiges liés à ces étapes tendent à nous indiquer la présence d'un bâtiment à nef unique mêlant tuf, pour les éléments architectoniques, et moellons pour le reste de l'élévation. Cette version de l'église semble perdurer jusqu'à la période moderne ou des espaces annexes sont ajoutés au nord et au sud. Enfin, le XIX^e siècle voit la moitié nord être amputée d'un espace pour revenir au plus proche d'une nef unique. Au final, nous avons observé une évolution, et de fait une occupation, constante entre l'apparition supposée du bâtiment au début du bas Moyen Âge et nos jours.

Abordé essentiellement par le biais historique jusqu'à présent (H. Baud et J-Y. Mariotte ou encore L. D'Agostino et C. Guffond), il s'agit là de la première approche archéologique de l'église Saint-Nicolas. Ainsi, mes prédécesseurs ont permis d'ouvrir les connaissances sur l'ensemble du site de Bonne tout en proposant des pistes historiques. Néanmoins, le manque d'études de terrain laisse un certain nombre d'hypothèses sans suite. Le site mériterait donc une étude plus longue et plus complète afin de comprendre l'évolution du bâti dans son ensemble et pouvoir apporter des certitudes dans la compréhension de la chronologie. De même, la relation entre Saint-Nicolas à Haute-Bonne, et Saint-Pierre à Basse-Bonne (supposée comme étant la première église locale) est à creuser. Si cette dernière a aujourd'hui complètement disparu du paysage urbain, la quantité de sources anciennes dans notre département laisse à penser que ce bâtiment a dû laisser des traces en sous-sol. Ces deux édifices ayant cohabité un temps et partagé les sacrements, il serait intéressant d'en savoir plus.

Au niveau départemental, les comparatifs avec d'autres édifices religieux répondant à la même configuration d'église de bourg castral médiéval sont limités. Si nous pensons aux chapelles des Allinges⁷⁷, c'est plutôt l'étude de l'église paroissiale de Châtillon-sur-Cluses qui pourrait nous rapprocher. Malheureusement à part noter un emploi similaire du tuf pour la période médiévale, les deux édifices subissent une évolution bien différente rendant complètement hasardeuse une comparaison entre elles.

Au final, ce sauvetage archéologique nous a permis de mettre en avant la présence de vestiges médiévaux au sein de l'église Saint-Nicolas de Bonne ainsi que cinq potentielles phases de construction. Si le manque de données rend partielle cette approche et apporte son lot de questions, l'intérêt patrimonial du site est, quant à lui, dorénavant mieux connu.

⁷⁷ Hypothèse d'une église paroissiale au sein de Château-Neuf. BENOIT 2014.

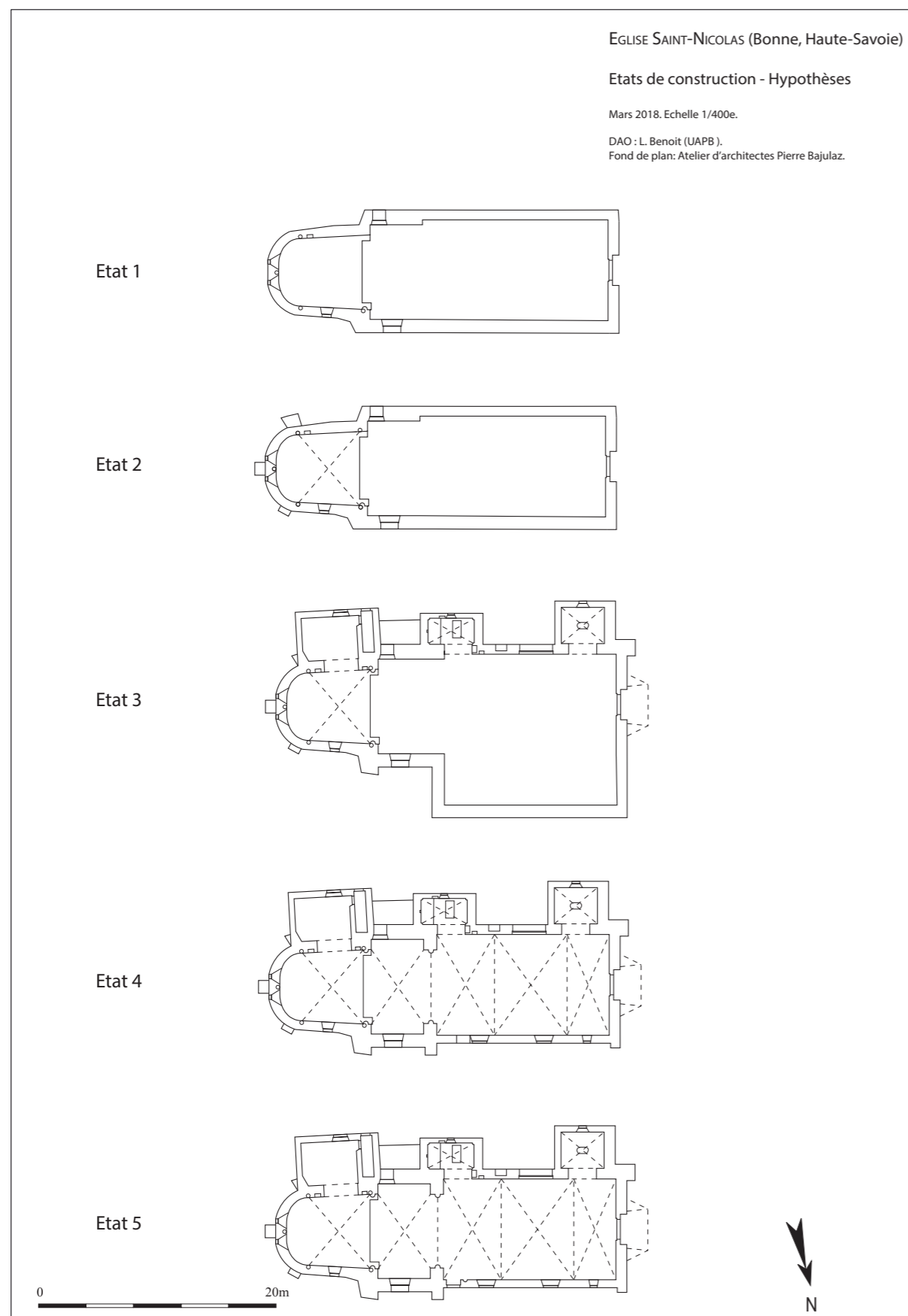


Fig. 50 : Hypothèses sur les différents états de construction. DAO : L. Benoit (UAPB).

BIBLIOGRAPHIE :

1 : SOURCES PUBLIÉES :

CARTULARE 1859	<i>Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.</i> , Lyon, 1859.
BESSON 1759	BESSON Joseph-Antoine, <i>Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaise, Aoste et Maurienne et du décennat de Savoie</i> , Nancy, 1759.
CARRIER et alii 2005	CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, <i>Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle</i> , Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
CARUTTI 1889	CARUTTI Dominico, <i>Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII</i> , Turin, 1889.
CHIAUDANO 1933	CHIAUDANO Mario, <i>La Finanza sabauda nel sec. XIII</i> , Società storica subalpina, Turin, 1933.
CIBRARIO, PROMIS 1833	CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, <i>Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya</i> , Turin, 1833.
CORAM-MEKKEY et alii 2015	CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, <i>Entre Rhône et Mont-Blanc au XV^e siècle</i> , Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.
GUICHENON 1660	GUICHENON Samuel, <i>Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monumens, histoires, et autres preuves authentiques</i> , Lyon, 1660.
LANORE 1970-1990	LANORE Jean, Fonds d'archives de l'académie chablaisienne de Thônnon, 1970-1990.
LULLIN, LE FORT 1863	LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève », <i>Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève</i> , XIII, 1863, p. 1-248.
LULLIN, LE FORT 1866	LULLIN Paul, LE FORT Charles, <i>Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312</i> , Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.
MIGNE 1862	MIGNE Jacques-Paul, <i>Patrologiae Cursus Completus</i> , Serie Latina, T. 88, 1862, p.1164-1165.

2 : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

ALBANIS-BEAUMONT 1806 ALBANIS-BEAUMONT, *Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, t.2, Paris, 1806.

AUBRUN 2000 AUBRUN Michel, *La paroisse en France : des origines aux XV^e siècle*, édition Picard, 2000.

BARTHELEMY et alii 1997 BARTHELEMY Henry, MERMET Christian, REMY Bernard, *La Savoie Gallo-romaine : histoire et archéologie*, Mémoire et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XCIX, 1997.

BAUD 2003 BAUD Anne, *Cluny: Un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Ed Picard, Paris, 2003.

BERTRANDY et alii 2000 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74*, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.

BESSAT, GERMI 2001-4 BESSAT H.; GERMI C., *Lesnoms du patrimoine alpin: atlas toponymique*, vol. 1 et 2, Ellug, 2001-2004.

BINZ 2006 BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand*, Annecy, Académie salésienne, documents hors-série, volume 1, 2006.

BIZOT, SERRALONGUE 1988 BIZOT Bruno, SERRALONGUE Joël, « Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seyssel Albigny (Haute-Savoie) », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, Tome VI, 1988, p.25-49.

BLONDEL 1956 BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

BONNET et alii 2012 BONNET Charles, PEILLEX Alain, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 65, 2012.

BOUFFARD 1945 BOUFFARD Pierre, *Nécropoles burgondes de la Suisse*, Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, Genève – Nyon, 1945.

BRAND 1881 BRAND Placide, « Pouillé du Diocèse de Genève », *Mémoire et documents de l'académie Salésienne*, 1881, p. 301-326.

BROISE 1974 BROISE Pierre, *Genève et son territoire dans l'antiquité : de la conquête romaine à l'occupation burgonde*, Latomus revue d'étude latines, 1974, 2 vol.

BROISE 1984 BROISE Pierre, *Le vicus gallo-romain de Boutae et ses terroirs*, Société des Amis du Vieil Annecy, 1984.

BROISE 1986 BROISE Pierre, *Antiquités gallo-romaines du Faucigny* dans Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, XVIII, troisième livraison, p.223-300, 1986.

COLARDELLE 1983 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble, 1983.

COLARDELLE, REYNAUD 1984 COLARDELLE Michel et REYNAUD Jean-François (dirs), *Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Âge, recherches archéologiques et historiques*, catalogue d'exposition, Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère, Grenoble, 1984.

CORBIERE 2002 CORBIERE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

DE MORTILLET 1858 DE MORTILLET G., *Géologie et minéralogie de la Savoie*. Annales de la Chambre royale d'agriculture et de commerce de Savoie, Chambéry, 4, 1858.

DESSAIX 1854 DESSAIX Joseph, *La Savoie Historique et Pittoresque*, Chambéry, 1854

DUBUIS 1983 DUBUIS François-Olivier, « Vestiges de sanctuaires primitifs et « préhistoire » des paroisses rurales en amont du Léman », dans *Archéologie Suisse*, 1983, p.90-96

DUCHET-SUCHAUX 1994 DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *La Bible et les Saints*, Guide iconographiques, Flammarion, Paris, 1994, 357 p.

DUCIS 1866 DUCIS Claude-Antoine, « Découvertes archéologiques à Viuz-la-Chiésaz », *Revue Savoisienne*, 1866.

DUPARC, MARTEAUX 1942 DUPARC Pierre, MARTEAUX Charles, « séance du 6/5/42 » dans *Revue Savoisienne*, T. 83, 1942, p.11-12.

DUPARC 1955 DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IX^e-XV^e siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.

FORAS 1863 FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-Che, I*, Grenoble, E. Allier, 1863.

FORAS 1878 FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.

FORAS 1893 FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men, III*, Grenoble, E. Allier, 1893.

FORAS 1893a FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV*, Grenoble, E. Allier, 1893.

FORAS 1910 FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie Por-Y, V*, Grenoble, E. Allier, 1910.

FORAS 1938 FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI*, Grenoble, Allier, 1938.

GALLET 2011 GALLET Yves (dir) et alii, *Ex Quadris Lapidibus : La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval – Mélanges d'Histoires de l'Art offerts à Eliane Vergnolle*, Brepols, 2011.

GONTHIER 1888 GONTHIER Jean-François, « Le pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481 », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882, p. 271-313.

GONTHIER 1904 GONTHIER Jean-François, « Visites Pastorales des paroisses du diocèse de Genève de 1411 à 1518 », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Salésiennes*, 1904, p.185-210.

GONTHIER, TISSOT 1993 GONTHIER Jean-François, TISSOT E., *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, Paris, Res Universis, 1993, p. 3.

GRANDSAIGNES 1947 GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, *Dictionnaire d'ancien français – Moyen-Age et Renaissance*, Larousse, 1947.

GRILLET 1807 GRILLET Jean-Louis, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc*, 3 vol., Chambéry, Puthod, 1807.

GUILLERE, GAULIN 1992 GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », *Etudes Savoisienne*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.

MALLET 1855 MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303 à 1335 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1855, p. 291-326.

MARIOTTE, BAUD 1981 MARIOTTE Jean-Yves, BAUD Henri, *Dictionnaire des communes savoyardes – Le Genevois*, Horvath, 1981.

MARTEAUX 1938 MARTEAUX Charles, *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730*, Mémoires et Documents de l'Académie Florimontane, Annecy, 1938.

MARTEAUX, LE ROUX 1900 MARTEAUX Charles, LE ROUX, Marc, « Voies romaines de la Haute-Savoie – Voie romaine de Boutae à Aquae », *Revue Savoisienne*, 1900.

MESQUI 1991 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 1*, Paris, Picard, 1991.

MESQUI 1993 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 2*, Paris, Picard, 1993.

MORGAN 1976 MORGAN Stuart, *Eglises Romanes et châteaux fort*, 3vol., Editions de Bonvent, Genève, 1976.

OURSSEL 1949-63 OURSEL Raymond, OURSEL Anne-Marie, *Les églises du diocèse d'Annecy : carte monumentale*, Annecy, 1949-1963.

PERNOUD 1984 PERNOUD Régine, *Les Saints au Moyen Âge*, Ed. PLON, Paris, 1984.

PEROUSE DE MONTCLOS 2011 PEROUSE DE MONTCOS Jean-Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Edition du Patrimoine, 2011.

POISSON, SCHWEIN 2003 POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003.

RAEMY 2004 De RAEMY Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.

RAVERAT 1872 RAVERT Achille, *La Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois*, Semine, Faucigny et Chablais, Lyon, 1872.

REGAT, AUBERT 1994 REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Saint- Gingolph, Cabédita*, 1994.

REGAT 2004	REGAT Christian, L'Hôtel de Bagnorea, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 109).
SALCH 1979	SALCH Charles-Laurent, <i>Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France</i> , Strasbourg, 1979.
SERRALONGUE 1991	SERRALONGUE Joël, « Saint-Julien-en-Genevois » dans <i>Revue Savoisienne</i> , 1991, p.41-43.
SIROT 2007	SIROT Élisabeth, <i>Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle.</i> , Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.
VAILLAT 1910	VAILLAT Léandre, <i>La Savoie. Deuxième partie : Genève, le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains</i> , 2, Genève, Atar, 1910.
VIOLLET-LE-DUC 1998	VIOLLET-LE-DUC Eugène, <i>Encyclopédie Médiévale Tome 1 et 2</i> , Paris, Bibliothèque de l'image, 1998.
VUY 1886	VUY Jules, « Une page de l'histoire de Saint-François-de-Sales, prévôt de Genève », <i>Congrès des Sociétés Savantes de Savoie</i> , 1886, p. 95-98.
WEIGEL 2000	WEIGEL Anne, « Le Theatrum Sabaudiae – Regards sur la Savoie du XVII ^e siècle », dans <i>M.D.S.S.H.A.</i> , CII, 2000.
WEY 1865	WEY Francis, <i>La Haute-Savoie, récits de voyages et d'Histoire</i> , Paris, 1865.

2 : RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET MÉMOIRES :

BENOIT et alii R-2014	BENOIT Loïc, LORPHELIN Auriane, TOURNIER Clément, Château-Neuf d'Allinges: Chapelle Castrale et cour haute, RFO d'étude de bâti, 2vol. , CIHAM, 2014.
BENOIT 2016	BENOIT Loïc, Habitat médiéval urbain en Haute-Savoie : Inventaire et Etat des lieux, RFO de prospection, Université Lumière Lyon 2, 2016.
CECI, BENOIT 2017	CECI Liliana, BENOIT Loïc, Église Saint-Pierre : Mur gouttereau nord-ouest, Châtillon-sur-Cluses. RFO de fouilles d'urgence, UAPB, 2017.
CHALMIN-SIROT R-1988	CHALMIN-SIROT Elisabeth, Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
CHALMIN-SIROT R-1992	Ead, Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie), Université Lumière - Lyon 2, 1992.
CHALMIN-SIROT R-1996	Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII ^e -XV ^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
CHALMIN-SIROT R-1997	Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII ^e -XV ^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1997.
D'AGOSTINO et alii 2011	D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux de Haute-Savoie). RFO de prospection, SDAHS – Hadès, 2011, à venir
D'AGOSTINO et alii 2013	D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, avec la participation de GUFFOND Christophe, Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval, RFO d'étude de bâti préventive, Hadès, 2013.
DURIEZ R-2017	DURIEZ Mathilde, Chartreuse Notre-Dame de Melan, RFO de fouilles programmées, 2017.
LAIDEBEUR R-2000	LAIDEBEUR Jocelyn, Allinges (Haute-Savoie). Château-Vieux, chapelle castrale, ASCA / CE-RIAH / SRA Rhône-Alpes, 2000.

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

Fig.1 : Echantillon de vestiges de l'église. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 16
Fig.2 : Les différents états de construction. DAO : L. Benoit (UAPB).	p. 18
Fig.3 : Vue sud-est de Haute-Bonne. Cliché : Fond Ernest-Pittier – ArchDep 74.	p. 30
Fig.4 : Vestiges présents sous les enduits. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 42
Fig.5 : Vestiges de la courtine du château. Cliché : C. Guffond (UAPB).	p. 46
Fig.6 : Encadrements d'origine en grès molassique et restauration en calcaire. Clichés : D. Decrouez (Géologue).	p. 48
Fig.7 : Extrait de la carte géologique 1/50 000. Source : Carte géologique de France (1/50 000) et notice explicative, feuille Annemasse (654), Orléans, BRGM, 1998.	p. 49
Fig.8 : Affleurement, légèrement en retrait du chemin des carrières, vraisemblablement un ancien front de taille. Clichés : D. Decrouez (Géologue).	p. 50
Fig.9 : Utilisation du calcaire. Clichés : D. Decrouez (Géologue).	p. 51
Fig.10 : Les traces plus foncées correspondent à des fragments de coquilles de mollusques fossilisées. Cliché : D. Decrouez (Géologue).	p. 51
Fig.11 : Bénitier en noir de Sixt et son microfaciès. Clichés : D. Decrouez (Géologue).	p. 52
Fig.12 : Arc en noir de Sixt et son microfaciès. Clichés : D. Decrouez (Géologue).	p. 53
Fig.13 : Détail d'une zone recristallisée avec structures de coraux. Cliché : D. Decrouez (Géologue).	p. 53
Fig.14 : Extrait du parement USC 20001. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 57
Fig.15 : Feuillure et enduit peint de la structure FEN 2052. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 57
Fig.16 : Parements USC 20001, 20003 et 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 58
Fig.17 : Parement USC 20005. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 59
Fig.18 : Structure NIC 2054 et sa base buchée. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 59
Fig.19 : Bénitier en calcaire noir de Sixt arborant la croix de Savoie. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 60
Fig.20 : Mur de chevet M 2014. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 61
Fig.21 : Parement USC 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 62
Fig.22 : Structure indéterminée PLC 2051 aménagée dans le parement USC 20011. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 62
Fig.23 : Entrée de la sacristie, espace 2.4. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 62

Fig.24 : premier état de construction (USC 20016) sur le mur gouttereau sud. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 65
Fig.25 : Détail du parement USC 20016. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 65
Fig.26 : Ouverture FEN 2049 partiellement débouchée. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 66
Fig.27 : Contrefort CTF 2056. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 66
Fig.28 : Départ d'arc en tuf conservé à l'extrémité ouest de M 2004. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 67
Fig.29 : Parement USC 20019. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 67
Fig.30 : Détail de l'arc permettant l'accès à la chapelle latérale ES 2.3. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 68
Fig.31 : Parement USC 20020 venant bouché une ancienne ouverture. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 69
Fig.32 : Parement USC 20021. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 69
Fig.33 : Parement occidental du mur M 2007. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 70
Fig.34 : Chemisage du premier arc par un second. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 71
Fig.35 : M 2006 et FEN 2022. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 72
Fig.36 : Extrait du parement USC 20022 du mur M 2005. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 72
Fig.37 : Détails de l'arc d'entrée dans la chapelle latérale ES 2.3. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 73
Fig.38 : Liaison entre les murs de la chapelle et départ de la croisée d'ogive. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 74
Fig.39 : Parement oriental de M 2008. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 75
Fig.40 : Extrait du parement de M 2009. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 75
Fig.41 : M 2010. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 76
Fig.42 : Millésime présent sur tympan du portail. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 77
Fig.43 : Vue d'ensemble du portail de la façade M 2001. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 78
Fig.44 : Encoche présente à l'arrière du tympan. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 78
Fig.45 : Extrémité sud du mur M 2001. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 79
Fig.46 : Echantillon du parement USC 20030. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 79
Fig.47 : Liaison entre le mur de façade et le mur gouttereau nord. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 80
Fig.48 : Cadastres sarde et Français de Haute-Bonne. Crédits : ArchDep 74.	p. 81
Fig.49 : Enduits peints présent sous les couches peintes moderne de la voûte du chœur. Cliché : L. Benoit (UAPB).	p. 83
Fig.50 : Hypothèses sur les différents états de construction. DAO : L. Benoit (UAPB).	p. 85

ANNEXES :

SOMMAIRE :

Planches : p. 105

Planche 1 : Localisation de la commune. Échelle : 1/200000^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 2 : Localisation de la commune. Échelle : 1/25000^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 3 : Localisation de l'intervention sur le cadastre. Échelle : 1/1500^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 4 : Château, enceinte et église de Bonne. Échelle : 1/2500^e. DAO : M. CHEVALIER et L. BENOIT / UAPB.

Planche 5 : Plan du RdC de l'église Saint-Nicolas. Échelle : 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 6 : Localisation des Entités Archéologiques et des zones d'interventions: 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 7 : Coupe sud du bâtiment. Échelle : 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 8 : Coupe nord du bâtiment. Échelle : 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 9 : Coupes transversales du bâtiments. Échelle : 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 10 : Relevés des extérieurs. Échelle : 1/100^e et 1/500^e. DAO : L. BENOIT.

Planche 11 : Parement est de M 2001. Échelle : 1/25^e. DAO : L. BENOIT.

Planche 12 : Parement nord de M 2004 (première partie). Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 13 : Parement nord de M 2004 (deuxième partie). Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 14 : Parement ouest de M 2014. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 15 : Parement nord de M 2015 (première partie). Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 16 : Parement nord de M 2015 (deuxième partie). Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 17 : Parements intérieurs de M 2005 et 2006. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 18 : Parement intérieur de M 2007. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 19 : Parements intérieurs de M 2008 et ARC 2037. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 20 : Parements intérieurs de M 2009 et 2010. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 21 : Inscription latine sur un bloc de pierre en remploi dans la façade. Échelle : 1/2.5^e. DAO : C. GUFFOND / UAPB.

Planche 22 : Lapidaire retrouvé dans les bouchages enlevés. Échelle : 1/2^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche 23 : Plan phasé du bâtiment. Échelle : 1/100^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Annexes :

Annexe 1 : Système d'enregistrement. p. 130

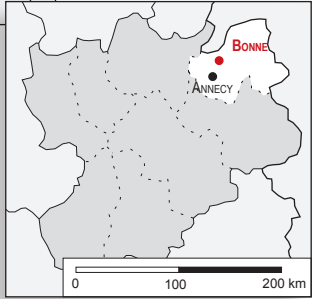
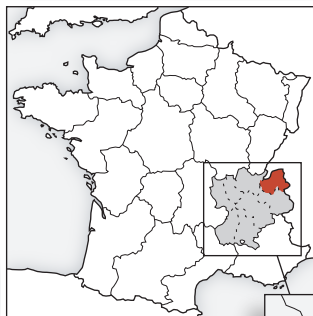
Annexe 2 : Inventaire des Entités Spatiales. p. 132

Annexe 3 : Inventaire des Entités Archéologiques. p. 136

Annexe 4 : Inventaire des Unités Stratigraphiques. p. 159

Annexe 5 : Diagramme Stratigraphique. p. 176

PLANCHES :



EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

Planche 1 - Localisation de la commune.

Mai 2017. Echelle 1/200000e.

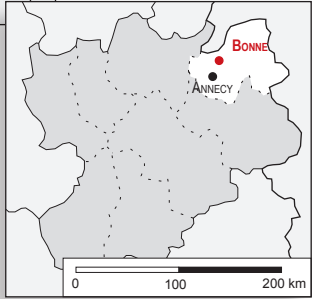
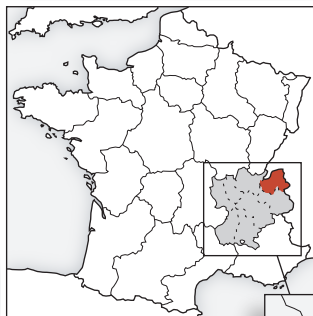
DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: IGN.

0 10km



N





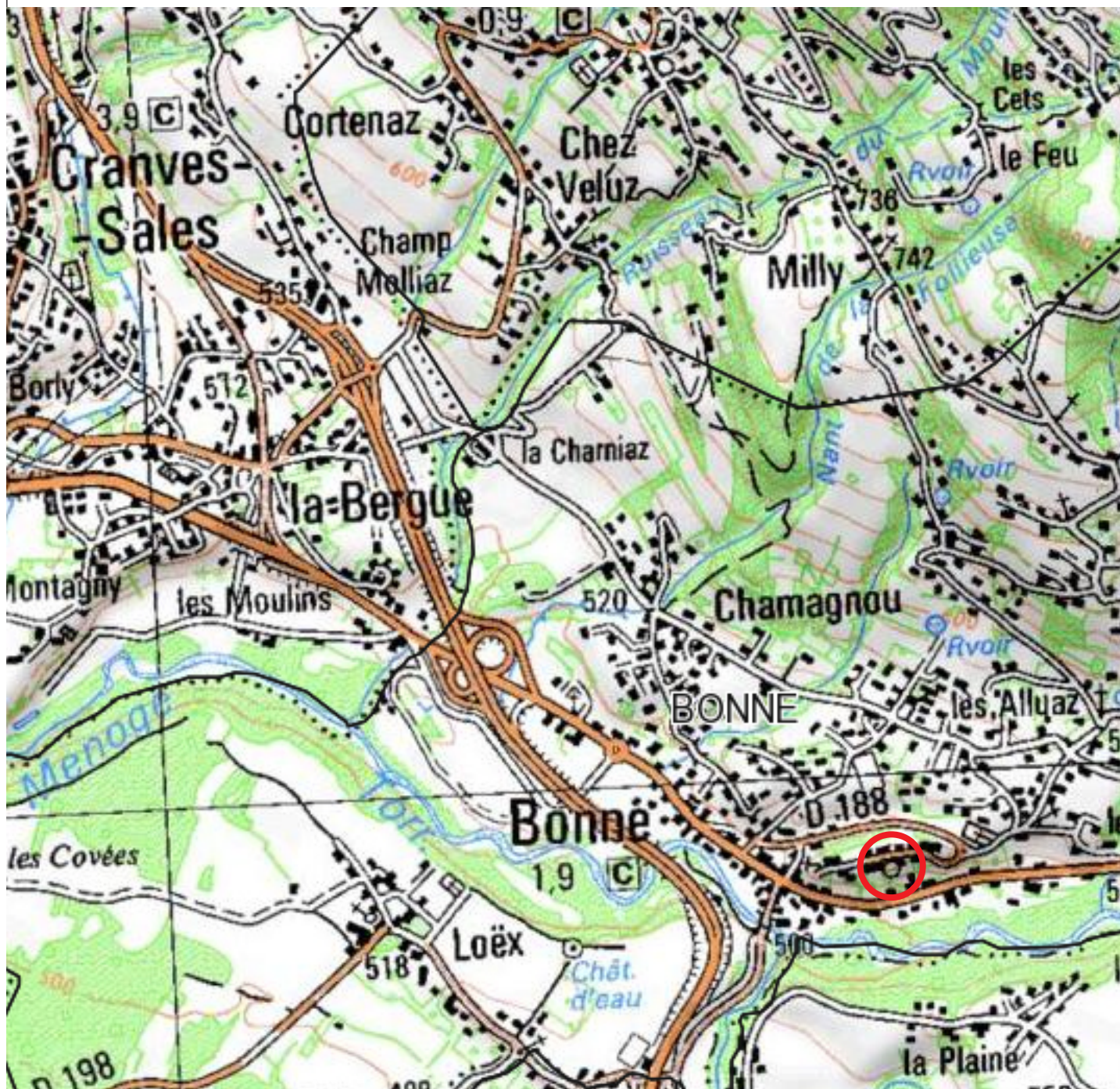
EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

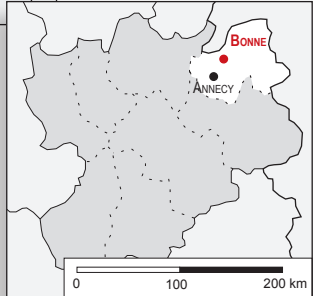
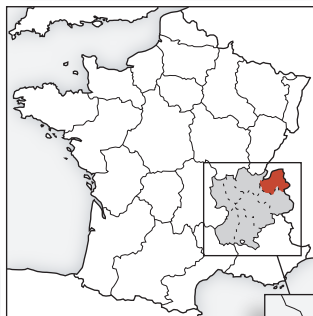
Planche 2 - Localisation de la commune.

Mai 2017. Echelle 1/25000e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: IGN

0 1.25km





EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

Planche 3 - Localisation de l'intervention sur le cadastre.

Mai 2017. Echelle 1/1500e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: Plan cadastral.





Planche 4 : Le Château, l'enceinte et l'église de Bonne dans le cadastre actuel

DAO : M. Chevalier (Service Départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie) - Août 2012
Fond de plan : Cadastre, croquis de terrain : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino (HADES)
Référence du fichier : 74040_01_GN_002.ai



Echelle : 1/2500^{ème}

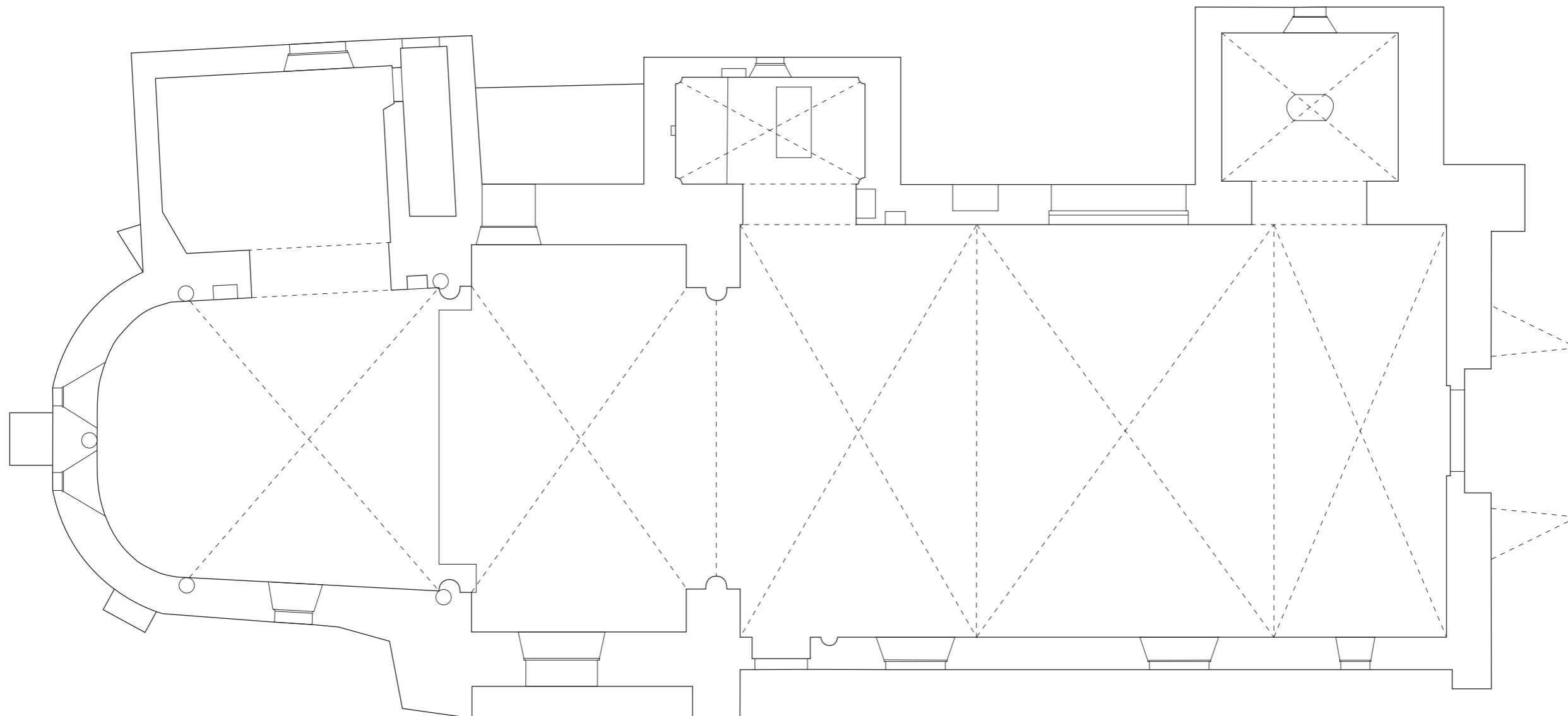
0 50 100 m

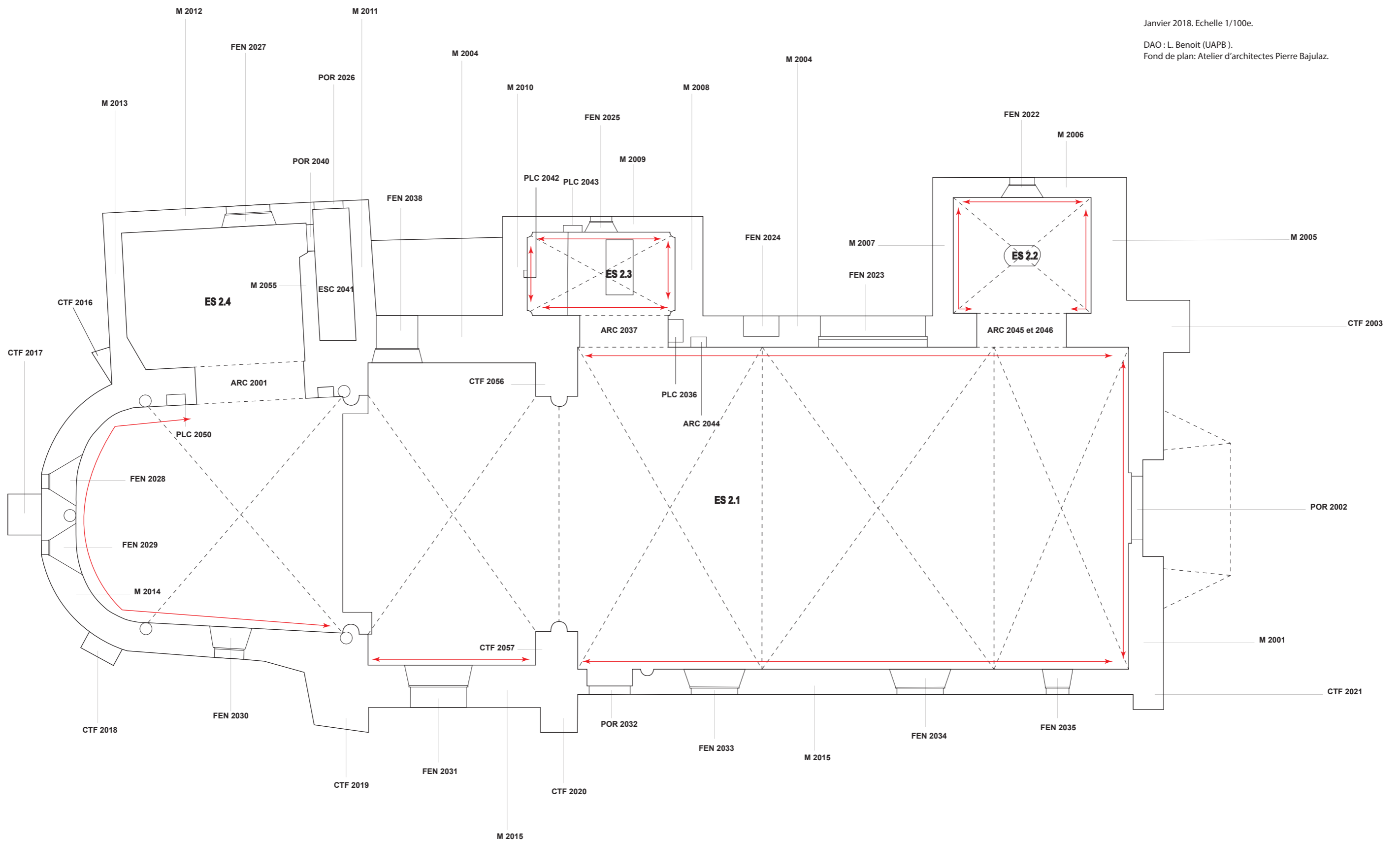
- résidence seigneuriale non cadastrée
- résidence seigneuriale cadastrée (couverture conservée)
- tracé d'après cadastre, relevé photogramétrique ou topographique
- tracé d'après croquis de terrain ou photographie aérienne
- emprise schématique (approximative)
- couverture conservée

- parcelle
- bâti
- réseau viaire
- réseau hydrographique

Dénomination(s) :
74040_01 - Château de Bonne

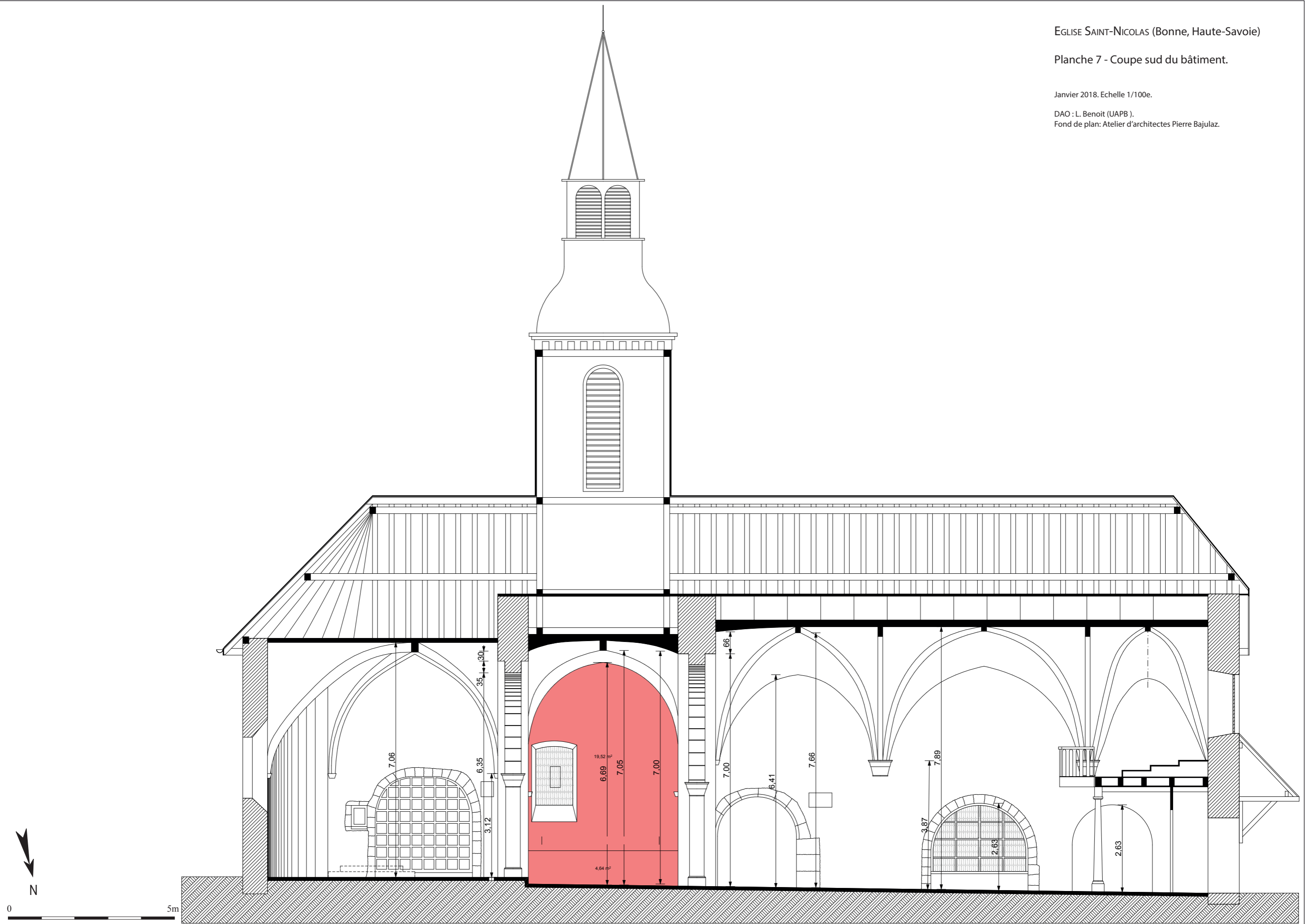






0 5m



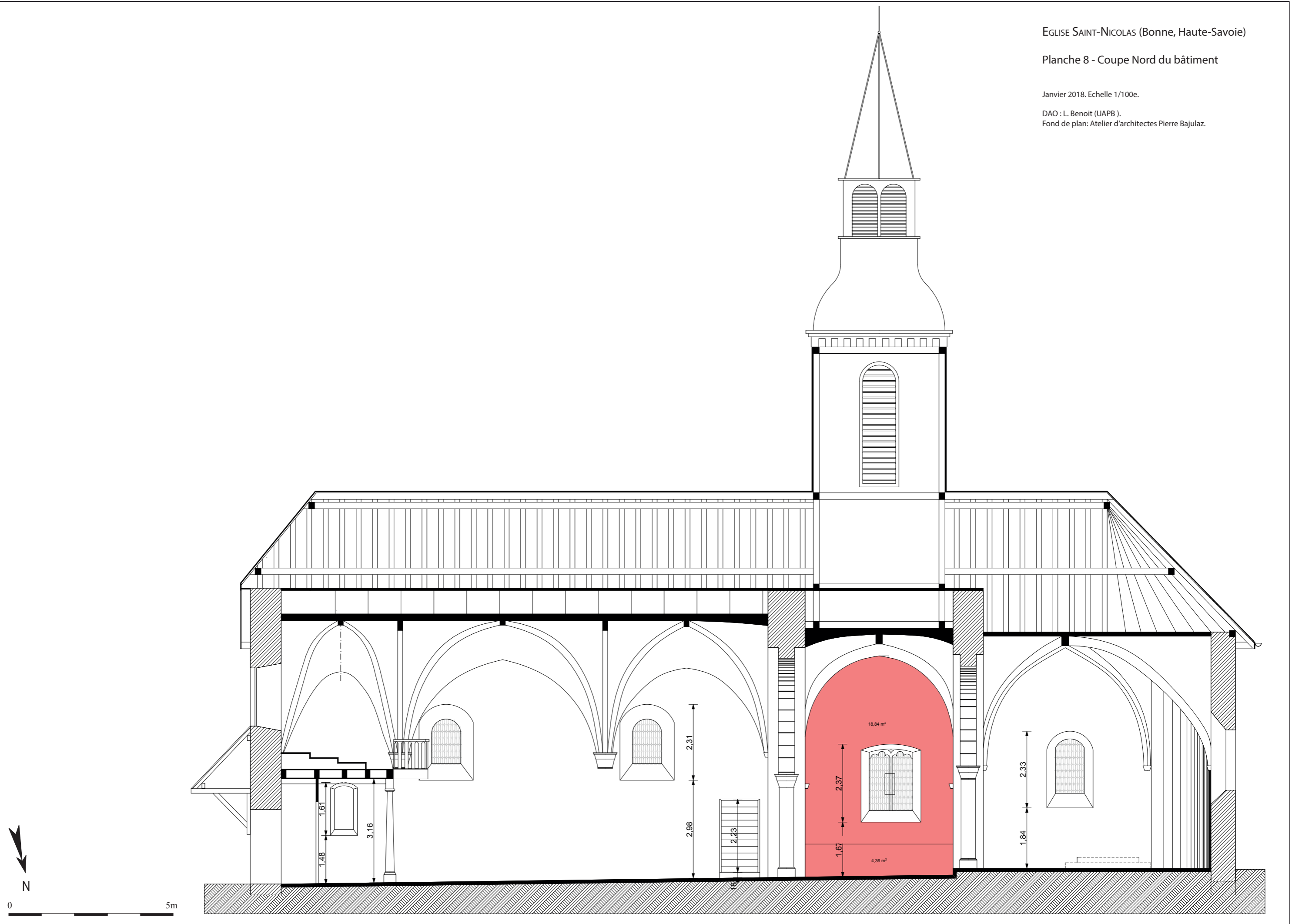


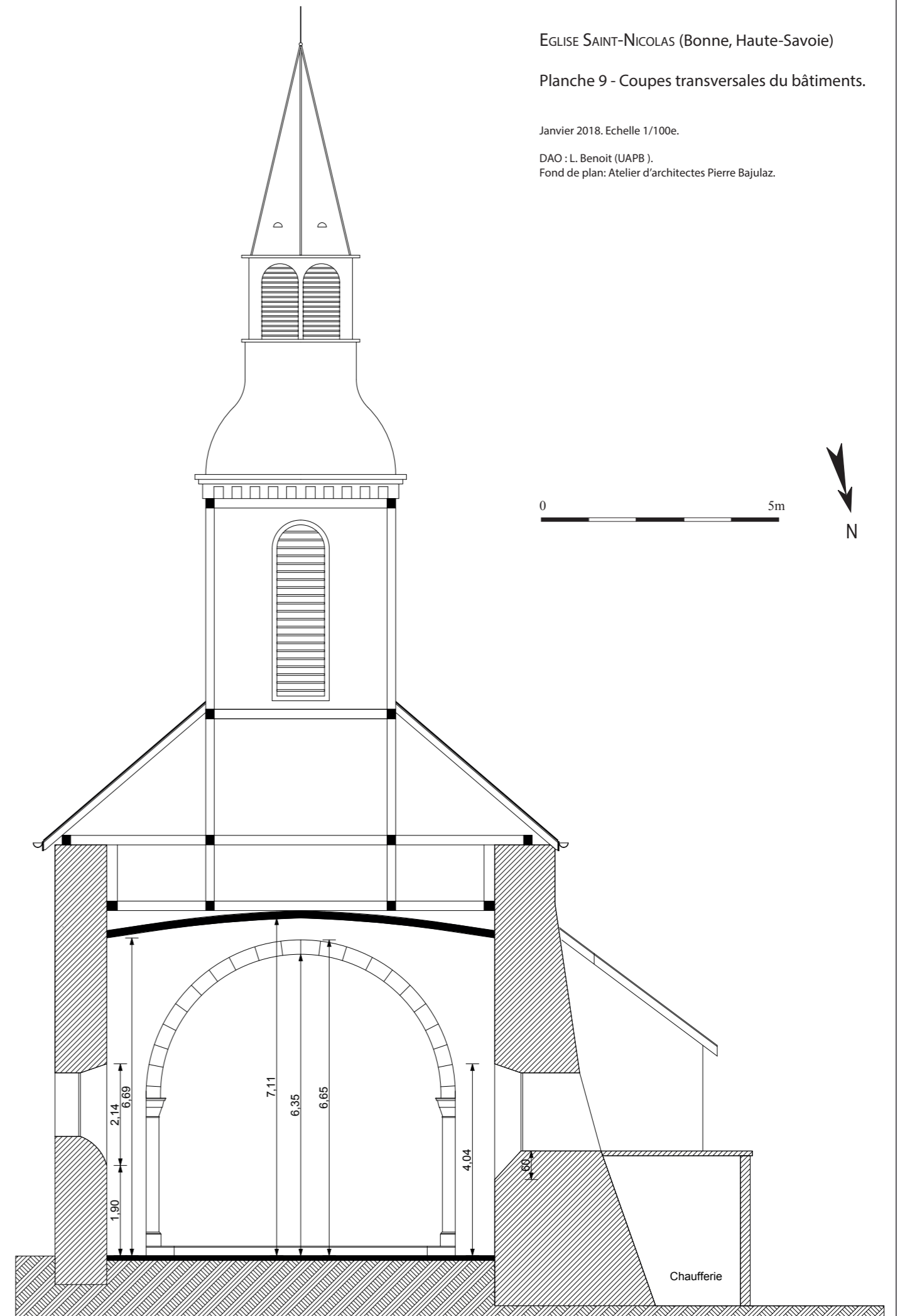
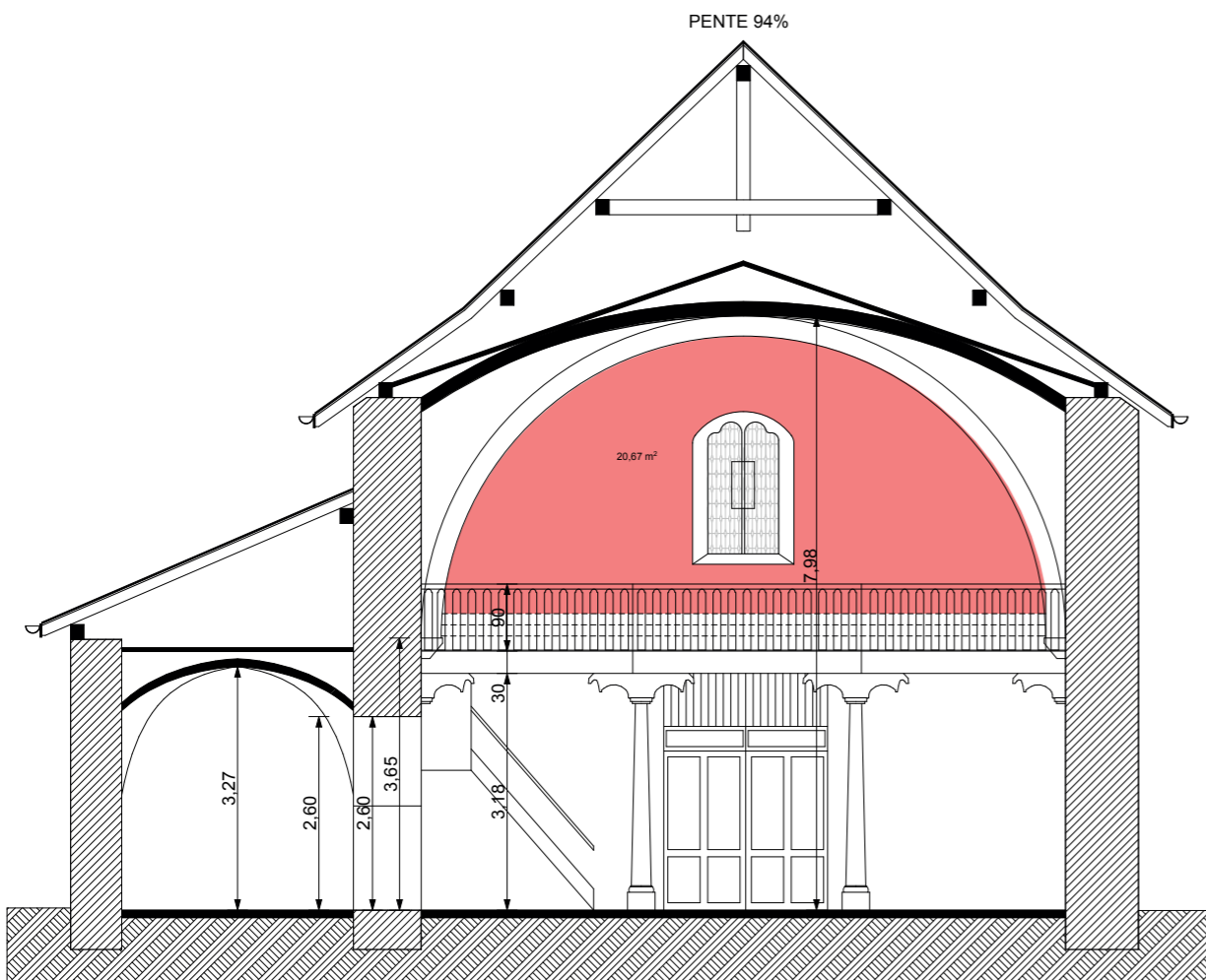
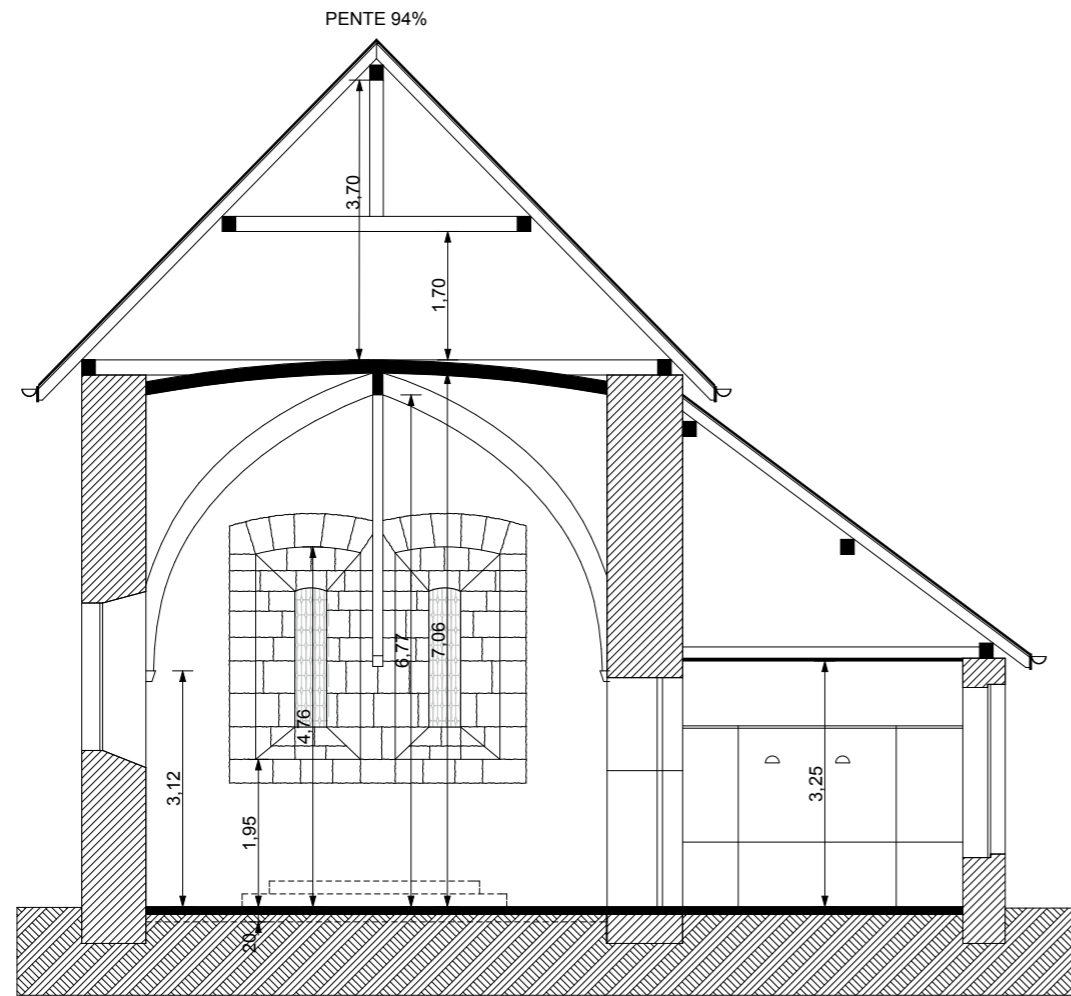
EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)

Planche 8 - Coupe Nord du bâtiment

Janvier 2018. Echelle 1/100e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Fond de plan: Atelier d'architectes Pierre Bajulaz.

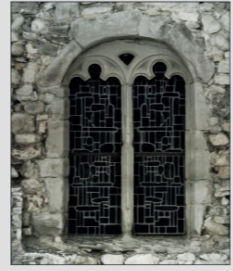
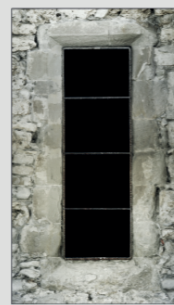




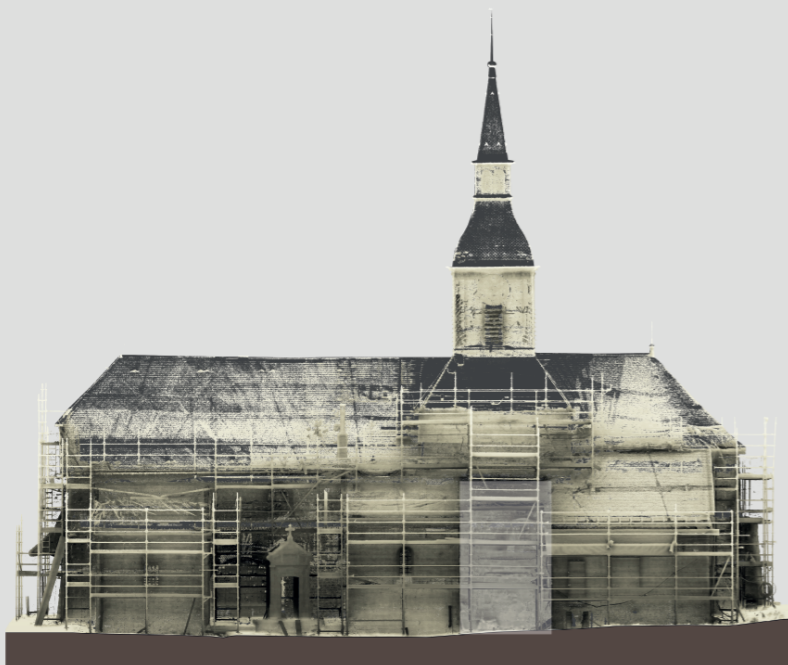
Commune de Bonne

Eglise Saint-Nicolas

Archive numérique 3D



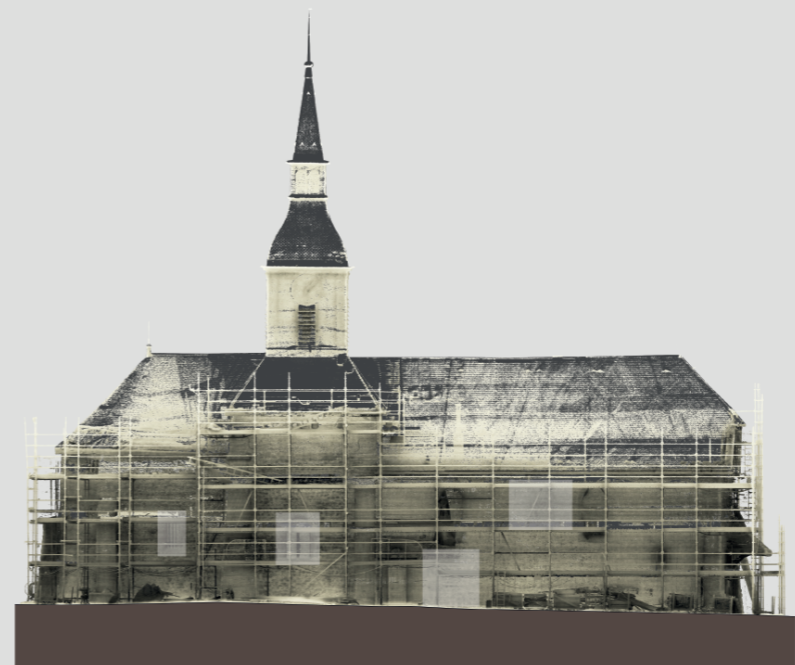
Elévation générale Sud
volumétrie



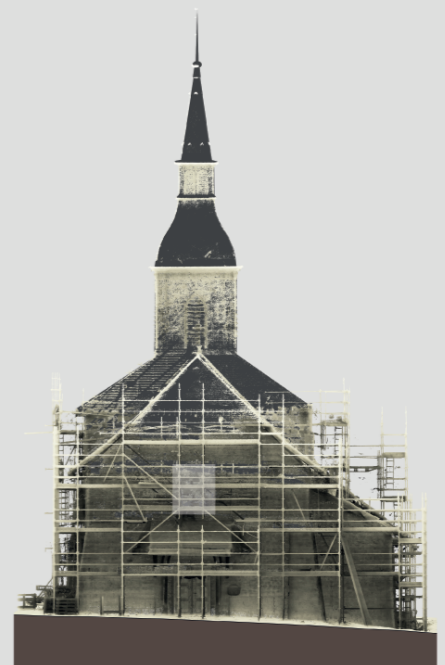
Elévation générale Est
volumétrie



Elévation générale Nord
volumétrie

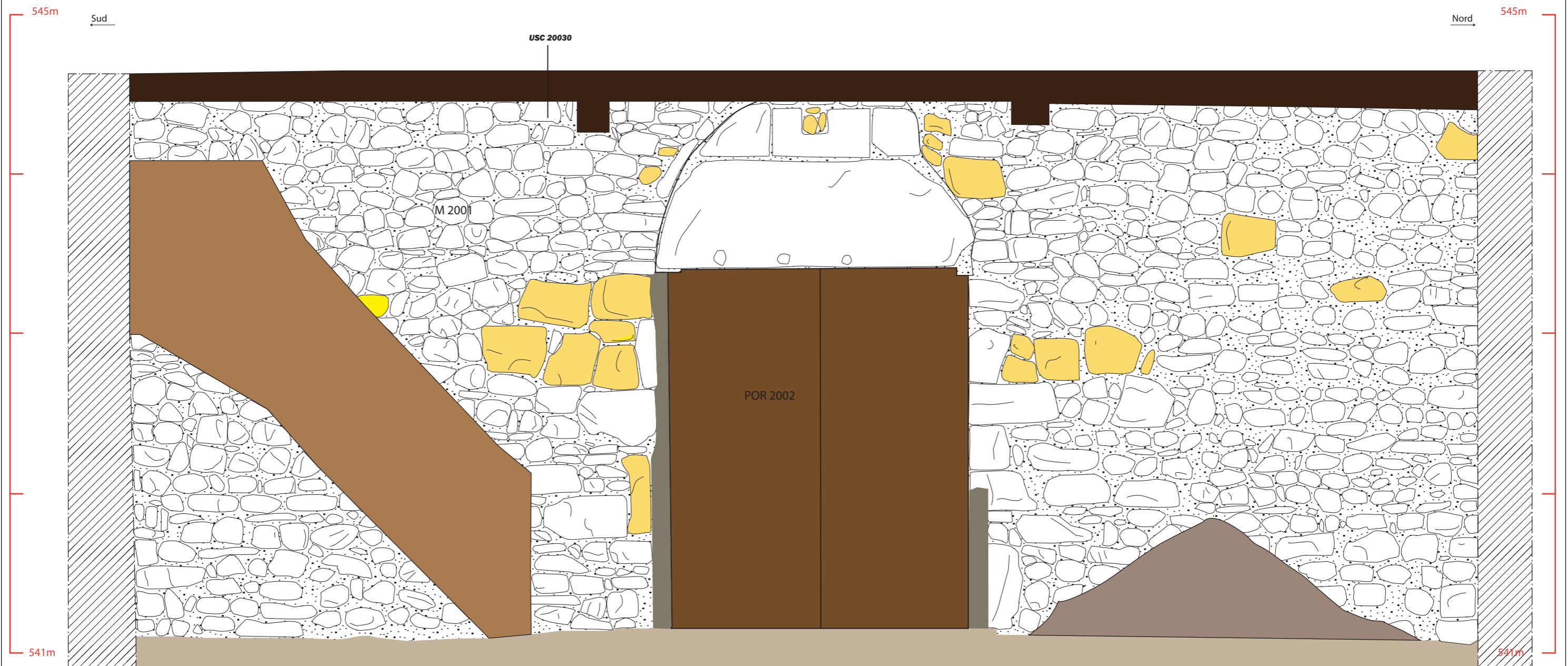


Elévation générale Ouest
volumétrie



548 m
547 m
546 m
545 m
544 m
543 m
542 m
541 m
540.0 m / IGN 69

538.0 m / IGN 69



Légende:

- | | |
|-------------------------|---------------------------------------|
| ■ : Sol en coupe | ■ : Escalier |
| ▨ : Maçonnerie en coupe | ■ : Porte |
| ⋯ : Mortier | ■ : Tas de sable |
| ■ : Tuf | ■ : Enduit |
| | ■ : USC 10020 : unité stratigraphique |

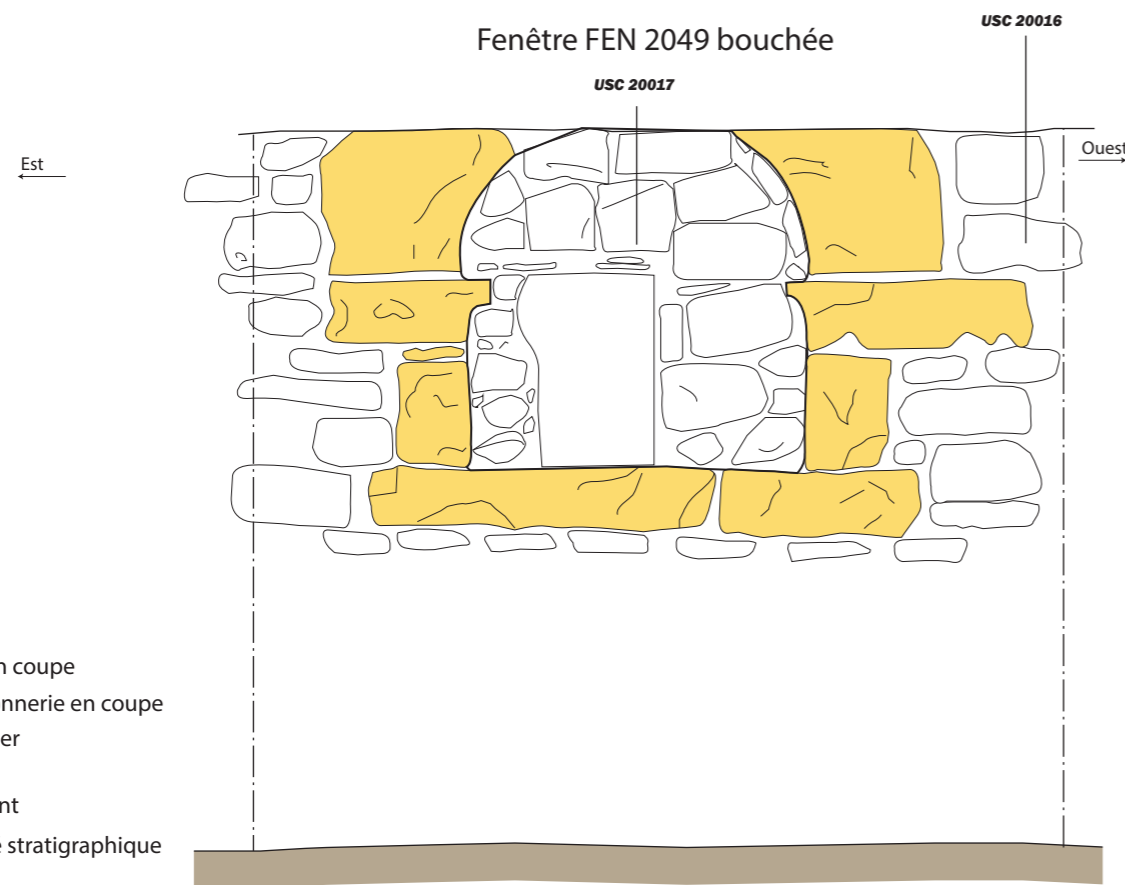
0 1.25m

Février 2018. Echelle 1/20e.

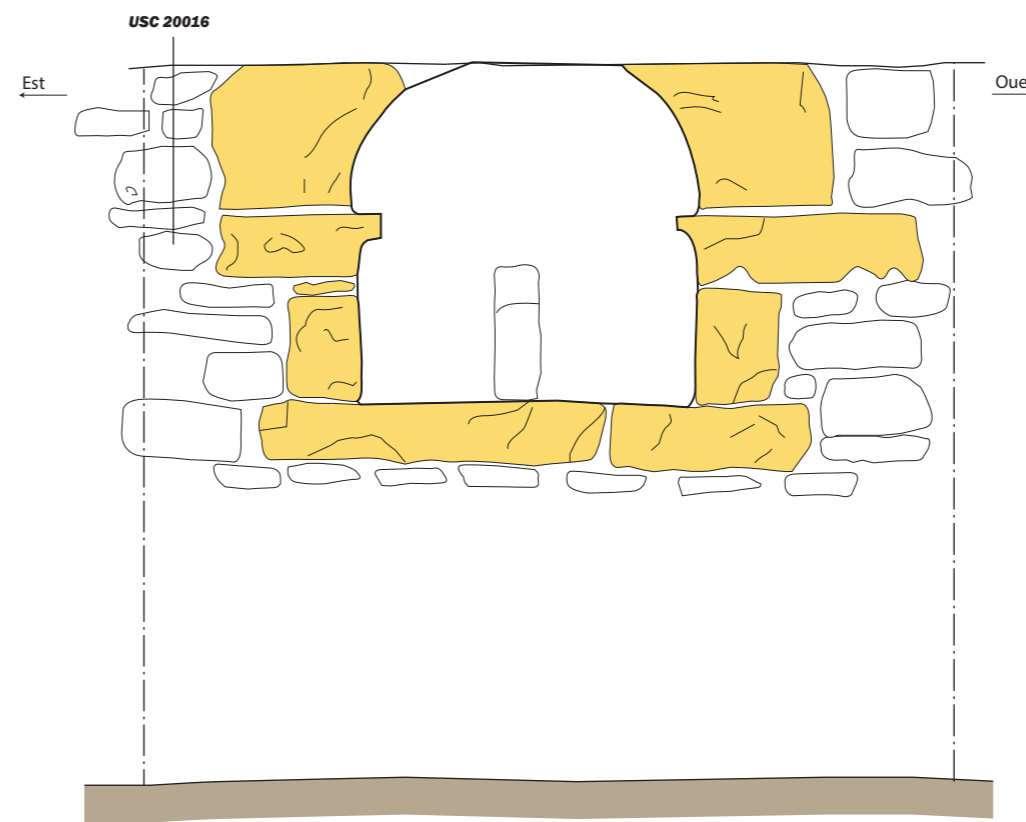
Relevés: L. Benoit (UAPB), D. Laissus (UAPB).
DAO : L. Benoit (UAPB).
Orthoimage: L. Benoit (UAPB).



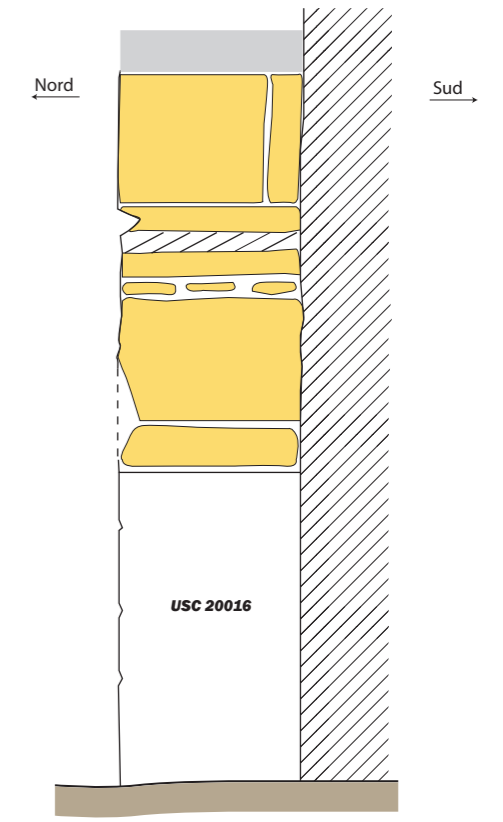
Fenêtre FEN 2049 bouchée




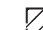
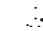


Fenêtre FEN 2049



Fenêtre FEN 2049 coupe N-S



Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Maçonnerie en coupe
-  : Mortier
-  : Tuf
-  : Ciment


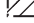



usc 10020 : unité stratigraphique

0 5m

Janvier 2018. Echelle 1/20e.

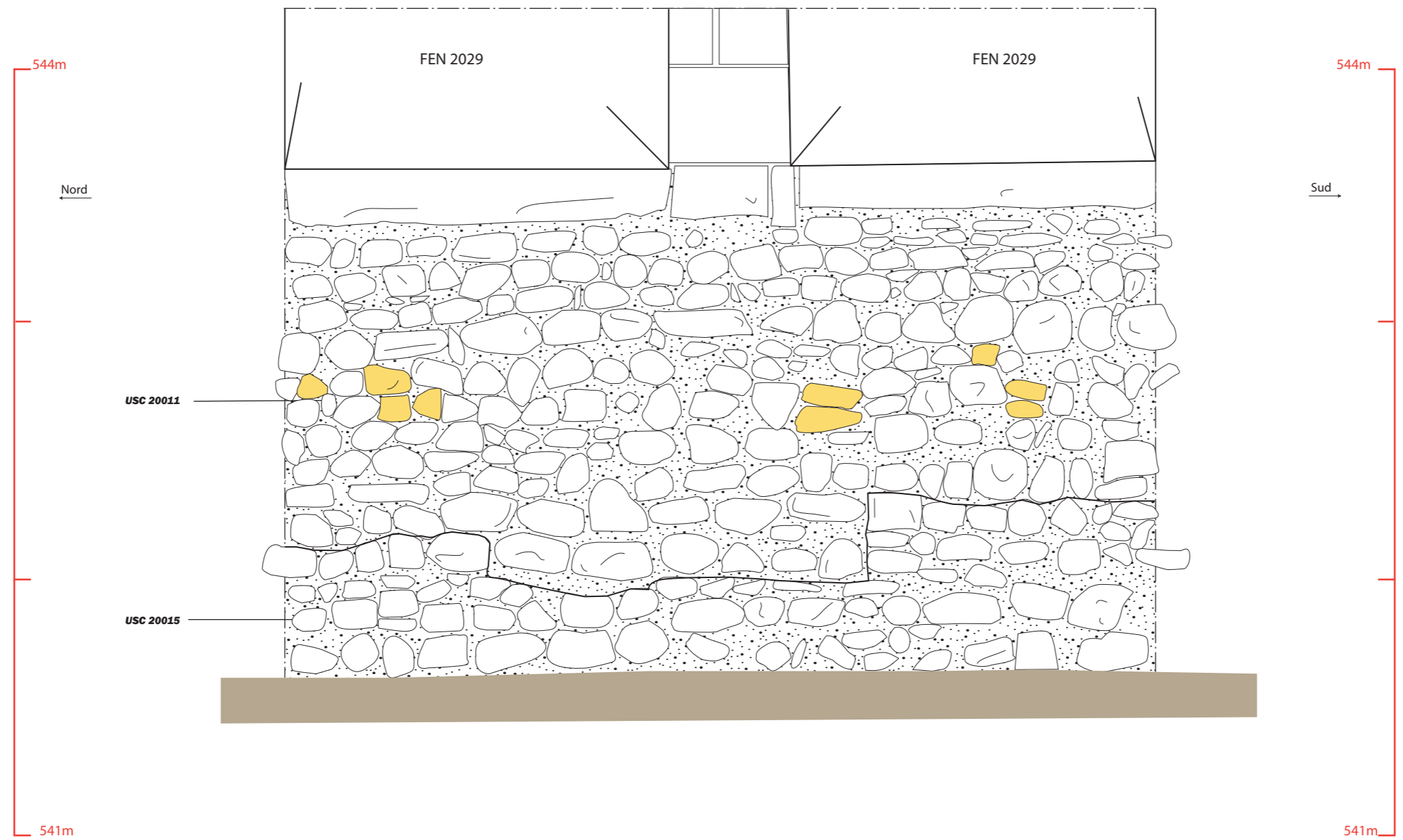
DAO : L. Benoit (UAPB).
Orthoimage: L. Benoit (UAPB).








- Légende:
-  : Sol en coupe
 -  : Maçonnerie en coupe
 -  : Mortier
 -  : Tuf
 -  : Ciment

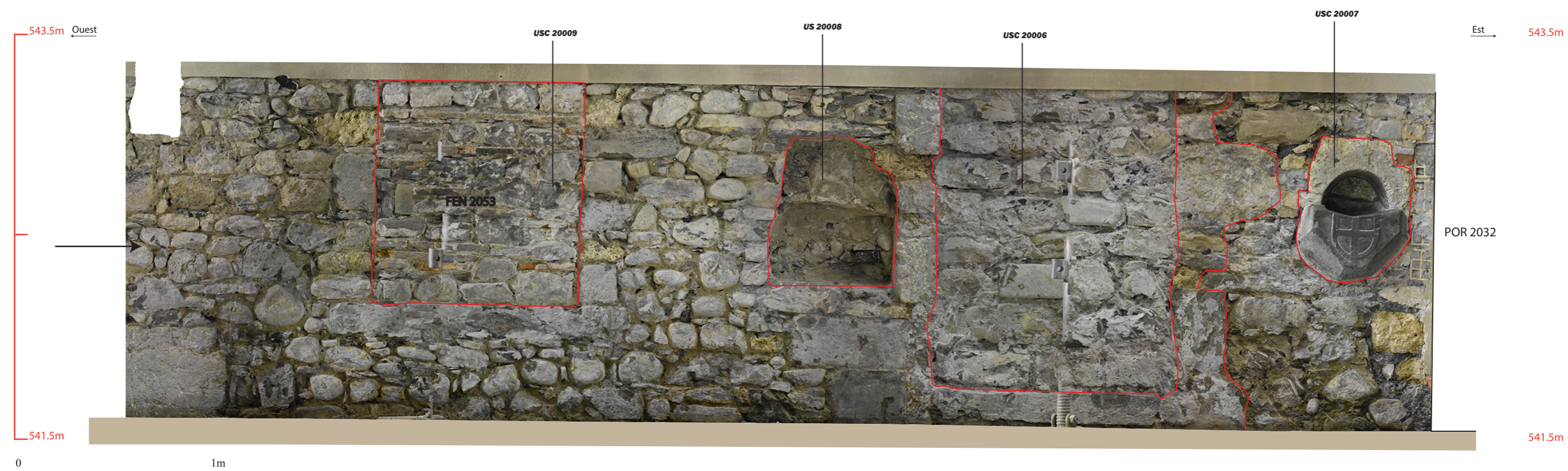
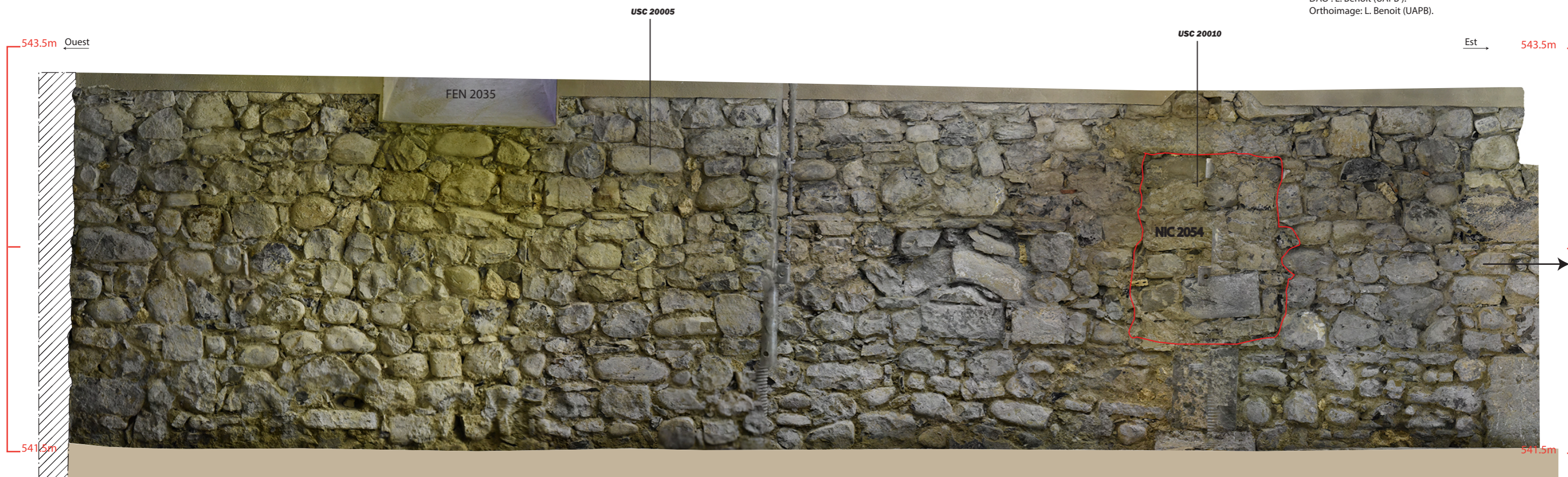
usc 10020 : unité stratigraphique



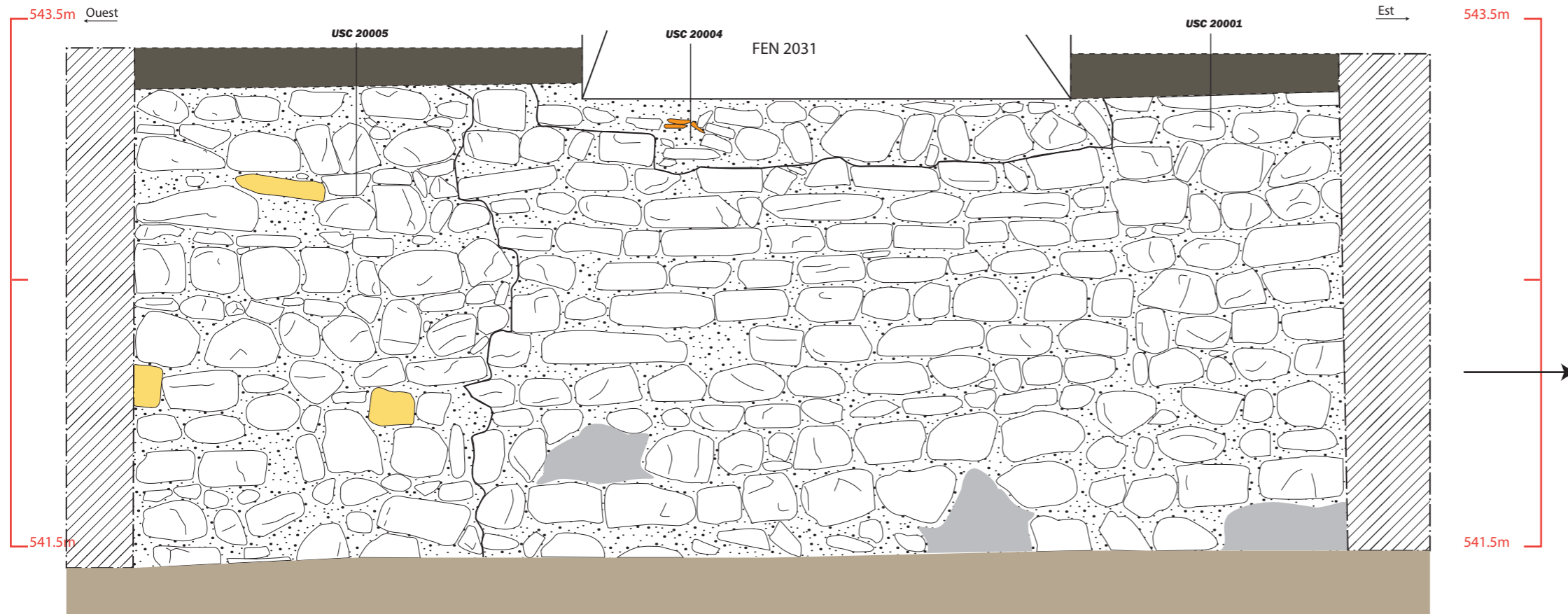


Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Maçonnerie en coupe
-  : Mortier
-  : Tuf
-  : Limites de fouilles
- USC 10020** : unité stratigraphique



1. Elévation interne M 1001.

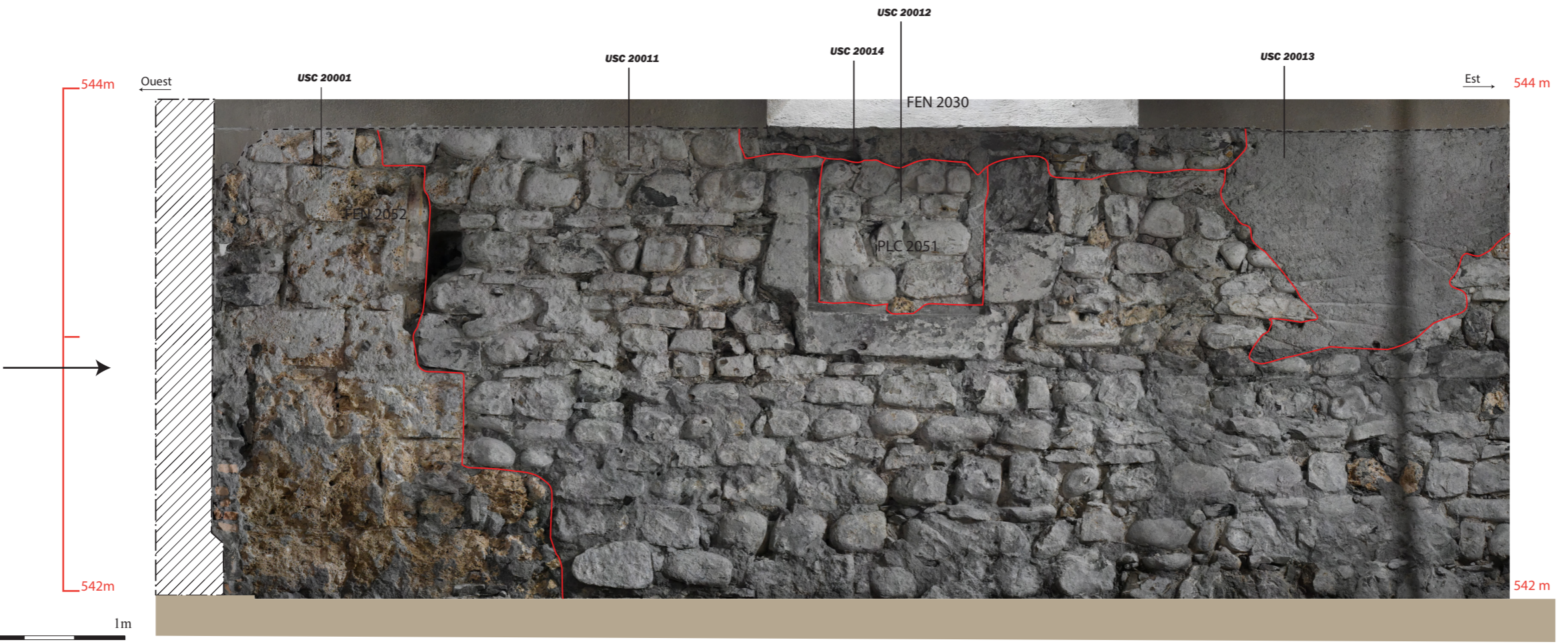


EGLISE SAINT-NICOLAS (Bonne, Haute-Savoie)






Planche 16 - M 2015 (deuxième partie)

Février 2018. Echelle 1/20e.

Relevés: C. Guffond (UAPB),
 DAO : L. Benoit (UAPB),
 Orthoimage: L. Benoit (UAPB).



Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Maçonnerie en coupe
-  : Mortier
-  : Tuf
-  : Ciment

usc 10020 : unité stratigraphique







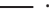
Janvier 2018. Echelle 1/20e.

DAO : L. Benoit (UAPB).
Orthophotographie: L. Benoit (UAPB)



0 1m

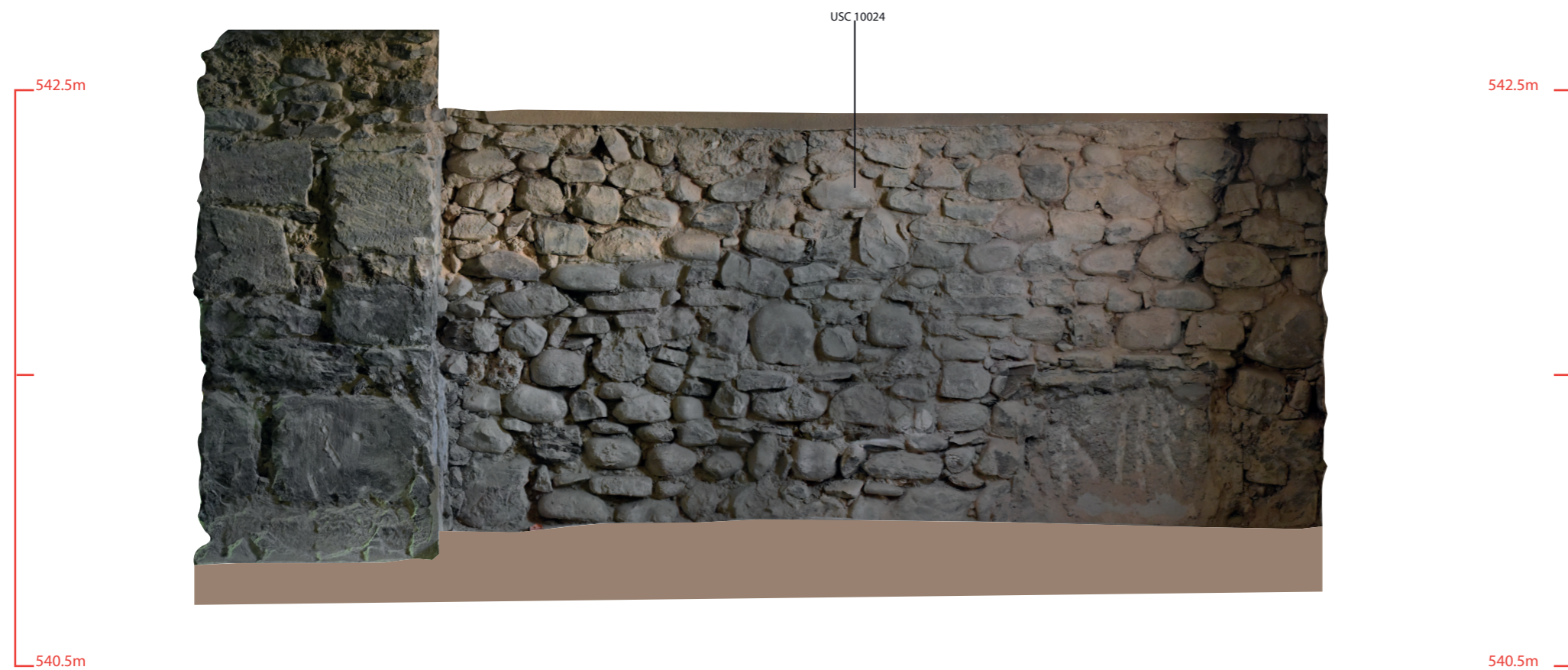
Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Mortier
-  : Blocage
-  : Limite de fouille
-  : Surlignage structure
- USC 10017** : Unité stratigraphique




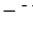

1. Elévation interne M 2007.

Nord

Sud



Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Mortier
-  : Blocage
-  : Limite de fouille
-  : Surlignage structure
- USC 10017 : Unité stratigraphique

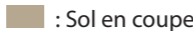




0 2.5m

1. Elévation interne de M 2008.

2. Elévation interne de ARC 2037.



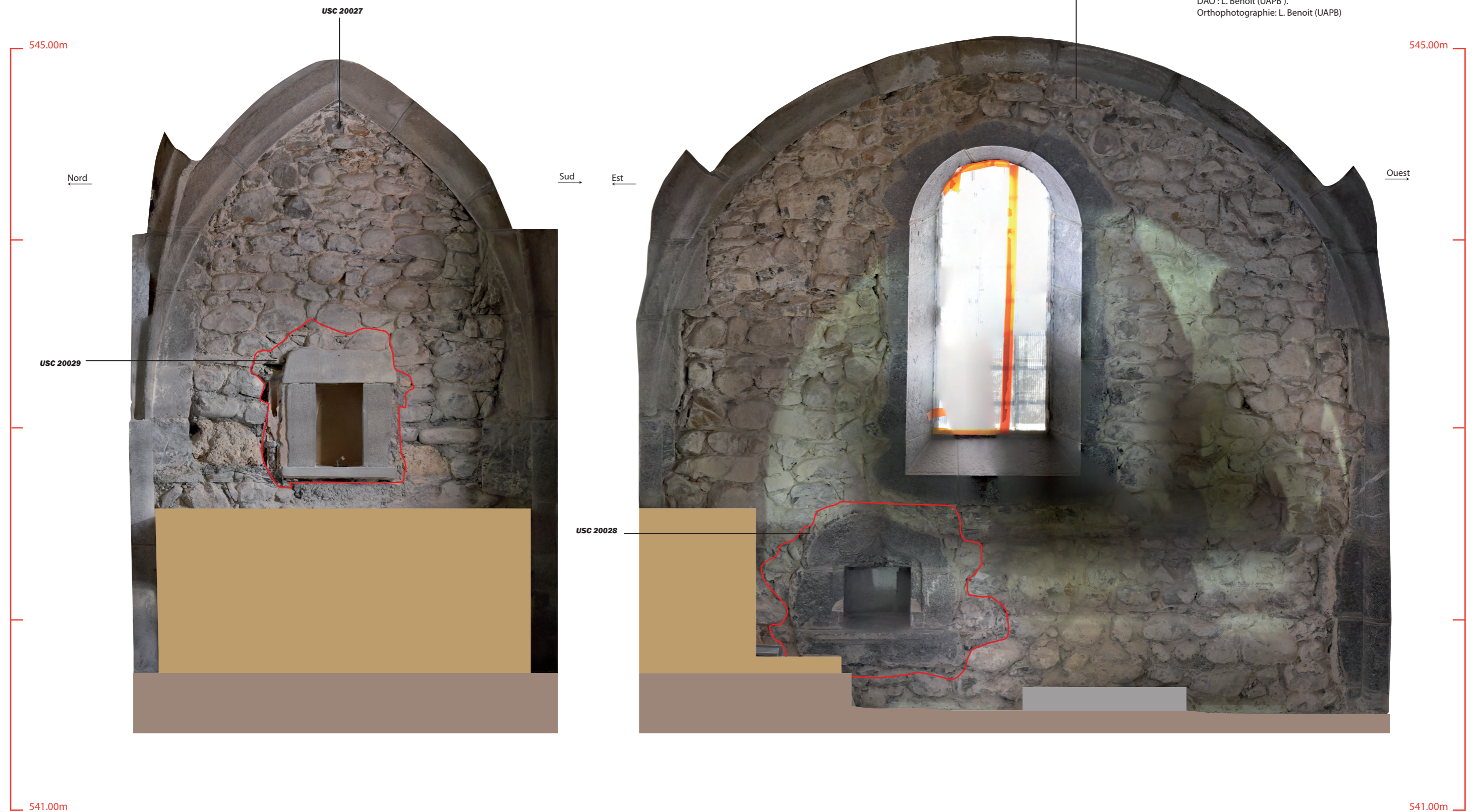
Légende:

-  : Sol en coupe
 -  : Autel
 -  : Blocage
 -  : Limite de fouille
 -  : Surlignage structure
- USC 10017** : Unité stratigraphique

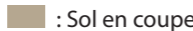



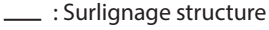
0 2.5m

1. Elévation interne M 2010.

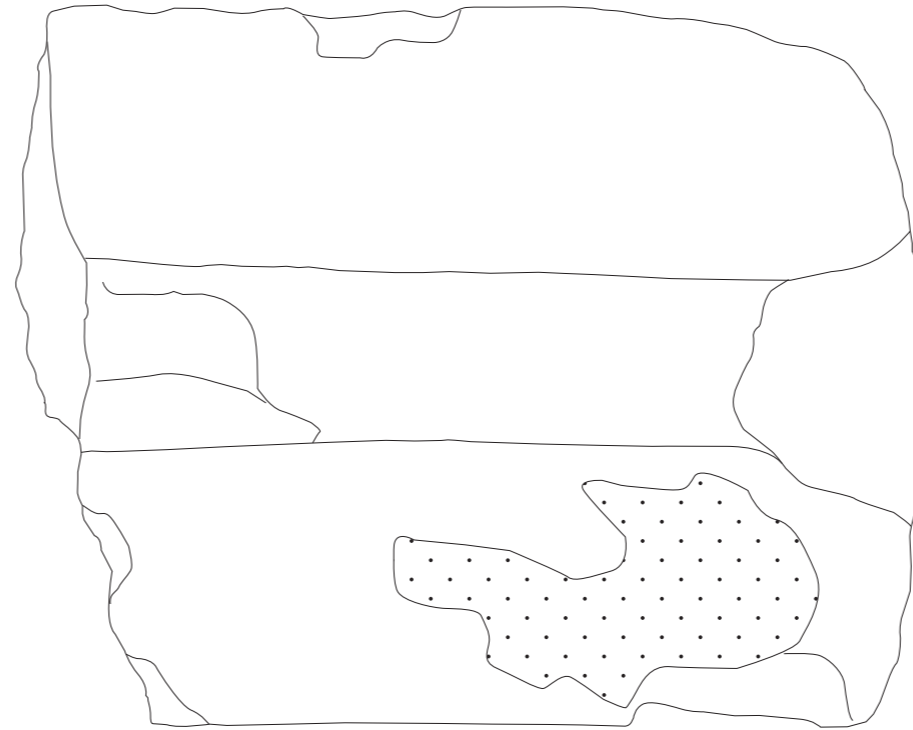
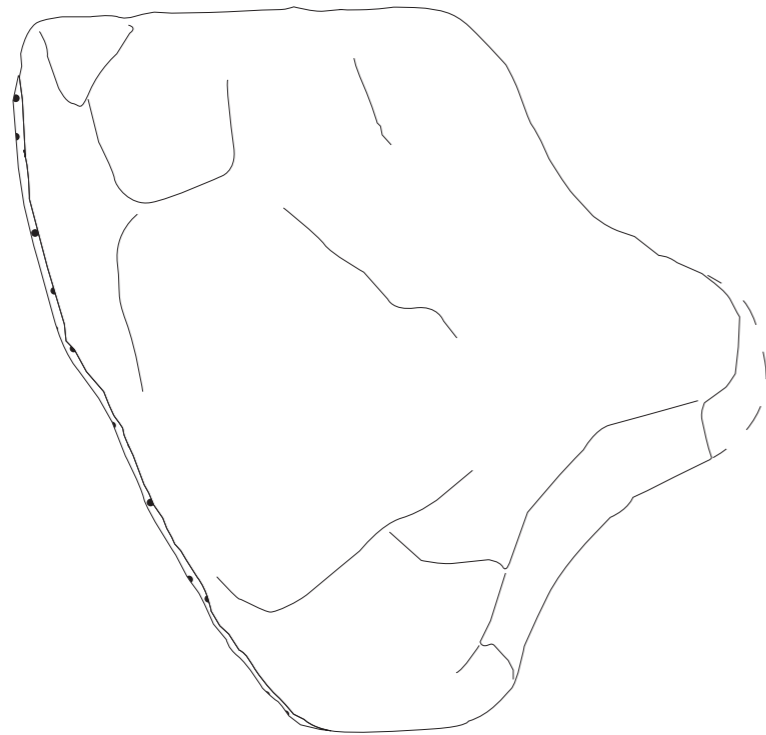
2. Elévation interne M 2009.

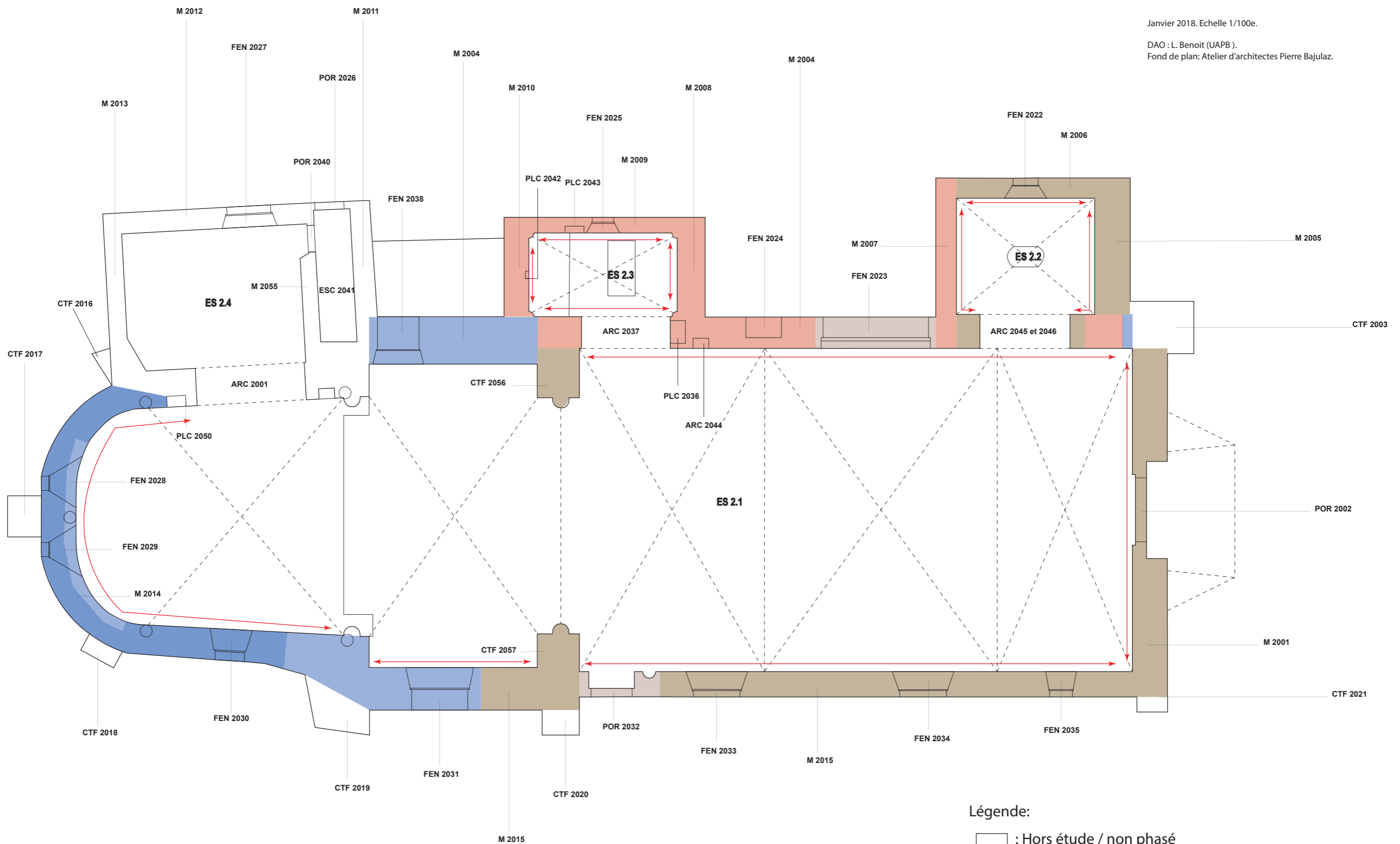


Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Autel
-  : Blocage
-  : Limite de fouille
-  : Surlignage structure
- USC 10017** : Unité stratigraphique

0 2.5m





Légende:

- : Hors étude / non phasé
- : Phase 1: XIIe/XIIIe siècle ?
- : Phase 2: XIVe siècle ?
- : Phase 3: XVIe / XVIIIe siècle.
- : Phase 4: XVIIIe/XIXe siècle.
- : Phase 5: XIXe/XXe siècle.

ANNEXES :

Annexe 1 : Système d'enregistrement

Définitions :

Zone : surface du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Zone 1, plate-forme sommitale ; Zone 2, châtelet d'entrée...).

Entité Spatiale (ES) : ensemble d'Entités Archéologiques présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

Entité Archéologique (EA) : unité de base utilisée pour la description, elle représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...).

Unité stratigraphique (US) : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former une Entité Archéologique (mortier, bloc...).

Numérotation :

Zones : Zone + numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex : Zone 1, Zone 2...).

Entité Spatiale (ES) : le numéro d'Entité Spatiale se compose d'un Identifiant de deux lettres (ES) suivi du numéro de Zone et d'une numérotation continue, de 1 à n (ES 1.1, ES 1.2 pour la Zone 1 ; ES 3.2, ES 3.3 pour la Zone 3...).

Entité Archéologique (EA) : le numéro d'Entité Archéologique se compose d'un Identifiant de trois lettres et du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivis d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 001 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex : OUV 1006, M 2012...).

Unités Stratigraphiques : le numéro d'U.S. se compose du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 4 chiffres, de 0001 à n (US 10036, US 20154...).

Sondage : les sondages bénéficient d'une numérotation indépendante en chiffres romains de I à n (Sondage I, Sondage VII...).

Abréviations Entités Archéologiques (liste indicative) :

ACH : archère
ARC : arc ou arcature
AUT : autel

BAI : baie

CAN : caniveau, canalisation, drain
CAV : caveau
CHE : cheminée
CIT :
CNN : canonnière
COR : corniche
CRB : corbeau
CTF : contrefort
EMM : emmarchement
ENC : encoche
ENF : enfeu
ESC : escalier
EVR : évier

FEN : fenêtre, baie, jour
FOS : fosse
FOY : foyer
FSÉ : fossé

LAT : latrine

M : mur, muret, cloison...
MAC : maçonnerie

NIC : niche
OUV : ouverture (porte ou fenêtre dont la fonction est mal définie ou a évolué)

PIL : pile, pilier, pilastre, colonne
PLC : placard
PLN : plancher
POR : porte, portail

SOL : sol
ST : structure indéterminée
TMB : tombe
TRA : travée
TRB : trou de boulin
TRF : tranchée de fondation
TRN : tranchée
TRP : trou de poteau, de piquet, de poutre
TRR : tranchée de récupération
VOI : voie
VOU : voûte

Annexe 2 : Inventaire des Entités Spatiales

Zone	2	Entité Spatiale	ES	2.1
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Église Saint-Nicolas

Interprétation

	min.	max.
Longueur	28.26	30.10
largeur / diam	6.32	10.47
épaisseur / hauteur	7.10	24.8

Description

Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas. L'espace comprend ainsi la nef et le choeur du bâtiment. L'entité est attesté au Moyen Âge et a subi de nombreuses modifications depuis sa création dont une reconstruction quasi complète. Le choeur présente une abside semi-circulaire tandis que la nef correspond à un espace rectangulaire régulier. L'édifice est orienté et possède donc son portail à l'ouest. Trois espaces secondaires sont présents du côté du mur gouttereau sud (ES 2.2, 2.3 et 2.4). Un bâtiment en lien avec le mur gouttereau nord est connu d'après d'anciens plans mais il a aujourd'hui disparu. Pour cela, il ne possède pas de numéro.

EA	Identification	Interprétation
M_2001	Mur	Mur de façade de l'église
M_2004	Mur	Mur gouttereau sud
M_2014	Chevet	Chevet de l'église
M_2015	Mur	Mur gouttereau nord-ouest du mur gouttereau nord
FEN_2030	Fenêtre	Fenêtre nord du chevet
FEN_2031	Fenêtre	Fenêtre nord-est du mur gouttereau nord
ST_2049	Fenêtre ou placard	Fenêtre ou placard du premier état de construction.
PLC_2051	Placard ?	Placard ?
FEN_2053	Fenêtre	Fenêtre
NIC_2054	Niche?	Bénitier? Placard?

US	Type	Activité	Identification
US_20008	Construite	Destruction	Arrachement
USC_20001	Construite	Construction	Parement
USC_20002	Construite	Construction	Piédroit
USC_20003	Construite	Construction	Remaniement
USC_20004	Construite	Construction	Reprise
USC_20005	Construite	Construction	Parement
USC_20006	Construite	Construction	Bouchage
USC_20007	Construite	Construction	Aménagement
USC_20009	Construite	Construction	Bouchage
USC_20010	Construite	Construction	Bouchage
USC_20011	Construite	Construction	Parement
USC_20012	Construite	Occupation	Bouchage
USC_20013	Construite	Occupation	Réfection
USC_20014	Construite	Construction	Reprise
USC_20015	Construite	Construction	Parement
USC_20016	Construite	Construction	Parement

USC_20018	Construite	Construction	Parement
USC_20019	Construite	Construction	Parement
USC_20020	Construite	Construction	Parement
USC_20021	Construite	Construction	Parement
USC_20030	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Spatiale	ES	2.2
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Salle des fonts baptismaux

Interprétation

		min.	max.
Salle des fonts baptismaux	Longueur	3.66	5.22
	largeur / diam	3.06	3.67
	épaisseur / hauteur		4.42

Description

Espace situé au sud-ouest de l'église où se trouvent les fonts baptismaux. On accède à l'espace par un arc percé dans le mur gouttereau sud (M 2004) de la nef (ES 2.1). Plusieurs état de construction ont été observés et la majeure partie de l'espace semble avoir été reconstruit.

EA	Identification	Interprétation
M_2005	Mur	Mur ouest de la salle des fonts baptismaux
M_2007	Mur	Mur oriental de salle des fonts baptismaux
FEN_2022	Fenêtre	Fenêtre de la salle des fonts baptismaux

US	Type	Activité	Identification
USC_20022	Construite	Construction	Parement
USC_20023	Construite	Construction	Parement
USC_20024	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Spatiale	ES	2.3
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Chapelle latérale

Interprétation

		min.	max.
Chapelle latérale	Longueur	3.97	5.41
	largeur / diam	2.26	2.71
	épaisseur / hauteur		5.17

Description

Chapelle latérale située sur le mur gouttereau sud (M 2004). Sa construction ne semble pas contemporaine des débuts du bâtiment.

EA	Identification	Interprétation
M_2008	Mur	Mur ouest de la chapelle latérale
M_2009	Mur	Mur sud de la chapelle latérale
M_2010	Mur	Mur oriental de la chapelle latérale
ARC_2037	Arc	Arc permettant l'entrée dans la chapelle latérale

US	Type	Activité	Identification
USC_20025	Construite	Construction	Parement
USC_20026	Construite	Construction	Parement
USC_20027	Construite	Construction	Parement
USC_20028	Construite	Construction	Interface
USC_20029	Construite	Construction	Interface
USC_20031	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Spatiale	ES	2.4
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Sacristie

Interprétation

		min.	max.
Sacristie	Longueur	6.14	7.14
	largeur / diam	3.68	4.48
	épaisseur / hauteur		3.61

Description

Cet espace correspond à la sacristie de l'église. Elle est construite à cheval entre la nef et le chœur du bâtiment (ES 2.1). L'espace intérieur comprend une sous-division avec la présence d'un escalier permettant l'accès aux combles ainsi qu'au clocher. La sacristie ne présentant pas de travaux, elle n'a été que brièvement abordée au sein de cette étude.

EA	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Annexe 3 : Inventaire des Entités Archéologiques

Zone	2	Entité Archéologique	M	2001
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur		10.97
Interprétation	Mur de façade de l'église		largeur / diam	0.30 / 0.93
			épaisseur / hauteur	7.10 / 9.15

Description

Mur de façade de l'église Saint-Nicolas. Situé à l'ouest du bâtiment, il comprend le portail **POR 2002** ainsi que les contreforts **CTF 2003** et **2021**. Nous notons la présence d'une inscription latine appartenant à l'église Saint Martin, aujourd'hui disparue. Il s'agissait de la première église de Bonne située hors les murs et ayant vocation funéraire.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur

US	Type	Activité	Identification
USC_20030	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	POR	2002
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Portail		min.	max.
		Longueur		2.60
Interprétation	Portail de l'église		largeur / diam	0.34 / 0.95
			épaisseur / hauteur	3.10

Description

Portail de l'église. Principalement réalisé en molasse, il présente un arc brisé avec des moulures en bourrelets ainsi que des colonnes encastrées sur lesquelles reposent des chapiteaux à décors de picots. La base des colonnes repose sur des pierres calcaires grises tranchant ainsi avec le vert de la molasse. Sur le tympan nous pouvons distinguer la date "1581" correspond à une réfection de cet ensemble. De même, un bénitier en calcaire gris décoré d'une croix bourdonnée est présent à droite de l'entrée du portail.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2003
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Contrefort		min.	max.
		Longueur		1.40
Interprétation	Contrefort sud-ouest		largeur / diam	0.67
			épaisseur / hauteur	4.43

Description

Contrefort sud-ouest de l'église Saint-Nicolas. Il se situe à l'extrémité sud du mur **M 2001** et est occidenté.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	M	2004
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
Interprétation		Longueur	30.33	21.85
Mur gouttereau sud		largeur / diam	0.80	1.20
		épaisseur / hauteur		6.80

Description

Mur gouttereau sud de l'église et de l'espace **ES 2.1**. Les accès aux espaces **ES 2.2, 2.3 et 2.4** ont été construits ou percés dans celui-ci. Il comprend également les fenêtres **FEN 2023, 2024 et 2038**. Plusieurs états de construction ont été observés dans la maçonnerie.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur
--------	----------------------	---

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20016	Construite	Construction	Parement
USC_20017	Construite	Occupation	Bouchage
USC_20018	Construite	Construction	Parement
USC_20019	Construite	Construction	Parement
USC_20020	Construite	Construction	Parement
USC_20021	Construite	Construction	Parement
USC_20031	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	M	2005
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
Interprétation		Longueur	3.07	3.65
Mur ouest de la salle des fonts baptismaux		largeur / diam		0.94
		épaisseur / hauteur	4.42	

Description

Mur occidental de la salle des fonts baptismaux. Il s'appuie au nord sur le mur **M 2004** et est chaîné au mur **M 2006**. Il semble qu'il s'agisse d'une reconstruction.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.2	Salle des fonts baptismaux	Salle des fonts baptismaux
--------	----------------------------	----------------------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20022	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2006
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
Interprétation		Longueur	3.66	5.22
Mur sud de la salle des fonts baptismaux		largeur / diam		0.53
		épaisseur / hauteur	4.42	

Description

Mur sud de la salle des fonts baptismaux. Il est chaîné au mur **M 2005** mais s'appuie contre **M 2007**. Il comprend la fenêtre **FEN 2022**.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20023	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2007
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
Interprétation		Longueur		
Mur oriental de salle des fonts baptismaux		largeur / diam		
		épaisseur / hauteur		

Description

Mur est de la salle des fonts baptismaux. Il est chaîné au mur **M 2004** et sert d'appui à **M 2006**. Sa méthode de construction diffère de **M 2005** et **2006**.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.2	Salle des fonts baptismaux	Salle des fonts baptismaux
--------	----------------------------	----------------------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20024	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2008
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
Interprétation		Longueur	2.27	2.67
Mur ouest de la chapelle latérale		largeur / diam		0.73
		épaisseur / hauteur	5.17	6.80

Description

Mur ouest de la chapelle latérale. Il est chaîné avec le mur **M 2009** et contient le placard **PLC 2036**.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.3	Chapelle latérale	Chapelle latérale
--------	-------------------	-------------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20025	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2009
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur	3.97	5.40
Interprétation	Mur sud de la chapelle latérale	largeur / diam	0.21	0.44
		épaisseur / hauteur		5.17

Description

Mur sud de la chapelle latérale. Il est chaîné avec les murs **M 2008** et **M 2010** et contient la fenêtre **FEN 2025** ainsi que le placard liturgique **PLC 2043**.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.3	Chapelle latérale	Chapelle latérale

US	Type	Activité	Identification
USC_20026	Construite	Construction	Parement
USC_20028	Construite	Construction	Interface

Zone	2	Entité Archéologique	M	2010
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur	2.27	2.67
Interprétation	Mur oriental de la chapelle latérale	largeur / diam		0.66
		épaisseur / hauteur	5.17	6.80

Description

Mur est de la chapelle latérale. Il est chaîné avec le mur **M 2009** et contient la structure **PLC 2042**.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.3	Chapelle latérale	Chapelle latérale

US	Type	Activité	Identification
USC_20027	Construite	Construction	Parement
USC_20029	Construite	Construction	Interface

Zone	2	Entité Archéologique	M	2011
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur	3.13	3.78
Interprétation	Mur occidental de la sacristie	largeur / diam		0.58
		épaisseur / hauteur	3.61	5.17

Description

Mur occidental de la sacristie. Ce dernier est hors étude.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2012
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur	4.93	7.16
Interprétation	Mur sud de la sacristie	largeur / diam		0.54
		épaisseur / hauteur		3.61

Description

Maçonnerie sud de la sacristie. Le mur est chaîné aux entités **M 2011** et **M 2013**. De même, nous notons la présence de la porte **POR 2026** ainsi que de la fenêtre **FEN 2027**. Il sert également d'appui à la porte **POR 2040**, présente à l'intérieur de l'espace. Ce mur est hors étude.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2013
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification	Mur		min.	max.
		Longueur	3.68	4.60
Interprétation	Mur est de la sacristie	largeur / diam	0.45	0.94
		épaisseur / hauteur	3.61	

Description

Mur oriental de la sacristie, il est chaîné au mur **M 2012**. Le contrefort **CTF 2016** semble avoir été englobé dans la construction. Cette structure est hors étude.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	M	2014
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Chevet				
		Longueur		18.54
Interprétation				
Chevet de l'église		largeur / diam	0.78	0.94
		épaisseur / hauteur		6.54

Description

Extrémité orientale de l'espace ES 2.1. Il s'agit du chevet de l'église, représenté par un mur semi-circulaire. Il comprend le placard liturgique PLC 2050, les fenêtres FEN 2028, 2029 et 2030. Il sert également d'appui aux contreforts CTF 2016, 2017 et 2018. Plusieurs états de construction (dont le premier) apparaissent dans ce mur notamment au travers d'entités révélées lors du décaissage. Il s'agit de la fenêtre FEN 2051 et du placard PLC 2052. De même, l'accès à la sacristie a été aménagé dans cette structure. Il s'agit de l'arc ARC 2039.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chevet

US	Type	Activité	Identification
USC_20001	Construite	Construction	Parement
USC_20002	Construite	Construction	Piédroit
USC_20011	Construite	Construction	Parement
USC_20012	Construite	Occupation	Bouchage
USC_20013	Construite	Occupation	Réfection
USC_20015	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	M	2015
------	---	----------------------	---	------

Identification			min.	max.
Mur				
		Longueur		22.98
Interprétation				
Mur gouttereau nord-ouest du mur gouttereau nord		largeur / diam	0.65	1.14
		épaisseur / hauteur	6.61	8.20

Description

Mur gouttereau nord de l'église Saint-Nicolas. Il est soutenue par les contreforts CTF 2019, 2020 et 2021 et comprend les fenêtres FEN 2031, 2033, 2034 et 2035. La porte POR 2032 a été percée dans cette maçonnerie également. Le décaissage partiel a permis la découverte de plusieurs anciennes structures tels que d'anciens bénitiers. De même, nous notons plusieurs états de construction. Le mur n'est pas chaîné avec M 2001.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chevet

US	Type	Activité	Identification
US_20008	Construite	Destruction	Arrachement
USC_20001	Construite	Construction	Parement
USC_20002	Construite	Construction	Piédroit
USC_20003	Construite	Construction	Remaniement
USC_20004	Construite	Construction	Reprise
USC_20005	Construite	Construction	Parement
USC_20006	Construite	Construction	Bouchage
USC_20007	Construite	Construction	Aménagement
USC_20009	Construite	Construction	Bouchage
USC_20010	Construite	Construction	Bouchage
USC_20011	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2016
------	---	----------------------	-----	------

Identification			min.	max.
Contrefort				
		Longueur		0.99
Interprétation				
Contrefort sud-est		largeur / diam		0.56
		épaisseur / hauteur		3.77

Description

Contrefort sud-est. Il soutient le chevet de l'église. De plus, il est englobé dans le mur M 2013 de la sacristie.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2017
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Contrefort	Longueur		0.91
Interprétation			
Contrefort est	largeur / diam		1.09
	épaisseur / hauteur		4.20

Description

Contrefort est. il est positionné au centre du chevet entre les fenêtres **FEN 2028** et **2029**.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2018
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Contrefort	Longueur		0.46
Interprétation			
Contrefort nord-est	largeur / diam		1.04
	épaisseur / hauteur		4.01

Description

Contrefort nord-est du mur de chevet **M 2014**.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2019
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Contrefort	Longueur		0.60
Interprétation			
Contrefort nord-est du mur gouttereau nord	largeur / diam		1.50
	épaisseur / hauteur		6.34

Description

Contrefort situé au nord est du mur gouttereau nord de l'église. Il se situe entre les fenêtres **FEN 2030** et **2031**.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2020
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Contrefort	Longueur		0.73
Interprétation			
Contrefort central du mur gouttereau nord	largeur / diam		1.04
	épaisseur / hauteur		6.30

Description

Contrefort sur le mur **M 2015** à l'est de la porte **POR 2032**.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2021
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Contrefort	Longueur		0.38
Interprétation			
Contrefort nord-ouest du mur gouttereau nord	largeur / diam		0.79
	épaisseur / hauteur		4.20

Description

Contrefort situé à l'extrémité occidentale de **M 2015**. Il semble être en lien avec l'arrachement d'une maçonnerie antérieure présente sur d'anciens plans.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2022
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur		1.20
Interprétation			
Fenêtre de la salle des fonts baptismaux	largeur / diam		0.53
	épaisseur / hauteur		0.92

Description

Fenêtre en molasse présente dans le mur **M 2006**.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

ES_2.2	Salle des fonts baptismaux	Salle des fonts baptismaux
---------------	----------------------------	----------------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

USC_20023	Construite	Construction	Parement
------------------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2023
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Fenêtre		min.	max.
Interprétation		Longueur		2.82
	Grande baie percée dans le mur M 2004 à l'ouest	largeur / diam		0.53
		épaisseur / hauteur		2.48

Description

Grande baie présente dans le mur **M 2004**. L'ensemble est construit en molasse.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification
USC_20020	Construite	Construction	Parement
USC_20021	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2024
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Fenêtre		min.	max.
Interprétation		Longueur		0.95
	Fenêtre dans M 2004	largeur / diam		0.53
		épaisseur / hauteur		0.92

Description

Fenêtre en plein cintre et en molasse présente dans le mur **M 2004** à l'étage.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2025
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Fenêtre		min.	max.
Interprétation		Longueur		0.83
	Fenêtre de la chapelle latérale	largeur / diam		0.44
		épaisseur / hauteur		1.52

Description

Fenêtre éclairant l'espace **ES 2.3**. Elle est construite en calcaire blanc et présent un arc en plein cintre avec chanfrein.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification
USC_20026	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	POR	2026
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Porte		min.	max.
Interprétation		Longueur		0.81
	Porte d'accès à la sacristie depuis l'extérieur	largeur / diam		0.22
		épaisseur / hauteur		1.90

Description

Porte située à l'extérieur du côté sud et permettant d'accéder à la sacristie et à l'escalier menant aux combles. Elle est construite en calcaire blanc et présente un linteau plat sans chanfrein.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2027
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Fenêtre		min.	max.
Interprétation		Longueur		1.21
	Fenêtre de la sacristie	largeur / diam		0.54
		épaisseur / hauteur		1.80

Description

Fenêtre à linteau plat permettant l'apport de lumière dans la sacristie. Elle est construite en calcaire blanc et ne présente aucun chanfrein.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2028
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification	Fenêtre		min.	max.
Interprétation		Longueur		0.64
	Fenêtre sud-est du chevet de l'église	largeur / diam		0.94
		épaisseur / hauteur		1.83

Description

Fenêtre à linteau droit chanfreiné au sud-est du chevet de l'église. Elle est construite en molasse.

ES	Identification	Interprétation	
US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2029
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	0.64	1.20
Interprétation			
Fenêtre nord-est du chevet de l'église	largeur / diam		0.94
	épaisseur / hauteur		1.83

Description

Fenêtre nord-est du chevet de l'église. Elle est construite en molasse et présente la même apparence et les mêmes caractéristiques que la fenêtre **FEN 2028**.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2030
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	0.82	1.15
Interprétation			
Fenêtre nord du chevet	largeur / diam		0.94
	épaisseur / hauteur		1.50

Description

Fenêtre en plein cintre construite en molasse sur la partie nord du chevet de l'église.

ES	Identification	Interprétation

ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chevet

US	Type	Activité	Identification

USC_20014	Construite	Construction	Reprise

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2031
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	1.52	1.84
Interprétation			
Fenêtre nord-est du mur gouttereau nord	largeur / diam		1.16
	épaisseur / hauteur		1.98

Description

Fenêtre en plein cintre à meneau en molasse. Le remplage est composé de par et d'autre du meneau central de deux trilobes séparés par un petit oculus.

ES	Identification	Interprétation

ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chevet

US	Type	Activité	Identification

USC_20001	Construite	Construction	Parement

USC_20004	Construite	Construction	Reprise

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2033
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	1.28	1.62
Interprétation			
Fenêtre haute du mur gouttereau nord	largeur / diam		0.65
	épaisseur / hauteur		2.30

Description

Fenêtre située en partie haute du mur gouttereau nord. Elle est construite en molasse et présente un linteau en plein cintre. Toutefois, les blocs de pierres sont sciés et paraissent donc moderne.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2034
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	1.28	1.62
Interprétation			
Fenêtre haute du mur gouttereau nord	largeur / diam		0.65
	épaisseur / hauteur		2.30

Description

Fenêtre située en partie haute du mur gouttereau nord. Elle est construite en molasse et présente un linteau en plein cintre. Toutefois, les blocs de pierres sont sciés et paraissent donc moderne.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	POR	2032
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Porte	Longueur		1.15
Interprétation			
Porte d'entrée nord du bâtiment	largeur / diam		0.65
	épaisseur / hauteur	2.02	2.42

Description

Porte moderne percée dans le mur M 2015. Il s'agit aujourd'hui de l'entrée principale de l'édifice. Elle est réalisée en molasse et présente un linteau plat surmontée d'un arc en plein cintre. Les blocs de pierres sont sciés.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2035
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	0.61	0.81
Interprétation			
Fenêtre ouest du mur gouttereau nord	largeur / diam		0.65
	épaisseur / hauteur		1.30

Description

Fenêtre en plein cintre construite en partie basse du mur et à son extrémité ouest. La structure est construite en blocs sciés de molasse et ne parait donc guère ancienne. Elle semble contemporaine des fenêtres FEN 2033 et 2034.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	PLC	2036
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Placard	Longueur		0.46
Interprétation			
Placard liturgique de la chapelle latérale	largeur / diam		0.50
	épaisseur / hauteur		0.66

Description

Petit placard liturgique à l'entrée de la chapelle latérale. Il se situe dans l'arc ARC 2037. Il est de forme rectangulaire et est construit en calcaire gris foncé.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2037
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Arc	Longueur		2.42
Interprétation			
Arc permettant l'entrée dans la chapelle latérale	largeur / diam		0.85
	épaisseur / hauteur		2.80

Description

Arc en plein cintre construit en calcaire gris foncé. Il est mis en place dans le mur M 2004 et permet l'accès à la chapelle latérale ES 2.3. Des traces de laie et de broche sont observables sur les chanfreins. De même, le piédroit ouest sert de départ à la croisée de la chapelle.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.3	Chapelle latérale	Chapelle latérale
--------	-------------------	-------------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20020	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

USC_20031	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2038
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Fenêtre	Longueur	1.18	
Interprétation			
Fenêtre orientale du mur M 2004.	largeur / diam		1.25
	épaisseur / hauteur		1.40

Description

Fenêtre située à l'extrémité est du mur M 2004.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2039
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Arc	Longueur		2.91
Interprétation			
Arc permettant l'entrée dans la sacristie	largeur / diam		0.78
	épaisseur / hauteur		3.12

Description

Arc maçonnée en calcaire gris foncée. Il est construit en anse de panier. Des traces de bouchardes sont observables sur les claveaux. Il permet le passage entre l'abside et la sacristie.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	POR	2040
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification		min.	max.
Porte	Longueur		0.71
Interprétation			
Porte d'accès à l'escalier menant aux combles depuis la sacristie	largeur / diam		0.24
	épaisseur / hauteur		

Description

Porte permettant l'accès à l'escalier menant aux combles et au clocher depuis la sacristie. Cette entité est hors étude.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	ESC	2041
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Escalier permettant l'accès au clocher ainsi qu'aux combles.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	NIC	2042
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Niche maçonnée pour la mise en place d'une statuette de culte dans la chapelle latérale.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20029	Construite	Construction	Interface
-----------	------------	--------------	-----------

Zone	2	Entité Archéologique	PLC	2043
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Placard liturgique aménagé dans le mur M 2009. Il est construit en calcaire gris foncé et présente un linteau en accolade ainsi que des traces de boucharde.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20028	Construite	Construction	Interface
-----------	------------	--------------	-----------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2044
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Vestige d'un arc, aujourd'hui disparu. Seul reste le départ de la structure.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2045
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Arc maçonné en pierres calcaires. Il est construit sur l'emplacement d'un ancien arc. Les piédroits viennent en effet en appuie sur d'anciens piédroits au module plus imposant. Ainsi l'arc observable aujourd'hui a réduit les dimensions de l'ancienne structure. Cet arc permet l'entrée dans la salle des fonts baptismaux.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20021	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2046
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Vestiges d'un ancien arc construit au même emplacement que l'arc **ARC 2045**. Seuls les anciens piédroits en tuf sont encore observable. De par la nature des vestiges, les dimensions ne sont pas représentatives de la structures.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20019	Construite	Construction	Parement
-----------	------------	--------------	----------

Zone	2	Entité Archéologique	ARC	2047
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur

Description

Vestiges d'un ancien arc présent à l'extrémité ouest de **M 2004**. Il est aujourd'hui entièrement bouché. Seul un départ de structure est observable.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification
USC_20019	Construite	Construction	Parement

Zone	2	Entité Archéologique	PLC	2048
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur 0.42

largeur / diam
épaisseur / hauteur 0.40

Description

Placard liturgique bouché dans le contrefort **CTF 2056**. Le bouchage est réalisé en brique tandis que la structure est construite en calcaire blanc.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	ST	2049
-------------	----------	-----------------------------	-----------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur 0.92

largeur / diam 0.48
épaisseur / hauteur 1.00

Description

Structure lié au premier état de construction du bâtiment. Construite en tuf, elle était bouchée avant notre intervention. Elle présente un arc en plein cintre reposant sur des consoles à rebords. Le fond n'est pas lié à la structure et semble avoir été plaqué contre. Il peut donc s'agir soit d'une ancienne fenêtre soit d'un placard. L'intérieur présente des vestiges d'enduits et le bouchage comprenait un claveau en remplis.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur

US	Type	Activité	Identification
USC_20016	Construite	Construction	Parement
USC_20017	Construite	Occupation	Bouchage

Zone	2	Entité Archéologique	PLC	2050
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur 0.63

largeur / diam
épaisseur / hauteur 0.75

Description

Placard liturgique construit en calcaire foncé et localisé sur la partie sud du mur **M 2014** de l'abside. Le linteau du placard présente une accolade et des traces de boucharde.

ES	Identification	Interprétation

US	Type	Activité	Identification

Zone	2	Entité Archéologique	PLC	2051
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Interprétation Longueur

largeur / diam
épaisseur / hauteur 0.72

Description

Potentiel placard liturgique aujourd'hui bouché et coupé par la fenêtre **FEN 2030**. Deux trous d'ancrage sont présent sur l'appui de la structure. le tout est construit en calcaire.

ES	Identification	Interprétation
ES_2.1	Église Saint-Nicolas	Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur

US	Type	Activité	Identification
USC_20011	Construite	Construction	Parement
USC_20012	Construite	Occupation	Bouchage

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2052
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Fenêtre

Longueur

Interprétation

Fenêtre?

largeur / diam

épaisseur / hauteur

Description

Ancienne fenêtre construite en tuf partiellement conservée et reprise dans la maçonnerie lors d'une reconstruction. Elle semble appartenir au premier état de construction du bâtiment et présente des traces d'enduits peints dans sa feuillure. La couleur utilisée ainsi que la méthode de construction pourrait nous rapprocher de la période gothique. Seul le piédroit ouest est conservé.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20001 Construite Construction Parement

USC_20002 Construite Construction Piédroit

Zone	2	Entité Archéologique	FEN	2053
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Fenêtre

Longueur

1.01

Interprétation

Fenêtre

largeur / diam

épaisseur / hauteur

Description

Fenêtre en calcaire bouchée dans le mur gouttereau nord. La partie haute n'a pu être observée. Le bouchage est composé de briques, de pierres et de bois.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.1 Église Saint-Nicolas Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20009 Construite Construction Bouchage

Zone	2	Entité Archéologique	NIC	2054
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Niche?

Longueur

0.64

Interprétation

Bénitier? Placard?

largeur / diam

épaisseur / hauteur

0.94

Description

Ancienne niche, aujourd'hui bouchée. Elle était aménagée directement dans le mur gouttereau nord. Il s'agit potentiellement d'un ancien bénitier ou d'un placard. Une pierre imposante forme un support en partie basse.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

ES_2.1 Église Saint-Nicolas Corps de bâtiment principal de l'église Saint-Nicolas comprenant la nef et le chœur

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

USC_20010 Construite Construction Bouchage

Zone	2	Entité Archéologique	M	2055
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification min. max.

Mur

Longueur

Interprétation

Mur séparant la sacristie de l'escalier menant aux combles

largeur / diam

épaisseur / hauteur

Description

Mur présent dans l'espace ES 2.4. Il sépare la sacristie de l'escalier menant aux combles ESC 2041. Il se situe hors étude.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2056
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification min. max.

Contrefort

Longueur

1.13

Interprétation

Contrefort sud de la nef

largeur / diam

0.95

épaisseur / hauteur

7.00

Description

Contrefort sud de la nef. Il sert de départ à une croisée de voûte et s'appuie contre le mur M 2004. Il présente une demi-colonne encastrée de facture moderne. Le contrefort est construit en matériaux divers et a subi des réfections en briques.

ES	Identification	Interprétation
----	----------------	----------------

US	Type	Activité	Identification
----	------	----------	----------------

Zone	2	Entité Archéologique	CTF	2057
-------------	----------	-----------------------------	------------	-------------

Identification

Contrefort		min.	max.
------------	--	------	------

Interprétation

Contrefort nord de la nef	Longueur		1.13
	largeur / diam		0.95
	épaisseur / hauteur		7.00

Description

Contrefort nord de la nef. Il sert de départ à une croisée de voûte et s'appuie contre le mur **M 2015**. Il présente une demi-colonne encastrée de facture moderne. Le contrefort est construit en matériaux divers et a subi des réfections en briques.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
-----------	-----------------------	-----------------------

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
-----------	-------------	-----------------	-----------------------

Annexe 4 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.

Zone	2	USC	20001	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation

EA	FEN_2052	ES	
	M_2015		ES_2.1

Interprétation

Vestiges du premier état de construction. Ce parement est conservé sur une petite partie au nord-est de l'édifice et met en oeuvre un bel appareil de tuf pour les éléments architectoniques et un appareil de moellons équarris pour le reste des maçonneries. D'autres tronçons de cet état sont visible ailleurs dans le bâtiment et présentent les mêmes caractéristiques (USC 20015, 20016, 20018).

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Tuf calcaire (10% à 33%) ; Calcaire (66% à 90%) ; 10% à 33% (10% à 33%) ; () ; morphologie : Pierre de taille

Moellons équarris à face dressée

Moellons ébauchés

Galets ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Fin sur les partie en tuf.

Antérieur à		Postérieur à	
	USC_20011		
	USC_20005		

Mesures (mètres)		Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)	
longueur (max)	3.20			min.	moy. max.
longueur (min)	0.55				
larg / diam (max)	haut max 1.92	Z_Sup			
larg / diam (min)	haut min	Z_Inf			
		Modules des chaînes d'angles		Modules des parements	
		L (m)	l (m)	haut (m)	
		max	0.55	0.35	
		moy	0.27	0.12	
		min	0.22	0.07	

Zone	2	USC	20002	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Piédroit

Localisation M 2014

EA	M_2014	ES	
	FEN_2052		

Interprétation

Feuillure liée à la structure FEN 2052. Réalisé en tuf, elle est contemporaine du premier état de construction USC 20001. Son identification absolue n'a pu être trouvée. Toutefois, des traces d'enduits peints sont présentes sur une partie de la maçonnerie.

Description

Appareil : Moyen appareil régulier. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Tuf calcaire (>90%) ; () ; morphologie : Pierre de taille ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : fins.

Antérieur à	USC_20005	Postérieur à	
	USC_20011		

Mesures (mètres)		Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)	
longueur (max)	0.08			min.	moy. max.
longueur (min)					
larg / diam (max)	haut max 0.60	Z_Sup			
larg / diam (min)	haut min	Z_Inf			
		Modules des chaînes d'angles		Modules des parements	
		L (m)	l (m)	haut (m)	
		max	0.55	0.35	
		moy	0.27	0.15	
		min	0.27	0.15	

Zone	2	USC	20003	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Remaniement

Localisation

EA	M_2015	ES	ES_2.1
----	--------	----	--------

Interprétation

Remaniement lié à la mise en place d'une colonne engagée moderne dans le parement de M 2015.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : Ciment ; joints : gras.

Antérieur à		Postérieur à	USC_20001
-------------	--	--------------	-----------

Mesures (mètres)		Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)	
longueur (max)				min.	moy. max.
longueur (min)					
larg / diam (max)	haut max 1.92	Z_Sup			
larg / diam (min)	haut min	Z_Inf			
		Modules des chaînes d'angles		Modules des parements	
		L (m)	l (m)	haut (m)	
		max			
		moy			
		min			

Zone	2	USC	20004	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Reprise

Localisation M 2015

EA	FEN_2031	ES	ES_2.1
	M_2015		

Interprétation

Reprise entre le mur M 2015 et la fenêtre FEN 2031 lors de la mise en place de cette dernière.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (>90%) ; Tuile (<10%) ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : .

Antérieur à		Postérieur à	USC_20001
-------------	--	--------------	-----------

Mesures (mètres)		Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)	
longueur (max)	2.18			min.	moy. max.
longueur (min)					
larg / diam (max)	haut max 0.27	Z_Sup			
larg / diam (min)	haut min	Z_Inf			
		Modules des chaînes d'angles		Modules des parements	
		L (m)	l (m)	haut (m)	
		max			
		moy	0.10	0.16	
		min			

Zone	2	USC 20005	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2015

EA

ES

Interprétation

Parement sud du mur gouttereau nord. En appui sur le premier état dans son extrémité orientale, il lui est donc postérieur. A l'ouest il est chaîné avec l'USC 20030. Au regard des plans existants et des maçonneries, ce mur est construit tardivement et vient fermer l'espace nord.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés Galets ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Appareil hétérogène non assisé Mortier batardé

Antérieur à

USC_20010
USC_20009
US_20008
USC_20006

Postérieur à

USC_20001
USC_20001

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	12.8			L (m)	I (m)	haut (m)	min.	moy.	max.
longueur (min)	0.55						0.10		
larg / diam (max)		haut max	1.93	L (m)	I (m)	haut (m)	max	1.47	0.16
		haut min	1.69				moy	0.19	0.09
				min	0.08	0.03			

Zone	2	USC 20006	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Bouchage

Localisation M 2015

EA

ES

Interprétation

Bouchage de l'ancienne porte du mur gouttereau nord M 2015. Ce bouchage intervient probablement au moment de la mise en place de la nouvelle entrée POR 2032.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (>90%) ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : .

Antérieur à

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.18			L (m)	I (m)	haut (m)	min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)		haut max	1.49	L (m)	I (m)	haut (m)	max		
		haut min					moy		
				min					

Zone	2	USC 20007	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Aménagement

Localisation M 2015

EA

ES

Interprétation

Bénitier utilisé en remploi et réinsérer à côté de la nouvelle porte dans la deuxième moitié du XXe siècle. La partie basse porte les armoiries de la famille de Savoie et est réalisé en calcaire noir de Sixt tandis que la partie haute est faite en tuf.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (33% à 66%) ; Tuf calcaire (33% à 66%) ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : Ciment ; joints : .

Antérieur à

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.54			L (m)	I (m)	haut (m)	min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)		haut max	0.71	L (m)	I (m)	haut (m)	max		
		haut min					moy		
				min					

Zone	2	US 20008	Type	Activité	Identification
			Construite	Destruction	Arrachement

Localisation M 2015

EA

ES

Interprétation

Arrachement dans le parement USC 20005 entre les structures FEN 2053 et POR 2032. Il est possible que cet arrachement soit lié au retrait d'une structure de type bénitier en lien avec la porte bouchée USC 20006.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : .

Antérieur à

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	62.8			L (m)	I (m)	haut (m)	min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)		haut max	73.2	L (m)	I (m)	haut (m)	max		
		haut min					moy		
				min					

Zone	2	USC	20009	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Bouchage

Localisation M 2015

EA FEN_2053 ES ES_2.1

Interprétation

Bouchage d'une potentielle fenêtre FEN 2053 dans le mur gouttereau nord M 2015.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (>90%) ; Brique (<10%) ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
Galets ; traces d'outils : Aucune. Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Ciment ; joints : gras.

Antérieur à Postérieur à USC_20005

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.02					min. moy. max.		
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 1.10 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles L (m) l (m) haut (m)			Modules des parements L (m) l (m) haut (m)		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	max moy min			max moy min		

Zone	2	USC	20010	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Bouchage

Localisation M 2015

EA NIC_2054 ES ES_2.1

Interprétation

Bouchage de la structure NIC 2054. Contient des remplois de blocs équarris et taillés.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (>90%) ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
Moellons équarris
Pierre de taille ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : oui. Liant : Ciment ; joints : gras.

Antérieur à Postérieur à USC_20005

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.74					min. moy. max.		
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 0.94 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles L (m) l (m) haut (m)			Modules des parements L (m) l (m) haut (m)		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	max moy min			max moy min		

Zone	2	USC	20011	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2014 / M 2015

EA M_2015 ES ES_2.1

Interprétation

Parement présent à l'extrémité orientale du mur gouttereau nord M 2015 et sur la majeure partie du mur de chevet M 2014. Bien réalisé, il est de facture homogène et régulière. Il vient en appui sur les USC 20001 et 20015 représentant le premier état de construction. Ce parement semble lié à une grande réfection du chœur de l'église lors de l'installation de la voûte, probablement aux environs du XIVe siècle.

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (66% à 90%) ; Molasse (10% à 33%) ; () ; () ; morphologie : Galets
Moellons ébauchés
Moellons équarris ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à USC_20012 USC_20013 USC_20014 Postérieur à USC_20001 USC_20015

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	7.50					min. moy. max. 0.14		
longueur (min)	5.36							
larg / diam (max)		haut max 1.92 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles L (m) l (m) haut (m)			Modules des parements L (m) l (m) haut (m)		
larg / diam (min)		haut min 1.54 Z_Inf	max moy min			max 0.84 0.20 moy 0.20 0.10 min 0.10 0.05		

Zone	2	USC	20012	Type	Activité	Identification
				Construite	Occupation	Bouchage

Localisation M 2014

EA PLC_2051 ES ES_2.1

Interprétation

Bouchage de la structure PLC 2051.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : . Bouchage d'une structure.

Antérieur à USC_20014 Postérieur à USC_20011

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	66.4					min. moy. max.		
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 0.56 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles L (m) l (m) haut (m)			Modules des parements L (m) l (m) haut (m)		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	max moy min			max moy min		

Zone	2	USC	20013	Type	Activité	Identification
				Construite	Occupation	Réfection

Localisation M 2014

EA

M_2014

ES

ES_2.1

Interprétation

Poche de réfection ciment tardive venant réparer une petite portion de mur dans le chœur.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : .

Antérieur à

Postérieur à USC_20011

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.14						min. moy. max.		
longueur (min)	0.58								
larg / diam (max)		haut max	0.86	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	0.12	Z_Inf					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	2	USC	20014	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Reprise

Localisation M 2014

EA

FEN_2030

ES

ES_2.1

Interprétation

Reprise entre le mur M 2014 et la fenêtre FEN 2030 lors de la mise en place de cette dernière.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Calcaire (66% à 90%) ; Tuile (10% à 33%) ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
Galets ; traces d'outils : Aucune. Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : . Mortier bâtardé

Antérieur à

Postérieur à USC_20011

USC_20012

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	2.0						min. moy. max.		
longueur (min)									
larg / diam (max)		haut max	0.17	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	0.12	Z_Inf					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max		
				moy			moy	0.20	0.08
				min			min		

Zone	2	USC	20015	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2014

EA

M_2014

ES

ES_2.1

Interprétation

Partie basse du parement ouest du mur de chevet M 2014. Construit en blocs équarris à assise réglée, l'appareil de construction est similaire à celui observé sur les différentes USC du premier état, à savoir les USC 20001 et 20016. Il sert également d'appui au parement USC 20015 qui constitue le second état de construction lié à la mise en place de la voûte du chœur.

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Moellons ébauchés
Moellons équarris
Galets ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à USC_20011

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.10						min. moy. max.		
longueur (min)							0.09 0.15 0.16		
larg / diam (max)		haut max	0.40	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	0.30	Z_Inf					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max	0.36	0.15
				moy			moy	0.28	0.14
				min			min	0.10	0.05

Zone	2	USC	20016	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2004

EA

ST_2049

ES

ES_2.1

M_2004

Interprétation

Quart oriental du parement nord du mur gouttereau sud M 2004. Séparé de la partie occidentale par la mise en place de la chapelle ES 2.3, ce tronçon correspond au premier état de construction du bâtiment. De belle facture, le tout est bien assisé et présente même des assises de réglage. Le parement comprend également la structure ST 2049, construite en pierre de taille de tuf comme vu sur le gouttereau nord.

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (66% à 90%) ; Tuf calcaire (10% à 33%) ; () ; () ; morphologie : Pierre de taille
Moellons ébauchés
Moellons équarris
Galets ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à USC_20017

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	4.60						min. moy. max.		
longueur (min)							0.08 0.16 0.18		
larg / diam (max)		haut max	1.94	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max	0.34	0.13
				moy			moy	0.22	0.14
				min			min	0.10	0.08

Zone	2	USC 20017	Type	Activité	Identification
			Construite	Occupation	Bouchage

Localisation ST 2049

EA

ST_2049

ES

ES_2.1

Interprétation

Bouchage de la structure ST 2049. Ce bouchage constitué de blocs divers de calcaire contient également des remplois dont un claveau en calcaire. Le bouchage n'est cependant pas datable.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
Moellons équarris

Pierre de taille ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : beurrés.

Antérieur à

Postérieur à

USC_20016

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.94					min.	moy.	max.
longueur (min)							0.12	
larg / diam (max)		haut max 0.93	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
			max			max	0.30	0.10
			moy			moy		
			min			min	0.11	0.05

Zone	2	USC 20018	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2004

EA

M_2004

ES

ES_2.1

Interprétation

Vestiges d'un arc en tuf appartenant sous doute au premier état de construction de l'église Saint-Nicolas. Il est impossible de dire à quoi correspondait cette ouverture aujourd'hui.

Description

Appareil : Moyen appareil irrégulier. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : Tuf calcaire (>90%) ; () ; morphologie : Moellons équarris

Pierre de taille ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

Postérieur à

USC_20030

USC_20019

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.35					min.	moy.	max.
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 0.40	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
			max			max	34.8	24.8
			moy			moy		
			min			min	0.08	15.2

Zone	2	USC 20019	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2004

EA

M_2004

ES

ES_2.1

Interprétation

Tronçon du parement nord de M 2004 situé entre la fenêtre les arcs ARC 2046 et 2047. Construit en calcaire gris ce parement vient comblé un arc en tuf, datant probablement du premier état de construction aujourd'hui disparu.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Moellons ébauchés ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Peu assisé

Antérieur à

Postérieur à

USC_20021

USC_20005

USC_20018

USC_20011

USC_20001

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.77					min.	moy.	max.
longueur (min)							0.12	
larg / diam (max)		haut max 1.67	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
			max			max	0.30	0.15
			moy			moy	0.21	0.14
			min			min	0.09	0.05

Zone	2	USC 20020	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2004

EA

M_2004

ES

ES_2.1

Interprétation

Tronçon du parement nord de M 2004 situé entre la fenêtre FEN 2023 et l'arc ARC 2037. Construit en calcaire gris ce parement vient comblé un arc aujourd'hui disparu durant le troisième état de construction.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Moellons ébauchés

Galets ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

Postérieur à

USC_20021

USC_20018

USC_20001

USC_20011

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.28					min.	moy.	max.
longueur (min)							0.10	0.18
larg / diam (max)		haut max 1.78	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
			max			max	0.30	0.14
			moy			moy	0.19	0.08
			min			min	0.09	0.09

Zone	2	USC	20021	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2004

EA M_2004 ES ES_2.1

Interprétation

Poche de parement nord de M 2004 située entre les structures ARC 2045 et FEN 2023. Le parement est lié à la mise en place de cette dernière et lui est donc contemporain. De facture grossière, nous notons deux assises en *opus spicatum* relevant plutôt d'une commodité d'installation que d'une ancienneté de l'architecture.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Galets
 Blocs bruts ou éclatés ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; emplois : non.
 Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Mortier bâtardé.

Antérieur à	Postérieur à
	USC_20018
	USC_20019
	USC_20020

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.32					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.11
larg / diam (max)		haut max 2.14 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		0.09
			moy			moy		0.08
			min			min		0.06
								0.14
								0.07

Zone	2	USC	20022	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2005

EA ES ES_2.2

Interprétation

Parement est de M 2005 dans la salle des fonts baptismaux ES 2.2. Le parement est chaîné au sud au mur M 2006 tandis que son extrémité nord s'appuie contre M 2004. Ce dernier, lui est donc antérieur.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
 Galets
 Moellons ébauchés ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; emplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Appareil de moellons brut ou ébauchés à assises très peu réglées

Antérieur à	Postérieur à
	USC_20001
	USC_20018
	USC_20024

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.07					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.12
larg / diam (max)		haut max 1.5 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		0.28
			moy			moy		0.20
			min			min		0.10
								0.17
								0.10
								0.06

Zone	2	USC	20023	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2006

EA FEN_2022 ES ES_2.2

Interprétation

Parement nord de M 2006 dans la salle des fonts baptismaux ES 2.2. Le parement est chaîné à l'ouest au mur M 2005. Son extrémité orientale s'appuie contre M 2007. Il lui est donc postérieur.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
 Galets ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; emplois : . Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Appareil de moellons peu assisé

Antérieur à	Postérieur à
	USC_20018
	USC_20011
	USC_20024

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.66					min.	moy.	max.
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 1.47 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		0.51
			moy			moy		0.18
			min			min		0.05
								0.13
								0.11
								0.08

Zone	2	USC	20024	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2007

EA M_2007 ES ES_2.2

Interprétation

Parement ouest de M 2007 dans la salle des fonts baptismaux ES 2.2. Le parement est chaîné au nord au mur M 2004. Son extrémité sud sert d'appui à M 2006. Ce dernier, lui est donc postérieur.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés
 Moellons ébauchés ; traces d'outils : Broche. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; emplois : oui.
 Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à	Postérieur à
USC_20023	USC_20001
USC_20022	USC_20011
USC_20005	

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.08					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.12
larg / diam (max)		haut max 1.44 Z_Sup	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min Z_Inf	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		0.33
			moy			moy		0.24
			min			min		0.10
								0.26
								0.10
								0.07

Zone	2	USC 20025	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2008

EA

M_2008

ES

ES_2.3

Interprétation

Parement est de M 2008 dans la chapelle latérale ES 2.3. Le parement remplit la structure supportant la voûte sur croisée d'ogive. Aussi, il n'est pas chaîné directement avec ses voisins bien qu'il leur soit contemporain.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : ; joints : .

Antérieur à

USC_20005

USC_20030

Postérieur à

USC_20001

USC_20011

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.98					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.11
larg / diam (max)		haut max 3.35	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max	0.31	0.19
			moy			moy	0.21	0.08
			min			min	0.11	0.03

Zone	2	USC 20026	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2009

EA

FEN_2025

ES

Interprétation

Parement nord de M 2009 dans la chapelle latérale ES 2.3. Le placard PLC 2043 est insérée dans la maçonnerie a posteriori. Le parement remplit la structure supportant la voûte sur croisée d'ogive. Aussi, il n'est pas chaîné directement avec ses voisins bien qu'il leur soit contemporain.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Galets

Moellons ébauchés

Moellons équarris ; traces d'outils : Boucharde. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

USC_20030

USC_20005

USC_20028

Postérieur à

USC_20015

USC_20011

USC_20001

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.56					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.12
larg / diam (max)		haut max 3.36	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min 1.07	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max	0.35	0.19
			moy			moy	0.18	0.11
			min			min	0.10	0.06

Zone	2	USC 20027	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation M 2010

EA

M_2010

ES

ES_2.3

Interprétation

Parement ouest de M 2010 dans la chapelle latérale ES 2.3. La niche NIC 2042 est insérée dans la maçonnerie a posteriori. Quelques remplois en tuf sont observables. Le parement remplit la structure supportant la voûte sur croisée d'ogive. Aussi, il n'est pas chaîné directement avec ses voisins bien qu'il leur soit contemporain.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Moellons ébauchés

Moellons équarris

Galets ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Peu assisés.

Antérieur à

USC_20005

USC_20030

Postérieur à

USC_20001

USC_20011

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.65					min.	moy.	max.
longueur (min)								0.12
larg / diam (max)		haut max 2.13	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max	0.35	0.16
			moy			moy	0.20	0.18
			min			min	0.08	0.06

Zone	2	USC 20028	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Interface

Localisation M 2010

EA

M_2009

PLC_2043

ES

ES_2.3

Interprétation

Interface entre le parement USC 20027 et l'installation de la niche NIC 2042. une brique est présente.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

Postérieur à USC_20026

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.10					min.	moy.	max.
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 0.50	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		
			moy			moy		
			min			min		

Zone	2	USC	20029	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Interface

Localisation M 2010

EA

M_2010

ES

ES_2.3

Interprétation

Interface entre le parement USC 20027 et l'installation de la niche NIC 2042. une brique est présente.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : . Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

Postérieur à

USC_20027

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.10					min. moy. max.		
longueur (min)								
larg / diam (max)		haut max 0.50	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		
			moy			moy		
			min			min		

Zone	2	USC	20030	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2001

EA

M_2001

ES

ES_2.1

Interprétation

Parement oriental du mur de façade M 2001. Il est construit en blocs bruts et ébauchés de calcaire et utilise un certain nombre de pierre de taille de tuf en remplois. Le parement est chaîné au nord avec le parement USC 20005 tandis qu'il s'appuie au sud contre le mur M 2004. Tout cet ensemble est probablement reconstruit en sous-oeuvre lors d'une reconstruction du bâtiment. Le portail semble par contre être du XVIe siècle bien qu'en remplois.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Moellons ébauchés ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Les assises sont peu réglées Mortier bâtardé

Antérieur à

Postérieur à

USC_20018

USC_20019

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	8.48					min. moy. max.		
longueur (min)	3.29							
larg / diam (max)		haut max 3.36	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		
			moy			moy		
			min			min		

Zone	2	USC	20031	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation M 2010

EA

ARC_2037

ES

ES_2.3

Interprétation

Parement sudt de M 2004 dans la chapelle latérale ES 2.3. Le parement remplit la structure supportant la voûte sur croisée d'ogive et comprenant l'arc ARC 2037. Aussi, il n'est pas chaîné directement avec ses voisins bien qu'il leur soit contemporain.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; Tuf calcaire (<10%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Moellons ébauchés

Moellons équarris

Galets ; traces d'outils : . Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras. Peu assisés.

Antérieur à

Postérieur à

Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	2.23					min. moy. max.		
longueur (min)	1.09					0.12		
larg / diam (max)		haut max 2.94	Z_Sup					
larg / diam (min)		haut min 0.42	Z_Inf					
			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
			L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
			max			max		
			moy			moy		
			min			min		

Annexe 5 : Diagramme Stratigraphique.

